UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00005221 7

UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

THE
A. H. U. COLQUHOUN
LIBRARY
OF CANADIAN HISTORY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/ftespatriotiqu00touruoft

BIBLIOTHÈ[illegible] [illegible]ISON MÈRE
SS. DE L'[illegible] [illegible]N DE LA S.V.
[illegible] Québec

Fêtes Patriotiques

ET RÉCITS POPULAIRES
DES ÉVÉNEMENTS QUI S'Y RAPPORTENT

PAR

J.-D. TOURIGNY,
INSTITUTEUR

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

Imprimerie de La Salle,
44, rue Côté, 44,
MONTRÉAL
1921

LIBRARY
APR
16
1964

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil neuf cent vingt et un, par J.-D. Tourigny, instituteur, au bureau du ministre de l'Agriculture.

F
5470
T68
1921

LETTRE

De Monsieur Z.-N. Hurteau,

Curé de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Il m'est particulièrement agréable de féliciter Monsieur J.-D. Tourigny de l'heureuse initiative qu'il a prise de recueillir d'ici, de là, des faits saillants de notre histoire canadienne, de les exposer dans un style simple et lumineux, les mettant ainsi à la portée des petits enfants dont il est depuis 23 ans le très distingué et bien dévoué professeur.

C'est un beau geste patriotique dont il convient de le louer, et qui ne manquera pas de susciter de nombreux imitateurs.

Z.-N. HURTEAU,

Prêtre Curé,

N.-D. du Perpétuel-Secours.

LETTRE

De Monsieur l'abbé J.-V. Pelletier vicaire à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

---

Il y a toujours agrément et profit à lire ce qui a trait à l'histoire du Canada, à se rappeler les gloires qui entourent les origines de cette Nouvelle-France, dont on a dit justement :

Son histoire est une épopée,

et à connaître les courageux pionniers qui ont apporté de notre France le flambeau de la foi et de la civilisation.

Vous avez été bien inspiré en entreprenant votre travail et je vous en félicite sincèrement. S'il faut un memento *qui ferait revivre le paysage, les scènes, l'histoire, les institutions et les convictions religieuses du Canada, je crois que ce petit livre est tout-à-fait capable de remplir ce rôle.*

De votre ouvrage j'ai lu, Monsieur le Professeur, les bonnes pages que vous m'avez fait tenir. J'en ai la conviction il sera ce qu'il doit être et ce que je souhaitais qu'il fût.

Ne serait-ce que pour rappeler aux Canadiens français les luttes, les misères, les deuils, les souffrances de ces jours de tempêtes, alors que la barque fragile de nos destinées menaçait de sombrer à tout instant, l'objet de ce livre y trouverait déjà une ample justification.

Mais tel n'a pas été, Monsieur le Professeur, votre seul but en publiant cet ouvrage.

La jeunesse de nos écoles, ignorante des beaux faits et des pages glorieuses de notre histoire, a besoin d'intruction, plus que jamais. Ce volume du terroir, nous en avons la conviction, continuera à inculquer au cœur de notre race et dans l'âme de nos enfants, l'amour et le respect des aïeux.

Un peuple qui se souvient, un peuple qui garde précieusement le trésor de ses légendes et de ses traditions, le culte des ancêtres, le souvenir des beaux faits d'armes et des défaites glorieuses, un peuple qui conserve précieusement le dépot sacré de la foi de ses pères et qui lutte vaillamment pour la défense et le triomphe de ses droits, ce peuple-là est appelé aux plus hautes destinées et ne peut jamais connaître la déchéance et l'oppression.

Puissions-nous, aux heures d'angoisse, retremper nos énergies et fortifier notre courage aux sources pures de notre histoire. Que l'exemple de nos pères, que leur grandeur d'âme et leur inébranlable confiance en une destinée glorieuse soient pour nous un exemple et une leçon.

Agréez, Monsieur le Professeur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

J.-V. PELLETIER, Ptre.

M. Victor Morin N. P.

LETTRE DÉDICATOIRE

Monsieur Victor Morin, N. P.

Président de la Société St-Jean-Baptiste,
de Montréal

Monsieur le Président,

En publiant cette deuxième édition des « Fêtes patriotiques », j'ai l'honneur de vous la dédier bien humblement comme j'ai fait pour la première.

La matière de cette deuxième édition est à peu près la même que celle de la précédente. J'y ai cependant ajouté quelques notes complémentaires par ci par là, ainsi que le rapport des fêtes du dévoilement des monuments de Dollard à Montréal, et de Sir G.-E. Cartier à Québec.

Comme je vous le disais l'an dernier, vous ne trouverez rien de littéraire ni de recherché dans ces pages écrites spécialement pour les jeunes gens, mais j'ose espérer que l'esprit chrétien et patriotique qui les a inspirées leur donnera cependant à vos yeux une valeur que vous ne manquerez pas d'apprécier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

J.-D. Tourigny,
Instituteur.

INTRODUCTION

Ce volume contient :

(*a*) Une causerie sur Dollard des Ormeaux, suivie du rapport de la cérémonie du dévoilement du monument Dollard, à Carillon, le 24 mai 1919 et à Montréal le 24 juin 1920 ;

(*b*) Un récit populaire du Massacre de Lachine (1689) avec rapport des fêtes commémoratives de cet événement en 1889 et en 1919 ;

(*c*) Une biographie de Sir Georges-Etienne Cartier et le compte rendu des fêtes célébrées en son honneur en 1919 et en 1920.

L'auteur est un instituteur de carrière, et son contact journalier avec les enfants lui a démontré que pour être bien compris d'eux, il faut se mettre à leur portée, et qu'à cet effet, le langage du conteur ne saurait être trop simple. Aussi a-t-il rédigé son ouvrage en un style facile et attrayant, qui sera compris des enfants tout en méritant la bienveillance et l'intérêt de leurs aînés et même des personnes de tout âge que charment nos gloires patriotiques.

Les livres à la fois intéressants et instructifs, destinés particulièrement aux enfants, sont en fort petit nombre. En voici un de plus.

Nos enfants aiment naturellement les récits ; ils aimeront donc les " Fêtes patriotiques " de Monsieur J.-D. Tourigny. Ils s'instruiront à les

lire, car ce sont les faits des héros et des martyrs de notre histoire.

Les " Fêtes patriotiques " contiennent un grand nombre d'illustrations qui reposeront et intéresseront le lecteur en arrêtant son attention sur les endroits où se passent les événements racontés.

Le livre de M. Tourigny se recommande donc par lui-même.

Les Commissions scolaires et le Département de l'Instruction publique feraient un bon placement au point de vue patriotique en le distribuant comme récompense aux élèves.

Les auteurs canadiens en général ont à se féliciter de la sympathie des pouvoirs publics à leur égard depuis un certain nombre d'années. Monsieur Tourigny sera encouragé avec encore plus de raison par la Commisssion scolaire de Montreal en particulier, car il est canadien, il écrit pour les enfants du Canada, et comme instituteur il est employé au service de cette Commission depuis bon nombre d'années.

Il lui sera ainsi permis de ne pas s'arrêter dans la voie où il est entré et de continuer à " faire mieux connaître et aimer les grandes figures de notre Patrie."

J.-P. Labarre, B. A.,
Directeur des Ecoles du district Nord.

Dollard des Ormeaux

— I —

CAUSERIE SUR DOLLARD DES ORMEAUX

Prononcée au Monument national

sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Pour les Écoliers de la Ville de Montréal,

SAMEDI, LE 17 MAI 1919,

par J.-D. TOURIGNY, instituteur,

Et rapport des Fêtes célébrées en l'honneur de Dollard
et de ses compagnons en 1910, 1919 et 1920.

Causerie sur Dollard

Bien chers Enfants,

Vous avez écouté avec beaucoup d'attention les explications que M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, vient de vous donner sur les " Origines de Montréal " (1)

Maintenant vous allez entendre raconter une histoire ; une histoire vraie et triste, vécue au Long-Sault en 1660, celle de l'héroïque dévouement de Dollard des Ormeaux et de ses Compagnons.

Mais avant de vous raconter ce glorieux fait d'armes, je vous dirai en quelques mots, le peu que nous savons de Dollard des Ormeaux, avant qu'il se décidât à sacrifier sa vie pour sauver la colonie.

Arrivée de Dollard des Ormeaux à Montréal 1657 (2)

Voici en quelle circonstance Dollard des Ormeaux vint au Canada. En 1656, M. de

---

(1) La Causerie sur Dollard avait été précédée d'une très intéressante leçon sur les Origines de Montréal par M. Victor Morin, et suivie d'une jolie séance récréative donnée par quelques élèves de Mlle Idola Saint-Jean. Cette Causerie et les explications de M. Victor Morin furent illustrées de magnifiques projections lumineuses par M. Edgar Gariépy.

(2) Dollard est-il réellement venu au Canada en 1657 ainsi que l'affirment Rousseau et plusieurs autres historiens? Tout ce qu'on a dit sur ce sujet est loin d'être prouvé. J'ai pris ce qui m'a paru le plus vraisemblable, mais sans en garantir davantage l'authenticité.

Maisonneuve, ayant fait construire une chapelle sur la rue St-Paul, près de la rue St-Sulpice (car la chapelle de l'Hôtel-Dieu ne pouvait plus suffire aux besoins de la colonie), les pères Jésuites lui firent observer qu'ils ne pouvaient plus s'occuper à la fois de leurs missions sauvages et de Ville-Marie, et ils lui manifestèrent le désir de cesser de desservir la chapelle de Ville-Marie.

Comme, d'un autre côté, Mlle Mance ne pouvait plus suffire à soigner tous les malades qui se présentaient à l'Hôpital, M. de Maisonneuve résolut d'aller en France, demander à M. Olier, supérieur des Sulpiciens, quelques-uns de ses prêtres, et à M. de la Dauversière, fondateur des sœurs Hospitalières, quelques-unes de ses religieuses pour la colonie de Ville-Marie.

Dans ce voyage, M. de Maisonneuve rencontra plusieurs personnes qu'il décida à venir à Montréal, et, entre autres, un jeune et brave soldat qui, dans le moment, n'était pas dans le service actif. (1)

Ce jeune soldat s'appelait Adam Dollard, sieur des Ormeaux. Il n'avait que 22 ans, mais il était robuste et fort, et ses manières distinguées

---

(1) " Il s'était retiré du service à la suite de difficultés survenues dans son régiment " au sujet de promotions.

P. Rousseau.

ainsi que son langage très poli indiquaient qu'il appartenait à une noble famille et qu'il avait reçu une éducation soignée.

Il avait déjà entendu parler du Canada, et il songeait à venir s'y distinguer, lorsque providentiellement il fit la rencontre de M. de Maisonneuve, qui lui montra les services qu'un brave soldat pouvait y rendre et le bien qu'un cœur généreux pouvait y accomplir.

M. de Maisonneuve était un saint (1), et il avait le talent de faire partager aux autres les sentiments dont il était animé. Dollard, dont le cœur était noble et généreux, comprit la grandeur de l'œuvre de Ville-Marie et il résolut de s'y dévouer.

M. de Maisonneuve le félicita de son héroïque détermination et accepta ses services avec joie.

Deux navires furent frétés par la compagnie de Montréal dont l'un partit de Saint-Nazaire (2), et l'autre de Nantes (3) ; ils portaient M. de Maisonneuve, quatre père Sulpiciens, et plusieurs colons, au nombre desquels se trouvait Dollard des Ormeaux.

Ils s'arrêtèrent quelque temps à l'île d'Orléans, où les pères Jésuites avaient une mission, puis

(1) Je déclare me conformer aux Décrets du pape Urbain VIII.

(2) P. Rousseau.

(3) Faillon.

M. de Maisonneuve continua sa route vers Montréal avec ses colons, tandis que les pères Sulpiciens, retenus par les pères Jésuites à l'île d'Orléans, ne le rejoignirent que quelques jours plus tard, après avoir visité les établissements de Québec et la mission sauvage de Sillery, près de Québec.

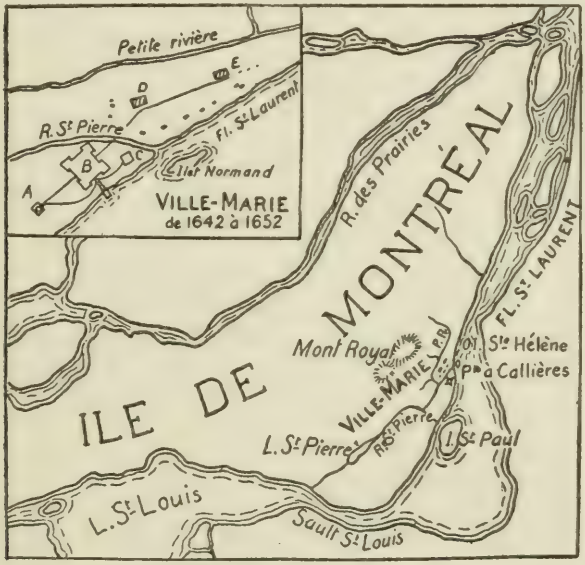

Ville-Marie et ses environs, à l'origine.

A—Moulin à vent, bâti en 1648.

B—Fort de Ville-Marie.

C—Premier cimetière (emplacement actuel de la Douane).

D—Château de M. de Maisonneuve construit en 1652.

E—Hôtel-Dieu, fondé en 1644.

A Ville-Marie, M. de Maisonneuve fut reçu par la population, qui l'attendait au rivage, avec les honneurs dus à son titre de fondateur de cette colonie ; et, après avoir présenté les nouveaux venus aux habitants du Fort, il se rendit à la chapelle, où un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu de cet heureux voyage et de la protection qu'il avait accordée à la colonie pendant l'absence de son fondateur.

M. de Maisonneuve se rendit ensuite à son château, pour le dîner de réception, avec les nouveaux colons, les principaux citoyens de Ville-Marie et les pères Jésuites qui desservaient le Fort.

Le lendemain, il fit visiter les environs du Fort aux nouveaux venus en compagnie du Major Closse, de Charles Le Moyne, du commandant Dupuis et de quelques autres personnages.

S'adressant plus particulièrement à Dollard, qui devait bientôt prendre le commandement de la garnison de Ville-Marie, M. de Maisonneuve lui fit remarquer que le Fort était protégé au sud par le fleuve Saint-Laurent, et, à l'est et au nord, par l'embouchure de la rivière Saint-Pierre. Il lui fit aussi remarquer la beauté du paysage : la belle île Sainte-Hélène qui émergeait des eaux comme une corbeille de verdure ; les rives du beau fleuve couvertes, dans toute leur longueur visible, d'arbres très beaux et très fournis, au-dessus desquels on voyait souvent planer des volées

d'oiseaux sauvages si nombreuses qu'elles obscurcissaient le ciel à leur passage.

" Cependant, ajouta M. de Maisonneuve en se tournant vers le Mont-Royal dont on distinguait un peu le sommet à travers les arbres, et qu'il indiquait de la main : C'est là que les Iroquois ont commencé à nous faire la guerre en détruisant la croix de pèlerinage que nous y avions plantée, et depuis ce temps, ils n'ont pas cessé de nous tracasser. Mais nous leur avons toujours résisté avec la grâce de Dieu."

Dollard des Ormeaux accepte d'être parrain

Dès son arrivée à Montréal, Dollard des Ormeaux avait été nommé commandant du Fort, charge qu'il remplit à la satisfaction de tous.

Comme ses fonctions le mettaient souvent en rapport avec le Major Closse, celui-ci lui fit l'honneur de le choisir pour parrain de sa fille aînée Elisabeth.

Il accepta cet honneur avec plaisir, et, comme il ne courtisait aucune demoiselle, on lui adjoignit comme marraine, la femme de Charles Le Moyne, qui était la personne la plus honorable de Ville-Marie à cette époque.

Dollard sut faire les choses très convenablement, et les colons ne furent pas peu surpris, en cette circonstance, de voir les beaux habits des

Dollard en habits de nobles

nobles de France, qu'il portait et qu'ils ne lui avaient pas encore vus. (1)

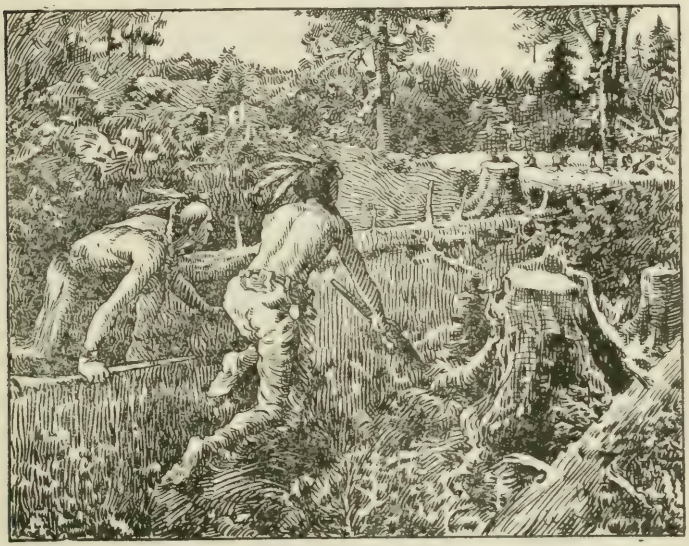

Les Iroquois épiant les colons

Dollard surveillant les Iroquois

En 1658, M. de Maisonneuve, voyant les massacres fréquents que faisaient les Iroquois jusque dans le voisinage du Fort, avait publié une ordonnance pour défendre aux colons d'aller seuls plus loin que la lisière du bois. Tous devaient partir ensemble pour l'ouvrage et en revenir de même.

(1) Pour le détail de sa garde-robe, voir les recherches de M. E.-Z. Massicotte, dans Dollard des Ormeaux et ses compagnons, publiées en 1920.

De plus, il y avait toujours un soldat qui faisait la garde autour du Fort, soit le jour soit la nuit. Le dimanche, M. de Maisonneuve choisissait les soldats qui devaient faire la surveillance pendant la semaine, et il les exhortait à bien s'acquitter de leurs devoirs par des motifs de religion.

Plusieurs de ceux qui montaient ainsi la garde sont tombés entre les mains des Iroquois. Aussi, c'est par la confession et la communion que ces braves colons se préparaient à commencer leur semaine de garde, afin d'être toujours prêts à paraître devant Dieu.

Dollard eut aussi à son tour, à faire cette surveillance et il s'en acquitta de façon à s'attirer l'estime et l'admiration de tous.

Dollard reçoit un emplacement.

Pour récompenser le brave Dollard des services qu'il rendait à Ville-Marie, comme aussi pour l'attacher davantage à la colonie, M. de Maisonneuve lui donna un emplacement situé vers la partie est de l'île de Montréal.

C'était un terrain qui avait d'abord été concédé à M. Silvestre Vacher, et que celui-ci avait commencé à défricher lorsqu'il fut tué par les Iroquois au commencement de 1659.

Dollard s'était empressé de continuer les travaux commencés sur cette propriété, et afin

d'aller encore plus vite en besogne, il s'était mis en société avec M. Picoté de Bélestre, médecin,

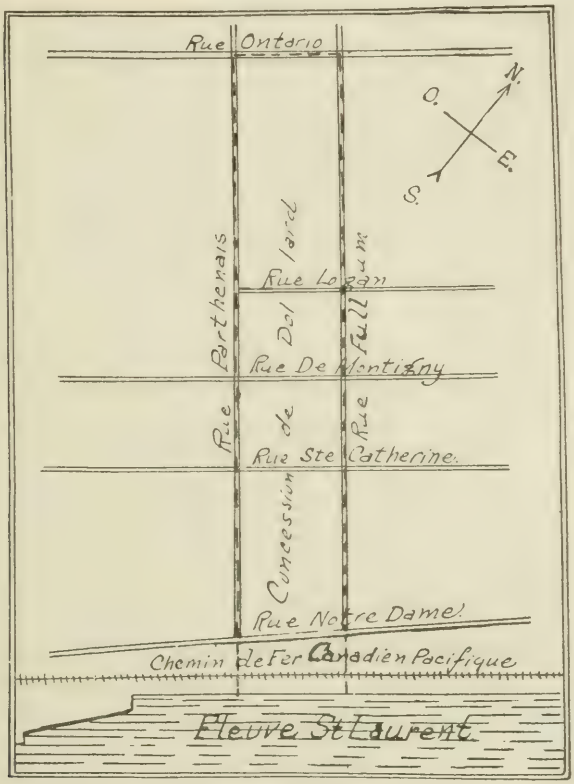

Concession de terrain faite à Dollard

et il espérait pouvoir s'y bâtir une maison le printemps suivant.

Cet emplacement allait du fleuve à la rue Ontario sur la profondeur, et de la rue Fullum à la rue Parthenais sur la largeur.

Après la mort de Dollard, en 1660, M. de Maisonneuve donna ce terrain à M. de Bélestre, à qui Dollard devait quelques petits montants empruntés sur hypothèques.

Plus tard M. de Bélestre vendit cette propriété à MM. Georges Fullum et Louis Parthenais, qui s'y établirent et donnèrent leurs noms à deux rues qui limitaient leurs terrains sur la longueur. (1)

Les Iroquois décident de massacrer tous les Français.

Au printemps de 1660, afin de s'emparer à la fois de Ville-Marie et de Québec, les Iroquois organisèrent en secret l'armée la plus formidable qui eût encore attaqué les forts du Canada.

Cependant les habitations étaient mal protégées. A Québec, Mgr de Laval fit enlever le Saint-Sacrement de l'Eglise paroissiale, et tous les habitants coururent se réfugier au Fort. A Ville-Marie, M. de Maisonneuve fit élever des redoutes et creuser de larges et profondes tranchées autour du Fort.

---

(1) C'est M. E.-Z. Massicotte qui, le premier, a découvert les pièces montrant où se trouvait l'emplacement de Dollard. Voir Antiquarian de 1912, pages 52 et suivantes.

Dollard forme le projet d'aller au-devant des Iroquois.

" Pendant que les autorités cherchaient les moyens de résister aux Iroquois, Dollard des Ormeaux conçut un projet d'une audace inouïe, pour sauver la colonie manacée." (1)

Il résolut d'aller à la rencontre des Iroquois avec un petit nombre de braves compagnons, et de vendre sa vie le plus cher possible, afin de forcer les ennemis à retourner dans leur pays.

" S'il ne se trouve point, songeait-il, quelques hommes décidés à couper la route aux Iroquois, jamais Ville-Marie n'aura la paix. Nous pouvons encore sauver la colonie ; il est probable que nous mourrons, mais ne sera-ce pas une mort héroique et chrétienne " (2)

Ayant trouvé des compagnons aussi braves que lui, et qui promirent de le suivre, il alla trouver M. de Maisonneuve pour lui faire part de son projet et pour obtenir l'autorisation de l'accomplir.

M. de Maisonneuve, qui avait confiance dans l'expérience et la bravoure de son commandant, se décida sans peine à le laisser partir et lui fit donner, pour cette expédition, tout ce que l'arsenal du Fort pût fournir.

---

(1) Laure Conan, dans " L'Oubliée."

(2) La Douce France, par René Bazin.

Hélas ! on n'avait pas même de bons habits à leur donner. Plusieurs s'habillèrent à leurs propres frais, et Dollard emprunta même de l'argent pour aider quelques-uns de ses compagnons à se procurer les choses les plus nécessaires.

Préparatifs du Départ

Dollard et ses compagnons s'étaient pourvus de leur mieux de vivres et de munitions de guerre, mais une autre chose les préoccupait encore : ils voulaient mettre leurs âmes en état de paraître devant Dieu.

L'avant veille du départ, tous se confessèrent et plusieurs même firent la confession générale des fautes de toute leur vie.

L'acte le plus solennel du départ fut la messe, à laquelle tous assistèrent avec piété et communièrent en viatique. (La communion en viatique diffère de la communion ordinaire par la formule que dit le prêtre en la donnant, et dans laquelle il recommande à Dieu l'âme du communiant pour le grand voyage du temps à l'éternité.)

Tous les colons avaient aussi voulu assister à cet acte solennel mais surtout les parents et amis des jeunes héros...

Après le saint sacrifice, le prêtre descendit les marches de l'autel, et s'approcha des braves jeunes gens qui y étaient agenouillés.

Dollard se leva alors, et prenant en main le

drapeau de l'expédition (1) il s'avança jusqu'au pied de l'autel, où, en présence du Saint Sacrement exposé, il prononça, d'une voix ferme et avec un accent qui attendrit tous les cœurs, la formule de serment qui avait été préparée pour la circonstance. Il dit ces paroles— " Je jure,... de combattre jusqu'à la mort,... et de ne jamais reculer... devant l'ennemi !"... Ses compagnons vinrent ensuite l'un après l'autre, faire aussi le même serment...

L'un d'eux, ayant reculé au moment de prononcer le serment, les autres n'en furent pas ébranlés dans leur détermination et s'avancèrent courageusement pour jurer de ne jamais reculer devant l'ennemi,... quand même ils devraient être faits prisonniers,... pour mourir dans les tortures les plus effroyables,... que les Iroquois ne manqueraient pas de leur faire souffrir...

En voyant le courage héroïque de ces jeunes gens, les assistants ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement. Plusieurs braves colons enviaient le sort de Dollard et de ses compagnons, qui se sacrifiaient pour tâcher de sauver la colonie, mais il ne leur était pas permis de les suivre. (2)

---

(1) Sur lequel était écrit sa devise : " Ne jamais reculer devant l'ennemi."

(2) Le major Closse surtout regrettait vivement de ne pas pouvoir partir avec eux, lui qui n'était venu à Ville-Marie que dans le but de défendre la colonie, même au prix de sa vie : mais maintenant il n'était plus libre et il se devait d'abord à sa famille.

Après avoir réglé les affaires de leur âme, ils voulurent aussi régler définitivement celles de leurs biens. Déjà ils en avaient fait l'inventaire et désigné les héritiers.

Après le déjeuner, (1) ils allèrent chez le notaire (2) pour y signer leurs testaments. Ces testaments étaient tous semblables ; ils étaient ainsi redigés :—"...Désirant aller en parti de guerre avec le sieur Dollard des Ormeaux, etc.... j'institue,—en cas que je vienne à mourir dans cette expédition,—(un tel) héritier de tous mes biens, à la charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse de Ville-Marie, quatre grand'-messes pour le repos de mon âme."

Le reste de la journée (3) se passa en visites d'adieu à leurs parents et amis, et, le lendemain matin, 19 avril, à l'aube du jour, ils montèrent dans leurs canots, accompagnés des vœux de tous les habitants de Ville-Marie qui s'étaient rendus au rivage pour les voir partir.

---

(1) Qui fut servi au château de M. de Maisonneuve, et auquel prirent part les principaux citoyens, les soldats, etc., (croit-on).

(2) Maître Bénigne Basset.

(3) C'était un mardi, le 18 avril 1660.

Départ pour le Long-Sault

A peine Dollard et ses compagnons étaient-ils rendus à l'île Saint-Paul (île des Sœurs), qu'ils rencontrèrent un parti d'Iroquois, qui venaient s'assurer si le fort de Ville-Marie était capable de résister à une attaque.

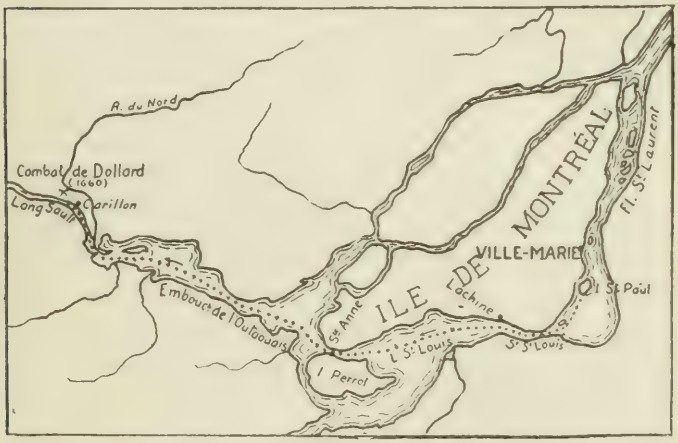

Trajet de Montréal au Long-Sault

En les apercevant, Dollard et les siens fondirent sur eux à force d'avirons et les poursuivirent avec tant de vigueur qu'ils allaient les prendre dans leurs barques, lorsque, après une pre-

mière décharge, les Iroquois s'enfuirent à force d'avirons, vers le rivage et disparurent dans les bois.

Pendant cette première action un des compagnons de Dollard fut tué, et, dans l'ardeur de la poursuite, un canot ayant chaviré, deux autres se noyèrent. (1)

Dollard revint à Montréal pour rendre les honneurs de la sépulture à ses compagnons morts. Le service funèbre fut chanté devant toute la population de Ville-Marie, au milieu d'un profond recueillement ; nul ne pouvait s'empêcher de pleurer en voyant ces braves jeunes gens, agenouillés autour des cercueils de leurs frères d'armes.

Cet accident, loin de refroidir l'ardeur des colons, excita au contraire leur courage. Plusieurs d'entre eux sollicitèrent de M. de Maisonneuve l'autorisation de remplacer les morts. Cette faveur fut accordée à trois d'entre eux parmi lesquels se trouvait celui qui avait hésité la première fois. Ils partirent le lendemain et passèrent au sud de l'île de Montréal ; ils traversèrent ensuite le lac St-Louis et tournèrent à droite à l'extrémité ouest de l'île pour entrer dans le lac des Deux-Montagnes. Aux rapides de Ste-Anne, les glaces qui en descendaient les arrêtèrent durant huit jours.

---

(1) Nicolas Duval fut tué, et Mathurin Soulard et Blaise Tuillé se noyèrent.

Ayant enfin réussi à traverser le lac des Deux-Montagnes et à remonter la rivière Ottawa, ils arrivèrent, le premier mai, au pied du Long-Sault, où ils campèrent pour y attendre les Iroquois, qui devaient passer dans le chenal qui se trouve

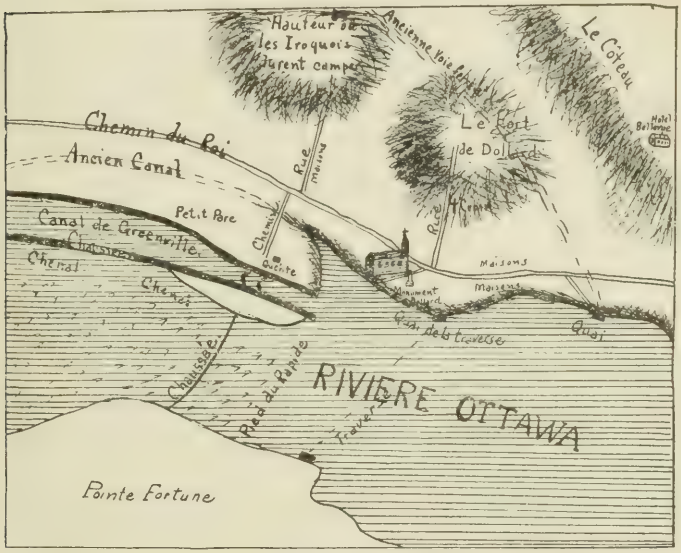

Plan de Carillon d'après un croquis de M. l'abbé J.-V. Pelletier

le long de la rive nord, dans leur route vers Montréal. (1)

"A l'endroit où Dollard s'arrêta, au Long-Sault, se trouvait un petit fort sauvage que les

(1) Ils eurent aussi à faire quelques portages, c'est-à-dire à porter sur leurs dos leurs barques et leurs bagages, pour éviter les rapides et les glaçons qui mettaient leurs embarcations en danger.

Algonquins avaient construit l'automne précédent sur un des côteaux qui dominent la rivière. Ayant trouvé la position excellente, Dollard se mit en frais de fortifier cet endroit en y construisant une palissade de pieux consolidés de pierre, de terre et d'arbres entrecroisés." (1)

A peine y était-il installé qu'il fut rejoint par une troupe de Hurons et d'Algonquins, au nombre de 39, qui venaient lui prêter main forte.

Ces sauvages venaient de Trois-Rivières et ils étaient allés annoncer aux habitants de Ville-Marie que les Iroquois avaient formé le complot d'exterminer à la fois Ville-Marie, Trois-Rivières et Québec.

Le grand défaut des Français, dit M. Dollier, est de trop parler. Les colons de Ville-Marie, en entendant les Hurons, leur répondirent qu'ils savaient ce qui se préparait et que même une expédition, commandée par Dollard des Ormeaux, était déjà partie pour aller rencontrer les Iroquois au Long-Sault.

En apprenant cela, le chef Huron Anahotaha, demanda à M. de Maisonneuve la permission d'aller rejoindre Dollard avec ses gens. De son côté, le chef algonquin,Mitiwemey, accompagné de trois des siens, voulut se joindre à lui.

M. de Maisonneuve, sachant qu'on ne peut jamais compter sur la fidélité des Sauvages,

---

(1) P. Rousseau

essaya d'abord de les détourner de leur intention d'aller rejoindre Dollard ; mais, n'y pouvant pas réussir, il les laissa partir, et écrivit à Dollard de se défier jusqu'à un certain point de ces nouveaux venus, et de ne compter véritablement que sur les siens. (1)

Sachant qu'il courait à une mort certaine, Dollard ne cessait de s'y préparer par la prière. Il travaillait en priant ; tous ses compagnons faisaient de même.

Au bout de quelques jours les éclaireurs annoncèrent cinq canots sur la rivière. On se disposa à les recevoir au débarquement. A peine furent-ils descendus sur le rivage qu'ils furent accueillis par une décharge générale.

Trois sauvages réussirent cependant à s'échapper, et allèrent donner l'alarme à une armée de 300 des leurs qui les attendaient à une petite distance.

En attendant l'arrivée de l'armée iroquoise, Dollard abattit encore quelques arbres qui entouraient le fort afin de commencer à élever une seconde palissade autour de l'ancienne. " Malheureusement le temps manqua, car, peu après, on vit défiler en bon ordre les Iroquois qui portaient la hache de guerre à leur ceinture et dont les fusils, rangés sur le devant de chaque canot, étaient prêts à l'attaque et à la défense." (2)

---

(1) P. Rousseau.
(2) Ferland.

Les alliés furent surpris, et comme ceux qui étaient à préparer le souper sur le bord de la rivière n'eurent que le temps de rentrer au fort, ils abandonnèrent tout : chaudières, ustensiles de cuisine, etc., ce qui, dans la suite, fut cause qu'ils ne purent pas s'approvisionner d'eau.

Avant de commencer le combat, Dollard se jeta de nouveau à genoux et offrit à Dieu sa vie pour le salut de la colonie de Ville-Marie. Ses compagnons ainsi que les sauvages alliés suivirent son exemple. " Chacun parlait à Dieu dans sa langue; c'était un concert de prières en françias, en algonquin et en huron." (1)

Au lieu de descendre à terre au pied du Long-Sault, les Iroquois, sachant qu'on les y attendait, descendirent un peu plus haut, et allèrent camper sur une petite élévation qui se trouvait de l'autre côté d'un petit ruisseau. Lorsqu'ils se furent placés en corps de bataille, ils envoyèrent un des leurs demander aux Français : " Quelles gens êtes-vous et que venez-vous faire dans ce fort ? "—On leur répondit : " Ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins qui viennent au-devant des Iroquois ". (2)

A peine l'envoyé des Iroquois avait-il rejoint les siens que ceux-ci commencèrent l'assaut en poussant leurs cris de guerre.

---

(1) P. Rousseau.

(2) Les Iroquois comprenaient les Agniers, les Onnontagués, les Tsonnonthouans, les Onneyouths et les Goyogouins.

Première partie du Combat

A la première attaque les Iroquois perdirent plusieurs combattants ; les Français, pas un seul. La deuxième attaque ne fut pas plus heureuse pour les Iroquois.

" A la troisième, Dollard fit garnir les pieux de son retranchement des têtes grimaçantes de quelques chefs Iroquois tombés dans le combat.

" A cette vue, les ennemis se précipitèrent avec des torches à la main sur les retranchements des Français pour les incendier, mais ils ne purent en approcher, et leurs torches n'éclairèrent que la chute de ceux qui tombaient pour ne plus se relever." (1)

Voyant leurs efforts inutiles, les Iroquois envoyèrent un canot demander le secours de 500 des leurs qui les attendaient dans les îles de l'embouchure de la rivière Richelieu.

En attendant l'arrivée des nouveaux guerriers, les Iroquois empêchèrent les Français de sortir de leur fort pour aller chercher de l'eau à la rivière. Ce fut une bien dure souffrance, car le fort étant construit sur une hauteur, on ne pouvait pas y trouver de l'eau bonne à boire ; en creusant la terre, on ne parvenait tout au plus qu'à se procurer un petit peu d'eau bourbeuse.

---

(1) P. Rousseau.

Pendant sept jours ils souffrirent ainsi de la faim, de la soif, du froid et de l'insomnie. Ne pouvant pas délayer la farine de maïs qui faisait leur seule nourriture, ils étaient obligés de l'avaler toute sèche.

Par de vigoureuses décharges de mousqueterie, Dollard essaya de trouver le moyen d'envoyer des hommes chercher de l'eau à la rivière ; mais, comme il n'avait que de tout petits vases d'occasion, la provision restait toujours insuffisante.

Une autre épreuve plus cruelle encore allait s'ajouter à ce que Dollard avait à souffrir. Les Iroquois, voyant la misère des Français, essayèrent d'attirer les Sauvages alliés de leur côté. Ils leur crièrent donc. " Rendez-vous, car autrement vous allez bientôt tomber entre nos mains et vous aurez à souffrir les plus grands tourments."

"Mourant de faim et de soif, et prévoyant qu'ils allaient être bientôt massacrés ou faits prisonniers, les Hurons se laissèrent attirer par les paroles trompeuses des Iroquois, et bientôt, deux par deux, quatre par quatre, ils se mirent à sauter par-dessus la palissade pour se joindre aux ennemis. Leur chef Anahotaha, voyant s'enfuir jusqu'à son neveu, déchargea sur lui son pistolet, mais il le manqua." (1)

---

(1) Hubert Larue.

" Les fuyards causèrent un double dommage par leur lâche conduite ; ils affaiblirent les forces des alliés, et ils ranimèrent le courage des Iroquois en leur faisant connaître le nombre des compagnons de Dollard." (1)

Par surcroît de malheur les sauvages alliés, ayant manqué de plomb quelque temps avant de passer du côté des Iroquois, Dollard avait dû leur en fournir, ce qui allait maintenant servir contre lui. Il ne se découragea pas cependant et ne recula pas devant la mort certaine qui l'attendait à bref délai. Mort atroce que les cruels Iroquois allaient certainement lui faire subir.

Sachant donc que lorsque le combat recommencerait c'en serait fini de lui, il se jeta de nouveau à genoux et offrit encore une fois sa vie à Dieu en expiation de ses péchés et pour le salut de Ville-Marie et la conversion des Sauvages. Tous priaient aussi avec lui.

Deuxième partie du Combat.

Bientôt un épouvantable cri de guerre, répété par tous les échos de la forêt, annonce l'arrivée des 500 Iroquois qui viennent du Richelieu.

Les assauts recommencent alors avec des clameurs capables de glacer d'effroi les plus braves guerriers. Les Français les reçoivent par

(1) Ferland.

de furieuses décharges qui les forcent à se retirer en laissant la terre couverte de leurs morts.

Trois jours durant, les Iroquois reviennent à la charge, tantôt par petites bandes, tantôt tous ensemble et en poussant leurs cris de mort ; mais chaque fois ils sont repoussés avec tant de

Combat du Long-Sault

vigueur qu'ils ne peuvent croire que le fort n'est défendu que par 17 Français et quelques Sauvages.

Interrogé de nouveau sur le nombre des défenseurs du fort, les traîtres assurent qu'ils ont dit la vérité. Honteux de se voir battus

par une si petite armée, les Iroquois décident de tenter un dernier effort avant de se retirer.

Il s'agit de trouver les braves qui se dévoueront à courir au dernier assaut et à recevoir les premières décharges.

" Fier et indépendant, l'Indien ne connaît pas de maître : il n'obéit qu'à son caprice et combat à sa guise. Dans de pareilles circonstances, les capitaines ne désignent pas les victimes, mais ils laissent aux braves la liberté de fixer leur sort : c'est la cérémonie des " Bûchettes."

" Voilà qu'on jette au milieu du camp une quantité voulue de bûches de bois ; les guerriers les plus intrépides sortent aussitôt des rangs et en relèvent chacun une, comme signe qu'ils sont prêts à se dévouer à la mort pour sauver le reste de l'armée."

" Prenant chacun trois bûches liées ensemble avec des écorces, ils se firent une sorte de boucliers qui les couvraient de la tête aux genoux ; et se serrant ensuite les uns contre les autres, et portant devant eux ce bouclier, ils se jetèrent tête baissée en avant, suivis de toute l'armée, afin de faire l'assaut des retranchements."

" Les Iroquois fondent sur le rempart comme la tempête. Dollard et les siens les reçoivent à coup de fusils et de pistolets."

" Les guerriers tombent comme les épis sous la faux, les cadavres s'entassent au pied de la palissade. Se servant de ce marchepied

humain pour essayer de franchir le rempart, les barbares se renouvellent, se pressent, et, se croyant déjà vainqueurs, ils crient :

—Anahotaha, rends-toi, tu auras bon quartier !

—J'ai donné ma parole aux Français, répond le vieux chef huron, et je mourrai avec eux ! (1)

" Durant l'assaut qui suivit cette noble réponse, le brave Anahotaha fut atteint en pleine poitrine par une flèche empoisonnée. Ne voulant pas que sa chevelure tombât entre les mains des Iroquois, il demanda qu'on lui mit la tête sur des charbons ardents ; ce qui fut fait."(2)

Voulant jeter la panique parmi les assiégeants, Dollard chargea un gros mousquet jusqu'à la gueule, l'arma d'une fusée, et le lança par-dessus les remparts ; malheureusement, le mousquet frappa une branche d'arbre qui le rejeta dans le fort où il éclata et tua ou blessa plusieurs combattants.

Ce regrettable accident fut cause qu'une partie de la palissade resta sans défenseurs. Les Iroquois se portèrent en masse sur ce point dont ils arrachèrent les pieux et se précipitèrent dans le fort.

L'épée ou le pistolet au poing, les héros se défendirent avec l'énergie du désespoir. Dollard, le brave Dollard, fut assommé par un Iroquois,

---

(1) P. Rousseau, Vie de M. de Maisonneuve.
(2) Hubert Larue.

au moment où la porte cédait. Il allait percer son adversaire de son épée, lorsqu'un second coup, donné par un autre ennemi, le renversa sans connaissance et baignant dans son sang.

Les Iroquois, hurlant comme des tigres, cherchèrent en vain d'autres ennemis à massacrer. Voyant que c'était là toute l'armée qui les avait tenus en échec pendant huit jours et leur avait tué un si grand nombre de guerriers, ils se dirent. " Si un aussi petit nombre de Français a pu nous causer tant de mal, comment pouvons-nous espérer de nous rendre maîtres de Ville-Marie et de Québec ? " et ils renoncèrent à leur plan de campagne.

Après ce carnage, les Iroquois tournèrent leur rage contre les Hurons déserteurs, qu'ils amenèrent dans leurs bourgades, où " il s'en fit de furieuses grillades ".

Après avoir fait le pillage du fort, les Iroquois dressèrent un échafaud sur lequel ils firent monter tour à tour les prisonniers ainsi que ceux qui s'étaient d'abord rendus volontairement.

« Aux uns ils firent manger du feu ; aux autres ils coupèrent les doigts ou ils brûlèrent les jambes ; tous enfin reçurent les marques de leur captivité ». (1)

Ce spectacle si agréable aux yeux des Iroquois, ajoute la Relation, ne le fut pas moins aux yeux des anges, car tandis que tous souffraient avec

(1) Journal des Jésuites.

patience pour l'amour du bon Dieu, un prisonnier huron, se souvenant des instructions qu'on lui avait faites, se mit à exhorter ses frères à mourir chrétiennement et à prier jusqu'au dernier soupir ; ce qu'ils firent avec un courage digne des premiers chrétiens.

Tous ces détails ont été racontés par trois prisonniers hurons, qui réussirent à s'échapper des mains des Iroquois et arrivèrent à Montréal, presque morts de fatigue, le trois juin suivant.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette bataille. Un Huron converti nommé Louis, qui a été témoin de ce combat, dit que les Iroquois ont perdu le tiers de leur armée.

A Québec comme à Montréal on salua cette glorieuse défaite par le chant du "*Te Deum,*" et on se hâta de prier pour tous les héros du Long-Sault.

Prières pour les défunts.

Les personnes qui avaient hérité des biens des braves défenseurs de la colonie, s'empressèrent de faire célébrer les quatre messes qu'ils s'étaient engagés de faire chanter pour eux.

Les premières de ces messes furent celles de Dollard. Tous les colons y assistèrent et y firent la sainte communion. Il y eut bien des larmes de versées à cette occasion. M. de Maisonneuve surtout paraissait inconsolable et ne

cessait de faire l'éloge des héros disparus et surtout de son cher Dollard, et lui-même fit chanter plusieurs messes pour le repos de leurs âmes.

Pendant longtemps, la conversation entre les colons ne roulait pour ainsi dire que sur ce sujet. On parlait de la piété des uns, du zèle des autres, et souvent, pendant ces entretiens, des larmes mouillaient les paupières de plusieurs.

Réflexion

Si on considère le combat du Long-Sault au point de vue naturel, on y voit Dollard et ses compagnons repoussant les Iroquois ; mais, si on le considère plus attentivement et au point de vue de la religion, on s'aperçoit que le seul ennemi de la colonie de Ville-Marie, c'est le démon.

En effet, la fondation de Ville-Marie ayant eu pour but de procurer la gloire de Dieu, le démon devait s'y opposer de toutes ses forces.

Qu'on se rappelle, en effet, cette fondation. —Un jour, Notre-Seigneur apparut à un homme de France d'une grande sainteté, appelé M. de la Dauversière, et, lui montrant toute l'île de Montréal et les personnes qu'il destinait à y fonder une colonie, il lui dit : " Tu vois cette grande île du fleuve Saint-Laurent. Je désire

que tu envoies les personnes pieuses que voilà, y fonder une ville en l'honneur de ma Mère".

Après avoir eu cette vision, M. de la Dauversière se mit à chercher les personnes que le bon Dieu lui avait montrées et qui devaient l'aider dans son entreprise. La Providence vint à son aide.

Comme il passait dans le jardin du château de Meudon, près de Paris, il rencontra un jeune prêtre qui avait eu aussi la même vision que lui : c'était M. Olier. Ces deux personnes ne se connaissaient pas et ne s'étaient jamais vues, mais elles se saluèrent par leurs noms et se racontèrent l'une à l'autre la vision qu'elles avaient eue. Il en fut de même pour les autres chefs de cette expédition.

La fondation de Ville-Marie était donc l'œuvre de Dieu et voilà pourquoi le démon s'efforça de la détruire.

Aussi, derrière les Iroquois qui persécutaient les colons de Ville-Marie, il faut voir le démon persécutant l'Église de Dieu.

Mais c'est par son sang, et par le sang des Apôtres et des premiers chrétiens que Jésus-Christ a fondé son Église ; c'est aussi par le sang de ses missionnaires et de ses premiers colons que l'Église de Ville-Marie a été fondée ; et, au nombre de ces martyrs (1) il faut citer

(1) Je déclare me conformer aux décrets d'Urbain VIII au sujet des mots sainteté, etc.

Dollard et ses compagnons qui sont allés au Long-Sault comme les croisés allèrent autrefois en Terre-Sainte, pour défendre la religion chrétienne. . .

Mais le démon n'a pas cessé d'attaquer la religion chrétienne, et aujourd'hui encore il la poursuit partout. Il se sert des indifférents et des libres penseurs, des lieux d'amusements, des mauvais livres et des mauvais compagnons, etc., mais les vrais catholiques savent lui résister comme Dollard et ses compagnons ont résisté aux Iroquois, et toutes les ruses du démon ne servent qu'à leur donner l'occasion d'acquérir de plus grands mérites pour le ciel.

Hommages aux braves de Long-Sault

En 1910, en l'honneur du 250e anniversaire du Combat du Long-Sault, un groupe de jeunes gens de Montréal, avec l'aide d'autres personnes dévouées, organisèrent une fête religieuse et patriotique qui fut célébrée le 29 mai au matin.

La fête commença par une messe solennelle à l'église Notre-Dame, (cette paroisse ayant été celle de Dollard et de ses compagnons), qui était drapée de noir et décorée de fleurs naturelles et artificielles.

Sa grandeur Mgr Bruchési occupait le trône épiscopal et le sanctuaire était rempli de centaines de prêtres. Les représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste et de plusieurs autres sociétés occu-

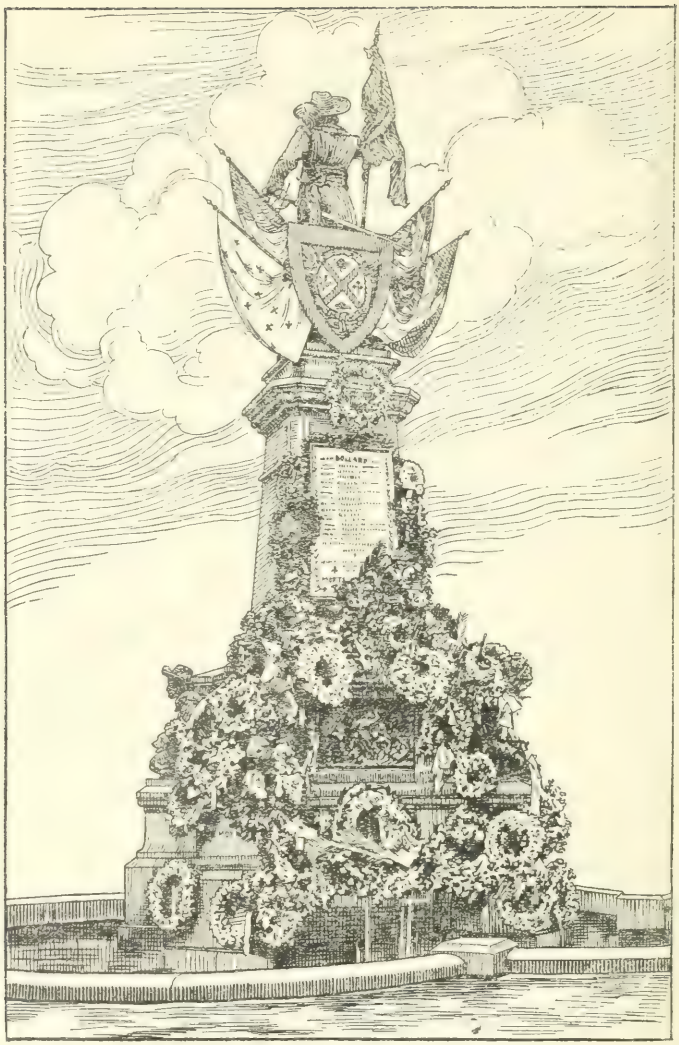

Monument de Maisonneuve (du côté du bas-relief représentant l'exploit de Dollard) décoré pour la manifestation à Dollard en 1910

paient les premières places au pied de la balustrade. Autour du catafalque, qui était illuminé à profusion, des détachements de volontaires formaient une garde d'honneur, et, malgré sa vaste nef et ses deux grands jubés, l'église Notre-Dame était encore trop petite pour contenir la foule qui se pressait jusque sur le portique.

Dans un sermon bien approprié, M. l'abbé Henri Gauthier rappela à l'assistance l'acte de patriotisme accompli par les Braves du Long-Sault et montra comment les Canadiens devaient imiter cet exemple.

Après la messe tous se rendirent sur la Place d'Armes, qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

Le monument de M. de Maisonneuve, au pied duquel la démonstration patriotique eut lieu, était orné à profusion, de couronnes, de palmes, de fleurs naturelles, d'écussons et de drapeaux.

Du côté du monument où se trouve le bas-relief de l'Exploit du Long-Sault, s'élevait une estrade sur laquelle prirent place des orateurs et autres personnes de distinction. Les volontaires du 65e Régiment formaient une garde d'honneur autour du monument et ils saluèrent lorsque l'officier en charge lut les noms des Braves tombés glorieusement au Long-Sault il y a deux siècles et demi.

Toutes les cloches de l'église Notre-Dame sonnèrent pendant plusieurs minutes, après quoi

des discours furent prononcés en français et en anglais.

Mgr Bruchési parla le premier. Il rappela d'abord l'histoire du dévouement de Dollard et de ses compagnons, puis il exprima le désir que la première école qui serait construite à Montréal portât le nom d'École Dollard. (Ce désir s'est réalisé. Une école de garçons, située dans la paroisse S.-Georges, porte ce nom.)

M. l'abbé Mélançon lut deux jolis sonnets de sa composition : l'un en l'honneur de Dollard et l'autre en l'honneur de ses compagnons. Il serait à désirer que tous les écoliers apprissent ces beaux sonnets par cœur. Ce serait une magnifique leçon de patriotisme.

M. John Boyd lut ensuite un beau poème intitulé " The Death of Dollard ", qui est de sa composition et qui lui mérita les applaudissements de tous. Après cette lecture, M. Boyd, parlant au nom des Canadiens-Anglais, fit un vibrant appel en faveur de la bonne entente entre les Canadiens des deux grandes races qui habitent le Canada.

M. Henri Bourassa, qui parla ensuite, reçut aussi les plus chaleureux applaudissements. Tous ces discours mèriteraient d'être cités en entier.

La fête se termina par les chants : " O Canada " et " Dieu sauve le Roi."

Épilogue

Je n'ai pas à vous montrer ce soir, comment les exemples de religion et de patriotisme donnés par Dollord et ses compagnons ont été imités par les Canadiens-Français. Vos connaissances de l'Histoire du Canada vont font sans doute admirer le mérite et les œuvres patriotiques de notre clergé, de nos communautés religieuses, de nos institutions nationales, principalement de la Société Saint-Jean-Baptiste, autant que les énergiques et efficaces revendications de nos droits de Papineau, de Lafontaine, de Crémazie, de Chapleau, de Georges-Étienne Cartier, et de l'éminent Canadien-Français qui vient de disparaître en emportant les regrets universels, Sir Wilfrid Laurier.

—Fin de la Causerie—

Il me fait plaisir de pouvoir publier ici, avec l'autorisation de leurs auteurs, les deux poésies sur Dollard qui furent lues lors de la manifestation du 29 mai 1910.

(Sonnets lus à la manifestation Dollard, au pied du monument de Maisonneuve, en 1910.)

A DOLLARD DES ORMEAUX

Honneur à toi !... J'évoque aujourd'hui ta figure
Humble, chevaleresque et sainte, si les mots
Pour atteindre à ta gloire ont assez d'envergure,
Sauveur de notre ville, ô Dollard des Ormeaux !

Déjà, les fondateurs de la cité future
Voyaient l'horizon noir d'inévitables maux,
Quand tu livras ta vie, héroïque pâture,
A la guerre embusquée au seuil de nos hameaux...

O martyr !... Le Peau-Rouge a dispersé tes restes,
Dans nos seuls souvenirs enseveli tu restes...
Mais, ton pur holocauste en apparaît plus beau !

Et je veux que ces vers, dans lesquels passe l'âme
De Montréal reconnaissant et qui t'acclame,
Soit une humble épitaphe à ton corps sans tombeau !

A SES COMPAGNONS

Dans les bois du Long-Sault, soldats, le vent raconte
Votre exploit d'héroïsme et dit vos noms : Lecomte,
Grenet, Braisier, Robin, Tillemont... nobles cœurs
Tombés dans la défaite et cependant vainqueurs !

Un contre vingt durant dix jours sans peur, sans honte
Bravant d'un œil serein la mort fatale et prompte,
D'une ville au berceau vous fûtes protecteurs,
En barrant de vos corps la route aux destructeurs.

Ah ! vous l'avez écrite en traits de sang la page
Qui déborde pour nous de force et de courage :
Notre histoire n'a pas de plus riche dépôt...

Vienne un jour en danger, la contrée où nous sommes,
Votre sublime exemple enflammera les hommes

Et, vers la Gloire, ils le suivront...—comme un drapeau !

N.B.—Pour le poème de M. John Boyd, voir à l'appendice A

La journée de Dollard

En 1918, les Canadiens français ont inauguré une manifestation patriotique qui a reçu l'approbation de tous ; celle de consacrer une journée tous les ans pour rappeler les actions héroïques des héros de notre histoire. Cette manifestation, due à l'initiative de la *Ligue des Droits du francais*, est désignée sous le nom de *Journée de Dollard.*

La manifestation de 1918 a consisté en un pèlerinage patriotique fait le 24 mai à l'endroit même des exploits de Dollard et de ses Compagnons.

« Une centaine de pèlerins, représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Société Historique, de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne française, des directeurs de la Ligue, des professionnels, des artisans, des prêtres, des écrivains, des vieux venus se remémorer, des jeunes venus s'instruire, firent l'inoubliable voyage ».(1)

Avec les moyens de transport actuels, le voyage se fit plus rapidement et avec plus de confort que lorsque Dollard le fit à travers les glaces et en épiant les Iroquois.

En débarquant à Carillon, tous furent reçus très cordialement par M. le curé J.-A. Verner et M. le maire R.-V. Gauthier, après quoi M. l'abbé

(1) Nap. Tellier dans l'Almanach de la Langue Française de 1919, page 45.

Guindon, p.s.s., qui avait fait une étude spéciale des lieux, « mit ses lumières de chercheur au service de ses compatriotes arrivés enfin, comme il le disait agréablement, pour sonner le réveil du souvenir ». (1)

« Les choses savent quelquefois parler bien hautement à quiconque veut bien les écouter. Les pèlerins entendirent sans doute leur voix car c'est avec une émotion visible qu'ils se découvrirent l'instant après » (2) pour écouter la lecture de l'immortelle relation de Faillon par M. l'abbé Lionel Groux qui sut tirer de cette lecture des leçons d'endurance et de combat. Tous chantèrent ensuite avec enthousiasme : « O Canada, terre de nos aïeux ! »

La manifestation de 1919

La manifestation annuelle inaugurée en 1918 sous le nom de *Journée de Dollard* fut encore plus solennelle en 1919. Il y eut, à cette occasion, en présence d'une foule considérable, dévoilement d'un magnifique monument érigé en l'honneur des Héros du Long-Sault.

Voici ce que M. l'abbé E. Lacroix écrivait à ce sujet dans l'Almanach de la Langue Française : « Le pèlerinage Dollard est né et il semble bien

(1) M. Nap. Tellier dans l'Almanach de la Langue Française de 1919, page 49.

(2) *Ibid.*

vivant. L'an dernier, l'Action française lançait un appel discret et nous étions partis en automobile à peine plus nombreux que le groupe primitif. Nous sommes retournés cette année par train spécial. . . Les invités sont la vieille France toujours jeune et la Nouvelle-France représentée par un membre du gouvernement provincial, par la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société Historique de Montréal, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne française, l'Action française...

« C'est la France et le Canada réunis. La France vient chanter la louange de fils qui lui font honneur et le Canada français veut réparer un oubli qui a trop longtemps duré.

« Il n'y a pas d'indifférents parmi les quelque cinq cents pèlerins du 24 mai, presque tous décorés de l'insigne Dollard ».

« Une température incertaine et même menaçante jusqu'au moment du départ éloigne tous ceux qui ne venaient pas au Long-Sault pour déposer sur la tombe jusque là sans noms des héros morts au champ d'honneur de la patrie menacée, l'hommage de leur profonde admiration et de leur vive reconnaissance.

« Mais comment parler de tombe lorsqu'il n'y eut que des cendres par les vents emportées ? La tombe, ici, c'est la terre qui a bu le sang et s'est mêlée à la poussière des ossements ; ce sont les vieux arbres du côteau voisin qui ont frissonné d'admiration aux jours de l'éclatant combat et

Monument Dollard à Carillon

qui, attristés, ont longtemps attendu l'heure des réparations en mêlant leurs voix mélancoliques à celles de la brise pour chanter doucement la gloire des grands vaincus ».

Dévoilement du monument Dollard à Carillon

Samedi, le 24 mai 1919, eut lieu, à Carillon, le dévoilement d'un magnifique monument en l'honneur des Héros du Long-Sault (1).

Un train spécial conduisit les représentants des différentes sociétés et les personnages officiels à Pointe-Fortune, d'où le navire du gouvernement le " d'Argenteuil ", mis gracieusement à la disposition des organisateurs, les traversa à Carillon.

M. R.-V. Gauthier, maire de Carillon, reçut les invités et lut une adresse de bienvenue, dans laquelle il dit toute la fierté qu'éprouvaient ses concitoyens, de posséder le Monument Dollard.

---

(1) " Le nom de Carillon vient du nom d'une île non loin d'ici (l'île Decary). Cette île est plus généralement connue aujourd'hui encore sous le nom d'île Jones. Ce nom donné à l'île vient du nom d'un soldat du régiment de Carignan qui était propriétaire de l'île."

" Le monument Dollard a été élevé au fond le la " baie du débarquement " en face du remou qui favorisait la descente des Iroquois, et sur les ruines de la première maison bâtie à Carillon."

M. l'abbé Verner.

Il me fait plaisir de reproduire ici cette magnifique adresse, avec l'autorisation de M. le maire de Carillon.

" Messieurs,

" Au nom de la Municipalité de Carillon j'adresse les vœux de bienvenue aux membres du Comité du Monument Dollard, aux distingués représentants de la France, de la Province, de la Société Historique, de l'Action Française et de l'A. C. J. C., et bienvenue aussi à tous les visiteurs venus en grand nombre pour acclamer les héros de notre race. Nous remercions les membres du " Comité du monument Dollard " pour le don magnifique qu'ils font à notre localité. Carillon, grâce à eux, va commencer aujourd'hui à prendre son cachet historique, le granit va le fixer à jamais dans le petit coin de terre le plus glorieux du Canada."

" Aux lieux consacrés par un grand fait, écrivait récemment M. l'abbé Groulx, nous aimons voir de la solennité grave et pieuse ; nous veulons que le décor s'approprie aux souvenirs qu'il encadre." Et M. l'abbé Groulx ajoutait : " Beaucoup de ces caractères se réunissent dans le décor du Long-Sault. C'est le coteau profond des lieux solitaires. Le village minuscule et paisible, échelonné au fond de la grève, bien enfermé dans l'enceinte de ses coteaux et la ligne de la forêt, est fait pour rester longtemps le reliquaire

d'une noble histoire. On lève les yeux vers les éminences prochaines, on écoute en bas la chute solennelle des eaux, et l'on se dit que là-haut des arbres vivent encore qui furent les témoins des combats tragiques, que, dans leurs feuilles, passe avec le vent un souffle de légende, pendant que le Long-Sault orchestre au loin et jusque sur les galets une sonore rumeur de gloire..... Au-dessus de cela il y a l'histoire qui solennise le paysage ". Nous ne savons trop comment remercier M. l'abbé Groulx pour ces paroles qui nous font chérir encore plus le petit coin de terre que nous habitons....."

" Maintenant, la gloire plus forte que l'oubli, pousse un germe vigoureux ; sur la tombe du héros s'épanouit une floraison de pierre ou de bronze, et le sol, ainsi consacré, appelle les pèlerins comme une terre sainte ".

" C'est au sculpteur Laliberté que nous devons ce bronze et cette pierre qui vivent et parlent ; mais c'est au Comité du Monument Dollard que nous adressons d'abord nos remerciements, parce que c'est par son zèle et sa générosité que nous sont venus et ce geste et cette parole, que les siècles ne feront plus jamais disparaître. C'est le Comité du Monument Dollard qui a donné à l'artiste l'occasion de produire son œuvre, et qui a exécuté le projet que beaucoup nourrissaient déjà dans leur cœur mais devant lequel ils restaient impuissants. C'est le Comité

du Monument Dollard qui, prenant l'initiative d'une entreprise qui restait chez d'autres à l'état d'idée, a permis à toutes les bonnes volontés de se manifester. Il faut remercier sans doute ceux qui avant eux ont lancé cette idée dans le public, mais c'est à eux que revient tout le mérite de l'accomplissement et de la réalisation."

"Cette idée d'un monument à Dollard a hanté beaucoup d'esprits même parmi nos compatriotes de langue anglaise, et ils se réjouiront avec nous de la voir au jour."

"Ici, autrefois, à Carillon, il y avait un vieux professeur, un homme distingué que des revers de fortune n'avaient pas détourné d'un noble idéal, qui s'est intéressé à son pays et qui a écrit, durant ses loisirs, l'histoire d'Argenteuil, et ce vieux professeur, que ceux de ma génération ont connu, s'appelait C..... Thomas et il a écrit de belles pages sur Carillon. Il a parlé du fait d'armes de Dollard, et, après avoir exalté le courage de nos héros, il terminait tristement en disant ces paroles dans lesquelles ne se dissimule pas un amer reproche : "But to the shame of Canada, be it said, no monument marks the spot of this memorable defence, and even its location is now subject of conjecture. Indeed it is surprising to find how great this number even in this section of Canada, who declare that they never heard of this event, we can under-

stand why Daulac's (1) contemporaries failed to mark the spot with an appropriate monument, as they were few in number, and waging incessant warfare with poverty, as well as Indians. For, a century after this event, also its site was remote from civilization, in an unbroken wilderness ; and anything of this kind erected there would, doubtless, have been destroyed by the savages. But, for century past, no such obstacle to a proper recognition of this gallant band has existed, and every patriotic Canadian should desire to show to the foreign visitor who passes up and down the Ottawa, that Canada has her Thermopyles."

" Grâce au travail de nos historiens, des textes indiscutables ont démontré que le lieu de la bataille de Dollard est ici, et M. l'abbé Guindon a pu dire avec certitude l'endroit du débarquement, et il a presque indiqué du doigt l'endroit précis où se trouvait le fort et celui où campaient les Iroquois. Désormais, le monument que l'on va dévoiler indiquera à tous les étrangers le point, vis-à-vis du remou, où sont débarqués les combattants et nous ne désespérons pas d'avoir plus tard un monument de la nation Canadienne élevé là même où se trouvait le vieux fort."

" Nous remercions M. le Président du Comité du monument Dollard qui a fait le premier pas vers nous, en nous promettant un monument.

---

(1) On sait que certains historiens donnent ce nom à Dollard.

Nous n'ignorons pas les ennuis et les difficultés que lui a causés sa noble entreprise. Son âme d'artiste, à la hauteur de son idéal, n'a pas failli et il a accompli sa promesse. Nous lui souhaitons aujourd'hui entière satisfaction, convaincus que nous sommes de rencontrer en ceci tous les désirs de ceux qui l'ont secondé, car l'Action française et la Société Historique, l'ont appuyé avec générosité et n'ont pas manqué de nous aider."

" Nous sommes heureux de remercier en même temps M. le Premier Ministre de la Province, qui nous honore par la présence de l'un de ses plus dignes représentants."

" Enfin bienvenue à la France dont nous saluons ici le Consul. Toutes les fois que la France s'occupe de nous, nous nous sentons grandir, et n'est-ce pas elle qui est grande ici ? N'est-ce pas la France que nous acclamons en acclamant Dollard ? Nous sentons bien que ces lieux sont consacrés puisque la France d'aujourd'hui vient ici rencontrer la France d'autrefois."

Dans l'après-midi, à deux heures, M. l'abbé J. C. Brophy, bénit la croix érigée à l'endroit où était construit le fort de Dollard ; puis la foule se massa autour du Monument, face au Long-Sault, pour entendre les orateurs qui avaient pris place sur une grande estrade.

Sur cette estrade on remarquait aussi les invités suivants : l'hon. Honoré Mercier, repré-

sentant le gouvernement provincial ; M. Henri de Clerval, représentant le consul de France, le lieut. col. La Flèche, D. S. O. ; MM. Alfred Laliberté, le sculpteur du monument ; J.-B. Lagacé, président, du comité du monument ; Victor Morin, N. P., président de la Société Saint-Jean-Baptiste ; Emile Miller, chef du secrétariat ; Montarville B. de la Bruyère, monsieur Blaise Juillet, descendant de l'un des Héros de 1660, et madame Juillet, parents de la fillette qui a dévoilé le monument ; M. l'abbé J. Verner, curé de Carillon, M. l'abbé Groulx, le Rév. Père Brophy, curé de la paroisse de Sainte-Agnès, Montréal, et plusieurs autres prêtres et laïques de distinction.

M. J.-B. Lagacé ouvrit la série des discours en remerciant tous ceux qui avaient contribué à l'érection de ce monument. Il dit en terminant : " Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à prier Mlle Maria Juillet de faire tomber le voile qui cache encore à notre vue le monument des pieux chevaliers de la Nouvelle-France. Messieurs, veuillez-vous découvrir... Là où la mort a fauché l'héroïsme, la gloire va moissonner de l'immortalité ."...

...Alors la descendante de Blaise Juillet s'avança et dévoila le monument, pendant que des petites filles, vêtues de blanc, couvraient le piédestal de fleurs des champs, que la fanfare du collège de Rigaud jouait : " O Canada ! " et que la foule applaudissait de tout cœur.

L'œuvre de Laliberté apparut dans toute sa beauté et on put lire la légende gravée sur le socle : " Ici ont généreusement donné leur vie pour la Nouvelle-France, Adam Dollard des Ormeaux, Christophe Auger dit Desjardins, Jacques Brosseau dit Cognac, Jacques Brassier, François Crusson dit Pilote, Alonie Delestre, René Doussin, Simon Grenet, Laurent Hébert dit Larivière, Nicolas Jasselin, Robert Jurie, Jean Lecompte, Louis Martin, Etienne Robin dit Desforges, Jean Tavernier dit Lalochetière, Nicolas Tillemont, Jean Valets, Mai 1660 "

M. le Curé Verner adressa ensuite quelques paroles patriotiques, puis avec un enthousiasme débordant, il lut la poésie ci-dessous, dont il est l'auteur, et dans laquelle il fait l'apothéose des Héros tombés au Long-Sault. Il me fait plaisir de pouvoir la reproduire ici avec la bienveillante permission de l'auteur.

DOLLARD AU LONG-SAULT

Vous pouvez donc monter debout dans la lumière,
Vous, Dollard des Ormeaux et vous Lalochetière ;
Delestre, levez-vous ; levez-vous Tillemont ;
Debout dans les tombeaux tous les morts dont les noms
Vont s'inscrire à jamais au livre de l'histoire ;
Approchez-vous de nous, les semeurs de victoire ;
Vous Grenet, vous Jurée et Lecompte et Robin,
Hébert, Martin, Valets, Brassier, Josselin ,

Apparaissez, sauveurs de la Nouvelle-France.
Venez-tous, Augier, Crusson, Boisseau, Doussin,
Debout comme les blés quand la moisson commence
Les grands morts du Long-Sault, et face à l'Ottawa,
Donnez-nous des leçons d'honneur et de vaillance,
Vous qui fûtes suivis par Anahotaha.

M. H. de Clerval, après avoir comparé aux Héros du Long-Sault ceux du 22e régiment, termina son discours en disant : " Nous garderons à jamais la mémoire de ce que furent, à nos côtés, nos frères, les soldats canadiens français. Votre devise est : " Je me souviens ! " Croyez-le, nous aussi, nous nous souviendrons."

M. Victor Morin fit ensuite un éloquent discours qui serait à citer en entier. Il termina par ces mots : " Unissons-nous donc, Canadiens d'origines différentes, dans un même sentiment de gratitude envers ceux qui ont assuré l'emprise de la civilisation européenne au sol canadien, et, levant ensemble nos mains et nos cœurs vers ce monument consacré à la gloire des martyrs de la patrie, prenons l'engagement de respecter l'œuvre qu'ils ont si laborieusement édifiée."

M. l'abbé Groulx rappela comment les liens de la foi et de la langue nous relient à l'histoire chevaleresque de Dollard.

Monsieur l'abbé J.-C. Brophy, qui s'est activement occupé des recherches tendant à fixer l'endroit précis du lieu du combat, a donné

le résumé de son travail, et il ajouta que les enfants de la France n'avait pas changé depuis 1660. Dollard avait dit : " Ils ne passeront pas." A Verdum, les Poilus crièrent : " Ils ne passeront pas ! " Les Iroquois se sont arrêtés au Long-Sault, les Allemands n'ont pas franchi Verdun.

Excursions pieuses et patriotiques à Carillon.

Depuis qu'un monument est érigé à Carillon en l'honneur de Dollard et de ses compagnons, cet endroit est devenu un lieu de pèlerinages patriotiques. Les élèves des collèges de Rigaud, de Beauharnois, de Sainte-Thérèse, du Gésu, de l'Assomption et d'ailleurs y sont venus tour à tour.

Mais la plus solennelle de ces excursions est celle qui a eu lieu le dimanche, 7 septembre 1919, sous les auspices de l'Action française.

Cette excursion, organisée par la garde indépendante Benoît XV de Ville-Emard, comptait un grand nombre de pèlerins non seulement de la paroisse, mais aussi de plusieurs autres. La " garde indépendante du Sacré-Cœur " de la Pointe Saint-Charles s'était jointe à celles de Ville Emard et de Lachine.

Le curé de Ville Emard, M. Z.-N. Hurteau, s'était mis à la tête de ses paroissiens pour accom-

plir cette sorte de pèlerinage. Egalement M. D.-A. Lafortune, député fédéral de Jacques-Cartier et M. J.-S.-A. Ashby, député provincial du même comté, avaient tenu à en faire partie.

M. l'abbé Lionel Groulx, représentant de l'Action française, fut le principal orateur de l'après-midi.

" M. l'abbé Groulx félicite la garde Benoît XV de l'heureuse idée qu'elle avait eue de faire ce pèlerinage à la fois patriotique et religieux, puis, après avoir rappelé brièvement le récit du combat de Dollard, l'orateur tire de cet événement deux leçons : l'une de piété et l'autre d'endurance patriotique."

" Si Dollard a pu faire le sacrifice de sa vie, dit-il, c'est qu'il régnait à Ville-Marie une atmosphère de généreuse piété. Nous devons aussi chercher notre force dans la prière ardente qui nous facilitera l'accomplissement de nos devoirs nationaux. Les héros du Long-Sault ont tenu jusqu'au bout. Nous aussi, nous devons persévérer dans la lutte pour la revendication de nos droits ; nous n'avons pas d'Iroquois à combattre, sans doute, mais nous avons des ennemis tout aussi dangereux qui nous entourent. Jetés comme nous le sommes au milieu de races qui haïssent profondement notre caractère national, nous devons veiller à ce que nous ne perdions pas nos titres de catholiques et de français."

"Enseignons le français à nos enfants ; n'allons pas, dans l'espérance de gagner quelques piastres, éteindre les syllabes françaises sur les lèvres de nos enfants pour les remplacer par des syllabes anglaises. Parlons français au téléphone, chez l'épicier, partout où nous avons le droit de faire triompher notre langue. C'est ainsi que nous garderons le serment de fidélité que nous devons tous prononcer au pied du monument Dollard." (1)

MM. les députés D.-A. Lafortune et J.-S.-A. Ashby dirent ensuite quelques mots bien appropriés à la circonstance, puis le Rév. Z.-N. Hurteau termina la série des discours par une remarquable improvisation que l'on trouvera à l'appendice B, page 195.

La manifestation de 1920.

Le pèlerinage annuel de l'Action Française à la tombe de Dollard à Carillon s'est continué en 1920 avec le même succès que l'année précédente au milieu d'un nombre considérable de personnes venues non seulement de Montréal et des environs, mais même de la province d'Ontario.

Rendus à Carillon, tous gravirent d'abord la colline où s'élevait autrefois le fortin de Dollard et de ses compagnons. Car, bien que le monument historique soit érigé au bord de l'eau, c'est sur la

(1) Le Devoir, 8 septembre 1919.

colline que les pèlerins aiment d'abord à se rendre comme pour y puiser, « à cette source d'inspiration enveloppée comme d'une atmosphère de bataille et de tenacité » (1) les leçons de foi et de patriotisme qui s'en dégagent naturellement.

« On revint ensuite au pied du monument où les orateurs devaient chanter les vertus de ces héros, exalter leur courage et dire quel fut leur foi et leur abnégation. C'est la partie la plus impressionnante de la fête. Pendant que les orateurs parlent, l'air semble imprégné d'un souffle de patriotisme qui pénètre jusqu'aux fibres les plus intimes de nos êtres. C'est la fête du souvenir, l'enseignement de l'histoire qui se fait devant la foule pensive et recueillie, et chacun y puise un renouveau de force et de tenacité pour les luttes de chaque jour.

« Les élèves du collège Saint-Joseph d'Hawkesbury, Ont., étaient en grand nombre à la fête, fanfare en tête, sous la direction du frère Anatolius. Il faut féliciter particulièrement ces jeunes qui durent marcher deux milles pour se rendre au lieu du pèlerinage, le train n'arrêtant pas à Carillon. Et grâce à eux, la fête fut égayée d'une excellente musique.

« Les élèves du couvent Saint-André assistaient en grand nombre. Elles étaient conduites par les révérendes Sœurs qui ont déployé beaucoup

---

(1) *La Presse,* 25 mai 1920.

de zèle en la circonstance. Les élèves ont très bien chanté quelques chansons appropriées à la fête.

« Avant la cérémonie, les pèlerins se rendirent à la chapelle où M. le curé Perrier, de Saint-Enfant Jésus du Mile End, entonna un Magnificat auquel tous s'associèrent. On revint ensuite vers le monument où M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, déposa une magnifique gerbe de roses rouges, qu'on a appelé la rose de Dollard.

« M. l'abbé Groulx prononça ensuite quelques mots pour féliciter la paroisse de Carillon qui a fait la toilette du site où s'élève le monument. Ces fidèles gardiens du souvenir se sont bien acquittés de leur tâche et il faut les remercier. M. l'abbé Groulx félicite les enfants d'Hawkesbury du dévouement qu'ils ont apporté en faisant cette longue marche ; venant d'Ontario, dit-il, l'orage ne pouvait les faire reculer.

« M. l'abbé J.-J. Décary, curé de la paroisse, souhaita ensuite la bienvenue aux pèlerins. Il dit que la population de Carillon ne forme qu'une très petite colonie, mais on y trouvera les rigides gardiens du monument qu'on a élevé à la mémoire de Dollard.

« M. Adélard Leduc, avocat, représentant la société Saint-Jean-Baptiste, prit ensuite la parole.

---

(1) *La Presse*, 25 mai 1920.

Il a prononcé un discours particulièrement chaleureux. Il vanta l'acte héroïque de Dollard et de ses compagnons qui sont venus mourir en 1660 pour que nous vivions tous. Tout ici, dit-il, rappelle l'exploit des premiers temps de la colonie.

« M. Martineau, avocat, représentant l'A.C. J.C., M. J.-A. Girard, représentant du cercle catholique des Voyageurs de Commerce, M. le curé Philippe Perrier, les docteurs J.-B. Prince et Jos. Gauvreau, prirent tour à tour la parole. M. l'abbé Groulx termina la série des discours.

« Outre les orateurs, on a remarqué dans l'assistance le maire de la paroisse, le R. P. Georges Lebel, s.j., W. Bouchard et F.-J. Bernier, du Cercle Catholique des Voyageurs ; M. Anatole Descarie, de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Eustache, le notaire B. Melançon, l'abbé J.-Chs. Boyer, l'abbé Edmond Lacroix, Léopold Sylvain, Louis Hurtubise et autres.

« Les dames étaient fort nombreuses.

« La fête se termina par le chant du « O Canada » avec accompagnement de la fanfare du collège Saint-Joseph ».

Dévoilement du Monument Dollard, à Montréal en 1920.

« Le comité chargé d'organiser la fête du 250e anniversaire du combat du Long-Sault, ne comptait pas s'en tenir à cette seule manifestation.

Il voulait surtout préparer l'apothéose définitive, celle du 260e anniversaire ». (1)

Avec l'aide de zélateurs dévoués et en particulier de l'A.C.J.C., les vingt mille dollars requis pour l'érection du monument projeté furent bientôt trouvés. « Ces souscriptions furent faites en grande partie de l'obole du pauvre et les enfants des écoles y prirent largement leur part ». (2)

C'est même avec le surplus obtenu pour l'érection du monument de Montréal qu'on a pu ériger un joli mausolée à Carillon en 1919.

Le monument érigé à Montréal en l'honneur des héros du Long-Sault est d'une beauté remarquable. « L'artiste qui l'a taillé, dit M. Fauteux, y a mis toute son âme de Canadien-français ; son patriotisme a grandi encore son talent et lui a permis de produire une des plus vibrantes œuvres d'art dont s'honore encore notre jeune pays ».

« C'est sur la plus grande et la plus belle des places publiques de Montréal, le parc Lafontaine, que ce monument a été érigé ». (3)

La cérémonie du dévoilement du monument Dollard à Montréal a revêtu un caractère de grandeur et de solennité extraordinaire. C'est en présence de l'élite de notre société, des représentants diplomatiques des pays étrangers et d'une

---

(1) M. Ægidius Fauteux dans la préface du livre de M. E.-Z. Massicotte sur Dollard des Ormeaux.

(2) *Ibid.*

(3) M. Emile Miller dans la *Revue Nationale.*

délégation de l'aviso français (1), la *Ville d'Ys*, venue exprès pour assister à cette fête » (2), que cette démonstration patriotique eut lieu. (3)

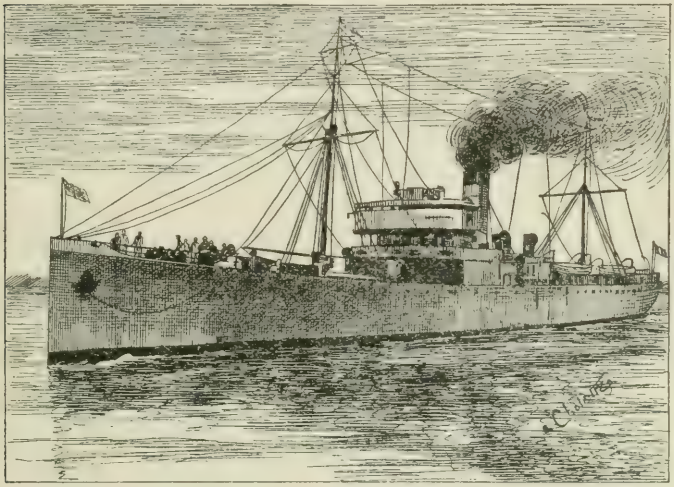

L'aviso " Ville d'Ys "

« L'aviso français a amarré vers 8 heures 30, mardi le 22 juin, au quai Victoria. Il était arrivé depuis la veille au soir, à la Longue-Pointe, mais il y est resté pour la nuit afin de n'arriver à Montréal qu'à l'heure attendue. Le maître du port,

(1) Petit navire destiné aux stations lointaines. La *Ville d'Ys* surveille les pêcheries de Terreneuve.

(2) *La Presse*, 25 juin 1920.

(3) L'inauguration de ce monument devait avoir lieu le 24 mai, mais comme les préparatifs n'étaient pas encore terminés, elle fut remise au 24 juin, jour de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

le capitaine Toussaint Bourassa, attendait au quai et fut le premier qui monta à bord pour souhaiter au commandant Ruffi de Pontevès, la bienvenue à Montréal.

« Vers 9 heures, MM. J.-B. Lagacé, président du comité du monument Dollard, et Émile Vaillancourt, secrétaire, se sont rendus sur l'aviso et ont exprimé leur reconnaissance au commandant pour avoir bien voulu consentir à prendre part aux fêtes de l'inauguration du monument Dollard. Le commandant de Pontevès a répondu qu'il était infiniment heureux de recevoir des Canadiens-français sur le territoire français, un navire de guerre étant toujours une parcelle du sol de France.

« Une délégation des représentants de la colonie française de Montréal s'est ensuite présentée conduite par M. C. Lefebvre du Prey, commandant de la Légion d'honneur, puis le brigadier-général A.-E. Labelle, commissaire du port, accompagné du secrétaire de la commission M. M.-P. Fennell, s'est rendu sur la *Ville d'Ys* souhaiter à son tour au commandant la bienvenue à Montréal.

« Vers 10 heures 15, le commandant de Pontevès, accompagné de l'enseigne Thébaut, a quitté son vaisseau pour aller rendre visite au consul général de France, M. Marcel de Verneuil. Il a ensuite rendu visite au maire de Montréal, puis à

Mgr Bruchési, puis enfin au général Armstrong, commandant des troupes de la division No 4 ». (1)

« Dans l'après-midi, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et Son honneur le maire Martin, ont tour à tour remis au commandant de Pontevès les visites qu'ils en avaient reçues dans la matinée. Des salves de quinze coups de canon ont salué l'arrivée de chacun des visiteurs à bord du navire français ».

« Le soir, les officiers de l'aviso ont été les hôtes du général A.-E. Labelle, de la commission du port, au Saint James Club, et les membres de l'équipage, sur l'invitation de la commission, ont passé la soirée au parc Dominion ». (2)

La journée du 23 fut consacrée à mettre la dernière main au programme de la fête du lendemain. Afin de donner plus d'éclat à cette fête, le maire de Montréal proclama que le 24 juin serait observé comme fête civile.

« Dans l'après-midi du 23, sur l'invitation de la ville, les officiers de la *Ville d'Ys* ont fait une promenade en autos dans les rues de la ville, et les membres de l'équipage ont fait une promenade en tramways ». (1)

Le soir, les officiers de l'aviso ont été les hôtes du club Saint-Denis. En même temps, l'organisation des abris de guerre des Chevaliers de Colomb

---

(1) *La Presse*, 22 juin 1920.
(2) *La Presse*, 23 juin 1920.

offrit un banquet à l'équipage dans la salle Lafontaine auquel furent invités les représentants du consulat français, de l'Alliance Française, de l'Union Nationale Française, de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la section canadienne-française des vétérans de la grande guerre, etc.». (1)

Le programme de la fête du 24 comprenait deux parties bien distinctes : une messe pontificale célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste et le Dévoilement du monument Dollard à trois heures de l'après-midi.

La cérémonie religieuse

La cérémonie religieuse du 24 juin à l'église Saint-Jean-Baptiste fut très solennelle.

Bien avant l'office, une foule considérable était massée devant l'église attendant l'arrivée des invités officiels pour prendre place si possible dans le temple sacré. Les décorations, drapeaux, oriflammes, banderolles garnissaient la façade du temple et des édifices environnants.

Les diverses sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui s'étaient réunies au carré Saint-Louis, commencèrent bientôt à défiler processionnellement drapeaux en tête. « On entre. Le coup d'œil est merveilleux. Des tentures sont disposées

(1) *La Presse*, 23 juin 1920

avec art sur les murs intérieurs ; le chœur resplendit sous une myriade de lumière ». (1)

La grand'messe fut célébrée par Mgr Bruchési assisté de M. le chanoine Mousseau. MM. les chanoines Deschamps et Morin remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur et le Rév. Père Ouellet, s.s.s., servait comme diacre d'office et M. l'abbé A. Deschesne, vicaire au Mile-End, comme sous-diacre d'office.

Une multitude de prêtres remplissaient le chœur. Sur des fauteuils spéciaux placés au pied des balustrades on remarquait M. Victor Morin, président général de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Beaupré, vice-président, le représentant de M. le Maire et des officiers de plusieurs sections de la société Saint-Jean-Baptiste, M. le commandant Ruffi de Pontevès, de la *Ville d'Ys*, quatre officiers de marine et une section de 15 marins de cette frégate.

« A l'offertoire on a fait la distribution du pain bénit. Celui-ci a été bénit au début de la messe par sa Grandeur Mgr Bruchési. Ce pain, ou plus justement ce gâteau, souvenir d'un âge déjà lointain, était une magnifique pièce de pas moins de dix pieds de haut,tout enjolivée de décorations artistiques. Aussitôt après la bénédiction, on l'a transporté à la sacristie où il fut taillé en

(1) *Le Devoir*, 24 juin 1920.

menus morceaux. A l'offertoire, la foule a été servie ». (1)

Le chœur de chant exécuta un joli programme musical sous la direction de M. G. Lefebvre. M. Auguste Descarie touchait l'orgue.

Le Rév. Père Lamarche, o.p., de Saint-Hyacinthe, a prononcé le sermon de circonstance.

Au monument Dollard

C'est à trois heures de l'après-midi qu'eut lieu le dévoilement du monument Dollard au parc Lafontaine.

Le lieu de ralliement des sociétés qui devaient prendre part à cette cérémonie était devant l'immeuble de l'Union Nationale Française.

Lorsque l'équipage de la *Ville d'Ys* arriva, une foule nombreuse était déjà réunie ; les drapeaux de toutes les sociétés françaises auxquels était venu se joindre celui de l'Union Belge étaient rangés sur une ligne largement escortée.

Tout à coup un cri s'envole de toutes parts : **les voilà** ! et on aperçoit l'équipage de la *Ville d'Ys* débouchant rue Berri.

Le détachement armé met baïonnette au canon, le clairon sonne aux champs et les marins présentent les armes aux drapeaux et aussi à Jeanne d'Arc, l'héroïque sainte française.

---

(1) *Le Devoir*, 24 juin 1920.

Les marins reforment leurs rangs et suivis des membres des sociétés à qui appartiennent les salués

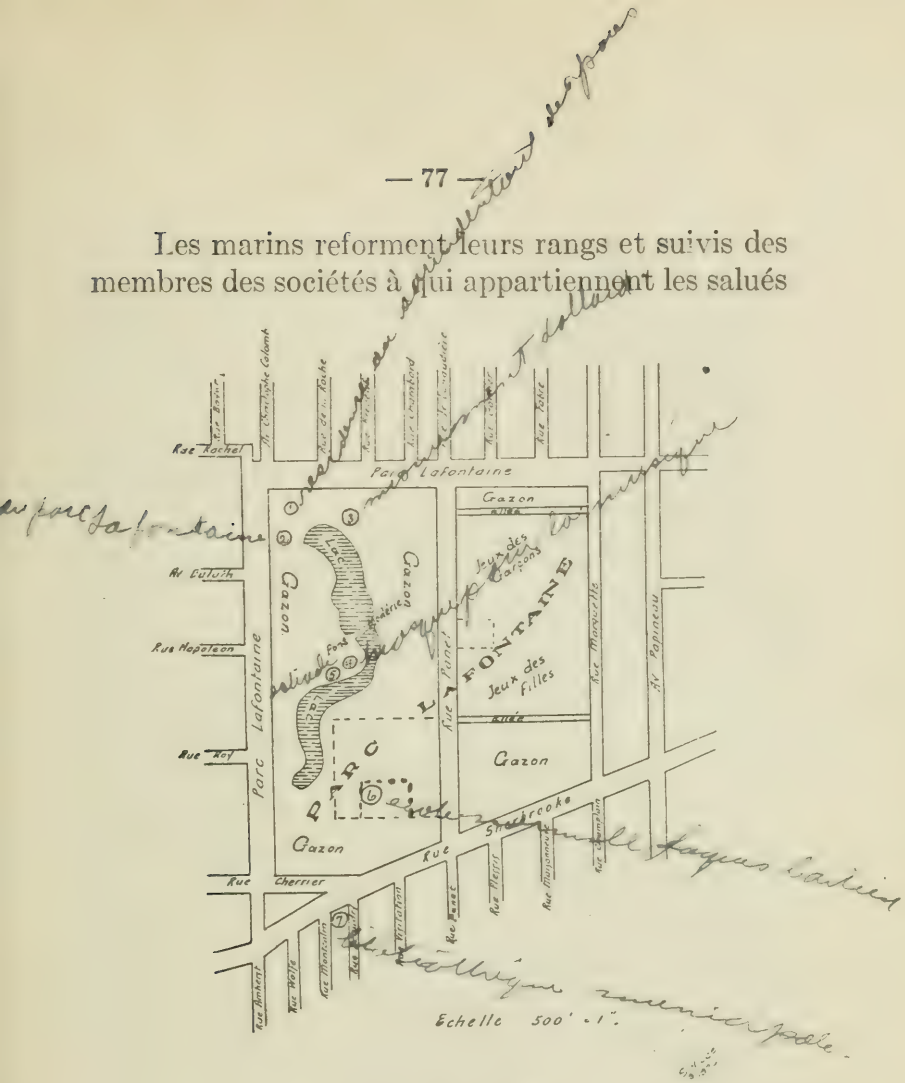

Parc Lafontaine

1. Résidence du Surintendant des Parcs.—2. Serre du Parc Lafontaine.—3. Monument Dollard —4. Kiosque pour la musique.—5. Estrade.—6. Ecole Normale Jacques-Cartier.—7. Bibliothèque municipale.

partent pour le Parc Lafontaine emportant la magnifique couronne offerte par l'Union Nationale

Française que tout le monde a admirée au pied du monument. (1)

L'arrivée des invités français au parc Lafontaine fut saluée avec enthousiasme par la foule qui y était déjà massée depuis longtemps.

Le comité avait disposé plusieurs rangées de chaises et de bancs pour recevoir les invités qui étaient fort nombreux.

Sur l'estrade qui avait été construite en face du monument on remarquait M. J.-B. Lagacé, président du comité du monument Dollard, Son Honneur le maire de Montréal, M. Médéric Martin, le consul général de France, M. Marcel de Verneuil, l'hon. juge L.-P. Brodeur, représentant Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Dubuc, P.D., l'hon. juge Jérémie Décarie, le commandant Ruffi de Pontevès, de l'aviso français *La Ville d'Ys*, M. Victor Morin, président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Benjamin Sulte, historien canadien, M. l'abbé René Labelle, supérieur de St-Sulpice, M. John Boyd, président de la Canadian National League, M. le Dr Baril, président de l'A.C.J.C., M. le maire et la mairesse Beaubien, d'Outremont, M. J.-A.-A. Leclair, maire de Verdun, M. J.-A. Vaillancourt, Mme Émile Vaillancourt, Mme L.-P. Brodeur, M. Henri de Clerval, Mme Lagacé, M. et Mme V.

---

(1) *Le Devoir*, 25 juin 1920.

E. Beaupré, M. Montarville de la Bruère, l'hon. Cyrille-E. Delage, représentant la société St-Jean-Baptiste de Québec, l'hon. N. Pérodeau, le commandant Mayne, de la marine royale anglaise ; le colonel Leduc et Mme Leduc, le général Armstrong, représentant du district militaire No 4, et un grand nombre d'autres.

Dans l'assistance on remarquait Lady Williams Taylor et Mme Rosaire Thibaudeau, présidentes conjointes de l'aide à la France, sir Olivier Taillon, M. Gonzalves Désaulniers, le major Émile Ranger, l'hon. Charles Marcil, commissaire de la cité de Montréal ainsi que plusieurs descendants de Blaise Juillet, parmi lesquels se trouvait Melle Maria Juillet, qui a dévoilé le monument Dollard à Carillon, l'an dernier.

Au pied du monument, dix-sept marins de l'aviso français, exactement le nombre des héros du Long-Sault, formaient une garde d'honneur. Le 22e régiment canadien-français avait aussi une garde d'honneur sous le commandement du capitaine Roméo Normandin et du lieutenant Alfred Labelle. Deux cent cinquante constables assuraient l'ordre.

A trois heures précises, M. J.-B. Lagacé, président du comité du Monument Dollard, se leva pour souhaiter la bienvenue aux représentants de la France puis il pria M. Marcel de Verneuil, consul de France, de vouloir bien procéder à la cérémonie du dévoilement.

« M. de Verneuil, dans son costume officiel de consul, descendit les degrés de l'estrade accompagné de MM. Lagacé, L.-P. Brodeur, de Son Honneur le maire, M. John Boyd et autres, s'achemina vers le monument dont le motif central était voilé du drapeau canadien.

« La brise assez forte qu'il y avait à ce moment faisait glisser le voile sur le bronze dont on voyait une partie, mais tous avaient hâte de voir le monument dans toute sa beauté. Un silence religieux planait sur cette foule émue, alors que M. de Verneuil gravit les degrés du monument pour aller tirer le cordon, tous avaient les yeux fixés sur sa main d'où viendraient la consécration de nos héros. Les objectifs cinématographiques et les caméras étaient fixés sur le consul de France qui, d'un geste délicat, fit tomber le drapeau, laissant paraître aux yeux de la foule admiratrice la noble, énergique et tenace figure de Dollard appuyée sur la Civilisation française.

« Une immense acclamation partit de toutes les poitrines, pendant que le clairon français faisait entendre son chant. La fanfare du 65e entonna le « O Canada » et « La Marseillaise », pendant qu'au loin une compagnie d'artillerie lançait une salve de quinze coups de canon. Ce moment a été vraiment pathétique et émouvant. La compagnie d'artillerie venait directement de Québec, se composait de cinq pièces et était sous le commandement du major C.-V. Bishop, C.M.

Le Monument.

« Comme tous ceux qui étaient là ont pu s'en apercevoir, le monument Dollard est un chef-d'œuvre de sculpture et d'inspiration. Alfred Laliberté, notre éminent sculpteur canadien a, nous semble-t-il, atteint l'apogée de son art. Il a été infiniment heureux dans son inspiration.

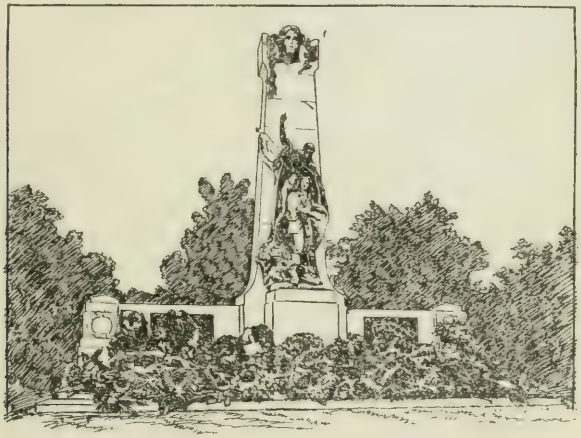

Monument de Dollard au parc Lafontaine

« Dollard, ce preux sauveur de la colonie, se tient debout, dans un dernier geste d'ardeur et de sacrifice. Dans sa main droite, il tient l'épée glorieuse qui veut venger la mort de son compatriote couché à ses pieds. Figure superbe, aux traits énergiques et tenaces, vrai type du Normand qui peupla à ses débuts notre colonie. Laliberté a sculpté le geste de l'attaque et il a merveilleuse-

ment réussi. De la main gauche, Dollard s'appuie sur le bouclier français orné du coq gaulois, cependant qu'il lève un peu la tête pour écouter de plus près l'appel de la Civilisation française qui se penche sur lui et lui demande de secourir tous ceux qui sont établis dans cette colonie nouvelle. La Civilisation lève la main droite vers le ciel pour montrer toute la gloire du sacrifice, cependant que de la gauche, elle indique la Patrie qui a les yeux tournés sur les vaillants volontaires.

« Au haut du monument, on l'a sans doute compris, une figure sort à peine du granit, entourée d'une couronne de feuilles de chêne et d'érable, physionomie sévère de l'angoisse : c'est la patrie naissante, le Canada.

« Deux bas-reliefs ornementent le rétable ; l'un représente le serment de Dollard et de ses compagnons, tandis que l'autre montre la déchirante séparation des soldats de leurs mères, le mouchoir à la main, pleurant ceux qu'elles ne verront plus.

« Sur le rétale également, on peut lire les noms des seize compagnons de Dollard dont le souvenir flottait sur toute la foule rassemblée.

« Ce monument se distingue beaucoup de tous ceux qui ornent la ville ; il se distingue d'autant plus qu'il est unique dans son genre. M. Laliberté a voulu abandonner le vieux style de la colonne surmontée du personnage commémoré pour adopter un style plus élégant, plus artistique et plus agréa-

ble à la vue. Au milieu un fût de granit, assez élevé, contre lequel repose le motif central et au bas, le rétable orné de deux bas-reliefs. A chaque bout, un motif de granit sculpté, le tout est d'une perfection irréprochable.» (1)

L'inscription suivante sera gravée dans le granit, au dos du monument :

« Érigé par souscriptions populaires.

« Inauguré le 24 juin 1920 par M. Marcel de Verneuil, représentant officiel de la France, en présence du capitaine de frégate de Ruffi de Pontevès, commandant l'aviso *Ville d'Ys*, et d'un détachement de 16 fusillers marins français, commandés par l'enseigne de vaisseau Jourdain ». (2)

Aussitôt après le dévoilement les représentants des différentes sociétés canadiennes-françaises sont venus déposer des couronnes de fleurs au pied du monument. On dit qu'il y en avait pour plus de $2,000.

---

(1) *Le Canada*, 25 juin 1920.

(2) Le Monument Dollard au parc Lafontaine est situé à l'extrémité nord du petit lac, du côté opposé à la résidence du surintendant des parcs.

Les discours

Après que l'artillerie eut cessé sa salve et que les fanfares eussent donné les derniers accords des airs patriotiques, des orateurs distingués prononcèrent des discours de circonstance qu'on trouvera dans le *Devoir* du 25 juin 1920.

« Après la cérémonie du Parc Lafontaine, il y eut réception à l'arsenal du 65e régiment, avenue des Pins. Les officiers de la *Ville d'Ys* ont été reçus au mess des officiers et les marins par un groupe de soldats. Un léger goûter fut servi et il y eut quelques discours par le lieutenant-colonel Filiatrault, commandant du régiment, par M. Ruffi de Pontevès, M. le consul de France, Benjamin Sulte, et par le commandant Mayne, de la marine royale anglaise ». (1)

A 8 heures du soir, au kiosque du parc Lafontaine, spécialement illuminé et décoré pour la circonstance, il y eut concert donné par le corps de musique des Vétérans de la Grande Guerre, et discours par MM. Victor Morin, Gaudias Hébert, l'abbé Maxime Fortin et Henri Bourassa. (2)

Cette soirée organisée par les officiers de la « Semaine Sociale » fut présidée par M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste».

---

(1) *Le Canada*, 25 juin 1920.

(2) Président des syndicats nationaux-catholiques.

Les journaux estiment à environ cent mille le nombre des personnes présentes à cette démonstration. Quoi qu'il en soit, la foule était énorme et bien que la plupart ne purent pas entendre les discours, le plus grand silence ne cessa de régner pendant tout le temps qu'ils durèrent. (1)

Après les discours la fanfare continua d'exécuter le joli programme qu'elle avait préparé pour la soirée.

Samedi, le 26, le commandant de Pontevès reçut à son bord, dans un grand dîner d'adieu où M. du Prey avait l'honneur de représenter la colonie française, Sa Grandeur Mgr Bruchési, M. de Verneuil, M. A.-E. Labelle, le général Armstrong et M. J.-B. Lagacé.

Ce dîner fut suivi d'une brillante réception à bord, de tout le public, qui put à son tour visiter aussi la *Ville d'Ys* à loisir.

Réception au commandant de la « Ville d'Ys »

Monseigneur l'archevêque ayant été reçu, samedi, à déjeûner, à bord de l'aviso français *La Ville d'Ys*, c'était à son tour, dimanche, de recevoir à sa table et en sa cathédrale le commandant de Ruffi de Pontevès.

---

(1) On trouvera ces discours dans *Le Devoir* du 25 et du 26 juin 1920.

Le commandant Ruffi de Pontevès

En effet, le commandant assistait, ce jour là, avec un de ses officiers et M. le consul suppléant, Marcel de Verneuil, à la grand'messe, à la basilique de Montréal.

C'est M. l'abbé Élie Auclair qui, étant chargé de l'instruction du jour, salua les représentants de la France du haut de la chaire.

C'est toujours avec un réel bonheur que nous accueillons et que nous saluons ceux qui nous viennent du cher pays de France, dit-il. La raison en est simple. Nous sentons si vivement qu'en dépit des traités et des circonstances, nous sommes restés de cœur—oubliés ou retrouvés, peu importe ! des fils très aimants de cette très noble nation de France que l'Église vient d'honorer par la canonisation de Jeanne d'Arc.

Nulle part mieux que sous les voûtes de cette basilique de Montréal, vous ne sauriez, mon commandant, être le bienvenu. A la place où vous êtes, nous avons vu naguère, s'agenouiller et prier avec nous, les membres très distingués de la délégation française de 1912. Plus tard, ce furent les héroïques médaillés de votre fameuse légion étrangère et l'an dernier, l'un de vos plus illustres généraux, Gérald Pau, le glorieux mutilé de 1870 et le non moins glorieux vainqueur des premières offensives de 1914. Nous avons l'habitude, chaque dimanche, après le prône et avant l'instruction, de réciter quelques *Pater* et quelques *Ave* aux intentions qui nous sont spécialement recomman-

dées. Nous y joindrons, ce matin, une pensée particulière pour les marins de l'aviso français *La Ville d'Ys* et pour leur distingué commandant.

Après l'office, le commandant dînait chez Monseigneur. Au dessert, Mgr Bruchési a porté un toast à l'honneur de ses hôtes et de la France. Monseigneur s'est dit très heureux d'avoir été reçu par M. le commandant et de le recevoir à son tour. Il a rappelé que les liens les plus forts et les plus doux nous unissaient toujours à la France.

On vous a salué, ce matin, mon commandant, a-t-il dit, du haut de la chaire. Et j'ai pensé aux publications de mariage qui se font souvent « pour la première et dernière fois ». C'est la première fois que nous nous rencontrons. Nous avons reconnu en vous et en vos marins de véritables frères, par la foi et l'esprit de religion autant que par le sang et par la langue. Espérons que cette rencontre ne sera pas « la première et la dernière ». Si jamais *La Ville d'Ys* ou tout autre bateau sous votre commandement revient mouiller dans les eaux de notre port, veuillez vous rappeler que vous êtes toujours invité dans ma cathédrale et à mon archevêché. Ma maison est vieille, elle ne parait pas très riche , mais, ici comme à votre bord, mon commandant, c'est le cœur qui reçoit «.

Le commandant de Ruffi de Pontevès exprima en quelques mots sa gratitude et la reconnaissance de ses hommes pour la réception qui leur a été faite à Montréal.

Le commandant de Ruffi de Pontevès, en son nom personnel, au nom de l'État-Major et de l'équipage de l'aviso français *La Ville d'Ys*, remercie sincèrement les autorités, la population et la colonie française de Montréal de l'accueil chaleureux qu'elles leur ont faite durant leur trop court séjour dans le port et déclare que tous, officiers, sous-officiers et marins, emporteront un souvenir ému des belles cérémonies patriotiques, auxquelles ils ont eu l'honneur d'assister et de prendre part et des belles réceptions qui leur ont été offertes.

Lundi, le 28 juin au matin, la *Ville d'Ys* appareillait et quittait le port de Montréal acclamée par une foule nombreuse d'amis et de compatriotes.

FIN

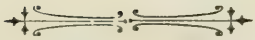

Rene Cavelier Sr
La Salle & De La Salle

— II —

RÉCIT POPULAIRE

DU

MASSACRE DE LACHINE

1689

Et rapport des fêtes célébrées pour commémorer cet événement

En 1889 et en 1919.

Le Massacre de Lachine, 1689

Explications préliminaires

La ville de Lachine est située sur l'île de Montréal, à l'extrémité ouest du canal Lachine, sur le bord du lac Saint-Louis.

L'ancien village de Lachine, appelé aussi " Le vieux Lachine, " qui a été détruit par les Iroquois en 1689, était situé un peu plus bas que la ville actuelle de Lachine, c'est-à-dire vis-à-vis du pont du Pacifique Canadien.

C'est Champlain qui a bâti la première maison à Lachine vers l'année 1615, pour le commerce des pelleteries avec les Iroquois (1).

Cette maison était située encore plus bas que l'ancien village de Lachine, c'est-à-dire à environ 20 arpents à l'est du pont du Pacifique (2).

Elle était toute en bois et ne servait que pendant le temps de la traite, qui se faisait au

---

(1) Quant aux Hurons, nous savons qu'ils allèrent faire la traite des pelleteries d'abord à Québec, puis à Trois-Rivières et enfin sur la rive nord de l'île de Montréal.

(2) A 1000 pieds environ de l'entrée ouest du canal de l'Aqueduc. De cet endroit partaient Champlain, La Salle et d'autres explorateurs pour les contrées de l'ouest.

Une partie des murs en ruine du magasin, de même que que la " poudrerie," petite bâtisse en pierre bien conservée, peuvent encore être vus au pied de la grande côte, sur la ferme du Sénateur Béïque. (Anatole Carignan.)

printemps ; elle mesurait 23 pieds de front sur 26 de profondeur, et elle avait, à l'extrémité ouest, une grande cheminée en pierre, de 28 pieds de hauteur. Cette cheminée existait encore il y a

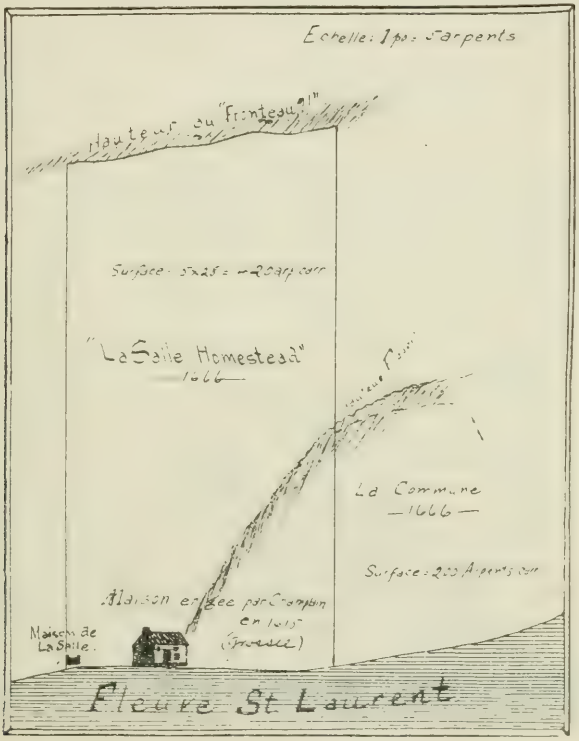

Seigneurie de La Salle

une vingtaine d'années, bien que la partie supérieure en fût toute désagrégée depuis très longtemps.

En 1666, René Robert, Cavelier de la Salle, ayant été nommé gardien du magasin de Lachine, par le gouverneur du Canada, les Sulpiciens, (qui étaient alors propriétaires de presque toute l'île de Montréal), reconnaissant la piété en même temps que l'esprit d'entreprise de ce gentilhomme, s'étaient empressés de lui concéder une seigneurie de 22 arpents de front sur 28 de profondeur.

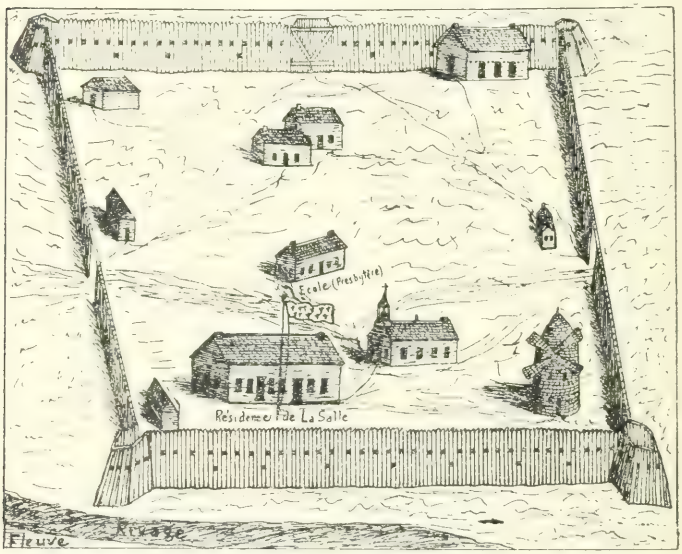

Le Fort Remy

De La Salle se réserva un terrain de 15 arpents de front sur toute la profondeur de sa seigneurie et concéda le reste à de braves colons qui vinrent s'établir autour de lui.

De La Salle commença aussitôt à se construire une maison entourée d'un fort, à l'extrémité ouest du terrain qu'il s'était réservé et y transporta le commerce des pelleteries. En attendant que cette maison fût terminée, c'est-à-dire pendant environ deux ans, il demeura dans le magasin construit par Champlain.

Le fort élevé par La Salle prit plus tard le nom de *Fort Remy*, en l'honneur du premier curé de Lachine, M. Pierre Remy. (1)

Quant à la maison construite par Champlain, elle fut plus tard agrandie par René Cuillerier lorsque, après le départ de M. de La Salle de Lachine, vers 1673, il fut nommé gardien de ce poste de commerce.

Cuillerier fortifia cette place, qui prit dès lors le nom de *Fort Cuillerier*.

En 1670, François Rolland dit Le Noir, ayant obtenu une seigneurie un peu plus haut que le quai actuel de Lachine, y construisit aussi un fort qui fut appelé *Fort Rolland*. A Dorval il y avait encore un autre fort appelé *Fort de la Présentation*.

Au temps du massacre de Lachine, il y avait donc quatre forts qui auraient pu protéger cette

---

(1) C'est dans ce fort que fut construite la première église de Lachine en 1701. Plus tard, en 1869, cette église fut démolie pour faire place au Noviciat des Rév. Pères Oblats, et une autre église fut construite à l'endroit même où est l'église actuelle de Lachine.

place si les Iroquois n'étaient pas arrivés inaperçus.

Quant au nom de Lachine, il vient de ce que René Robert, Cavelier de la Salle, croyant que le fleuve Saint-Laurent était peut-être un détroit qui unissait l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et ayant essayé de le remonter pour se rendre à la Chine par ce chemin, il fut abandonné par ses compagnons de voyage près de Niagara, et ceux-ci, étant revenus à sa seigneurie, l'avaient appelée La Chine, par moquerie pour Cavelier de la Salle.

Il ne faudrait pas conclure de cette aventure que Cavelier de la Salle était un extravagant. "Le fondateur de Lachine, dit M. l'abbé Desrosiers (1) est un des plus grands noms de notre histoire. L'unité de sa vie, son courage indomptable, ses adversités sans nombre, sa longue lutte de 20 ans contre les hommes et les choses, sa mort tragique dans les hautes herbes du Texas, tout contribue à mettre sa figure en relief. Il est le fondateur de la Louisiane, etc."

Ce n'est pas ici le lieu pour raconter la vie de cet homme extraordinaire ; il faudrait pour cela tout un volume. J'ajouterai seulement une citation de John Fraser : "Where does history exhibit another such character ? Canada should be proud to do honor to her La Salle, and Canadians should vie with each other in paying a

(1) Histoire du Canada.

tribute of respect to his memory ! There are two places at Lachine, either would do for a monument. The first is the site of Champlain's fur post of 1615, the other, the site of the windmill. Truly, La Salle has left his foot-print on the sand of Canada. Will Canadians allow them to be blotted out ? "

Cause du massacre de Lachine

En 1687 le marquis de Denonville, à la tête de 2000 hommes, avait fait une guerre terrible aux Iroquois (1) pour les punir d'avoir recommencé leurs attaques malgré le traité de paix qu'ils avaient signé.

Dans cette expédition, Denonville n'épargna rien pour répandre la terreur parmi les Iroquois ; il détruisit leurs bourgades et leurs moissons.

Pour se venger, les Iroquois résolurent de massacrer, non pas Montréal ou Québec, ils ne s'en croyaient pas capables, mais au moins les villages environnants habités par les Français.

Au mois de juin 1689, des députés des cinq nations iroquoises allèrent à Albany, dans l'état de New-York, pour rencontrer les Hollandais qui leur fournissaient des armes à feu et des munitions de guerre, afin de s'approvisionner en vue du

(1) Tsonnontouans.

massacre qu'ils voulaient faire. De retour dans leur pays, (au sud du lac Ontario), ils levèrent une armée composée de 1400 de leurs meilleurs guerriers et descendirent le fleuve afin d'aller exécuter leur infâme projet.

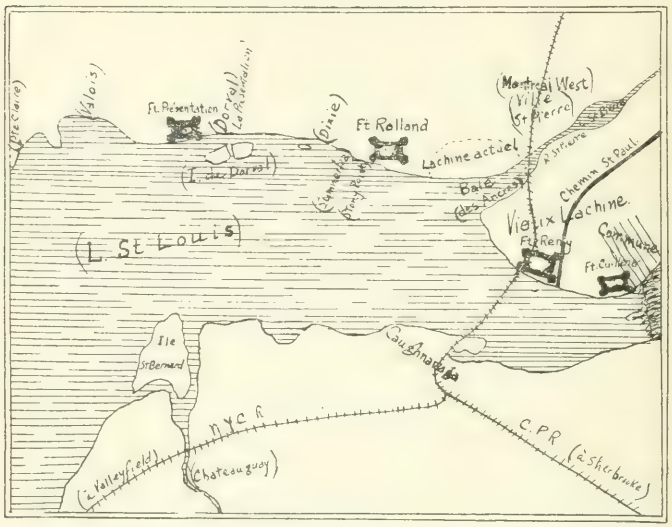

Plan de Lachine en 1689

Arrivés en face du lac Saint-Louis, entre l'embouchure de la rivière Châteauguay et le village de Caughnawaga, ils s'arrêtèrent, afin de discuter ensemble des moyens à prendre pour faire un massacre général du petit village de Lachine.

De l'endroit où ils étaient campés, les Iroquois voyaient très bien les forts Cuillerier, Remy et Rolland, et, aux environs des deux premiers forts, les maisons des colons. Ils voyaient aussi la baie formée par l'entrée de la rivière Saint-Pierre, laquelle baie était alors très large, mais que les travaux de creusement du canal Lachine a aujourd'hui fait disparaître. (1)

Les Iroquois résolurent d'attendre une nuit sombre, afin de n'être pas vus en traversant le lac. Ils devaient aussi éviter de s'approcher des Forts et de faire quoi que ce soit qui pût révéler leur présence.

La Nuit du Massacre

" C'était le 4 du mois d'août. Depuis quelques jours la chaleur avait été très grande, et la température un peu humide annonçait un orage prochain."

" Vers le soir, le ciel se couvrit d'épais nuages et bientôt une pluie, accompagnée de tonnerre et d'éclairs, tomba par torrents."

" C'était le moment attendu par les barbares. (2) " Malgré les dangers qu'il y avait à traverser le fleuve à pareil moment, ils se lancèrent hardi-

(1) Après 1759 cette baie porta le nom de " Baie des Ancres", parce que ses rives étaient couvertes des ancres provenant des vaisseaux d'Amherst . . .

(2) Rév. Père Denis.

Le Massacre de Lachine

ment dans leurs canots et allèrent se cacher dans les bois épais qui entouraient la baie.

Se divisant ensuite par bandes de huit à dix, ils se dirigèrent à pas de loup autour des habitations des colons, attendant le signal du massacre.

A leur approche quelques chiens avaient bien grondé un peu, mais, comme la tempête faisait beaucoup de bruit, on ne prêta aucune attention à leurs aboiements. Du reste on ne pouvait s'imaginer que les sauvages pussent traverser par un temps pareil, et les habitants, qui avaient travaillé très fort dans les champs pendant toute la journée, dormaient sans inquiétude.

Tout à coup, des cris de mort se font entendre, et les Iroquois, le mousquet et la hache à la main, s'élancent tous en même temps, à l'assaut des maisons, dont ils enfoncent les portes ; ils massacrent les premiers qui osent leur résister, généralement le père ou quelque grand garçon.

Puis, de crainte que quelqu'un ne leur échappe, ils mettent ensuite le feu aux habitations.

Bientôt une lueur sinistre éclaire cette horrible boucherie. Des tourbillons de feu et de fumée s'élèvent de toutes les maisons pendant que les malheureux colons, à demi vêtus, cherchent à se défendre en poussant des cris d'épouvante et appellent à leur secours.

Tout devient une arme pour ces malheureux habitants : fourches, piques, barres de bois ou de fer, et leur sert à lutter un instant pour arracher leurs femmes et leurs enfants des mains de ces démons qui semblent sortis de l'enfer.

Mais ils sont bientôt écrasés par le nombre et massacrés ou faits prisonniers. (1)

Les barbares, excités par l'eau de vie qu'ils avaient trouvée dans les maisons, se livrèrent ensuite à toutes les horreurs que leur cruauté leur inspirait.

Des enfants furent mis tout vivants à la broche pendant que leurs propres mères étaient forcées de les tourner sur le brasier pour les faire rôtir. Les sauvages les mangèrent ensuite en chantant leurs chants de victoire. Des femmes furent éventrées et torturées de mille manières puis mises aussi sur le feu et mangées.

Après ce carnage les Iroquois se dirigèrent vers le nord de l'île de Montréal afin de continuer leurs massacres dans d'autres villages, et se rendirent jusqu'à Lachenaie qu'ils dévastèrent aussi.

Tous les soirs, plusieurs prisonniers étaient attachés au poteau d'exécution, et les barbares leur arrachaient la vie pour ainsi dire morceau par morceau, avec des raffinements de cruauté dignes de l'enfer.

Les malheureuses victimes, qui savaient que

---

(1) Voir à l'appendice C la citation complémentaire sur cet événement.

l'acceptation de la mort en vue d'expier le péché est un acte héroïque, capable d'obtenir la grâce de Dieu, enduraient leurs souffrances avec autant de courage que les premiers chrétiens. Cependant malgré leur résignation, les douleurs leur arrachaient souvent des cris et des lamentations, ce qui faisait bien plaisir aux Sauvages.

Après le Massacre

Les Iroquois avaient massacré Lachine avec tant de rapidité que lorsque les gardiens des forts furent avertis de ces dévastations ils en étaient déjà partis.

Le lendemain, lorsqu'un sauvage allié, appelé Louis Ataviata, apporta cette triste nouvelle à Ville-Marie, on ne voulut pas le croire, mais bientôt, quelques personnes échappées au massacre confirmèrent ce rapport et il fallut bien se rendre à l'évidence.

Que faire dans cette triste situation ? La garnison n'était pas assez forte pour qu'on pût en laisser aller même une partie.

" Cependant, dit le père Denis, il aurait été facile de surprendre les Iroquois lorsque, pendant la nuit qui suivit le massacre de Lachine, ces barbares, après s'être gorgés de viandes et enivrés de l'eau de vie qu'ils avaient trouvée dans les habitations, se livraient sans précaution au sommeil. (1) "

(1) " Bon sang ne peut mentir "

Mais, comme le dit M. de Belmont, peut-être " Dieu se servait-il des Iroquois pour punir cette place qui avait été le théâtre le plus fameux de l'ivrognerie," car il est étonnant que les gardiens des Forts Remy et Cuillerier n'aient pas eu connaissance de ce massacre, et que, après qu'ils en furent avertis, les circonstances permirent qu'ils ne purent rien faire pour punir les Iroquois."

Ce jugement est peut-être un peu sévère, car le commerce de liqueurs qui se faisait alors à Lachine n'était pas le fait de la population, qui était sobre et laborieuse, mais de quelques intéressés, et surtout de M. Perrot, le gouverneur de Montréal.

" Cependant, à Ville-Marie, il fallait en venir à une décision. Les soldats réguliers, l'arme au poing, frémissaient d'impatience de donner la chasse aux Iroquois. Pressé par l'indignation publique, Denonville consentit enfin à placer sous le commandement de la Robeyre un détachement composé de 50 soldats et de 30 Sauvages alliés. Mais cette expédition, non seulement était partie trop tard, mais elle était mal organisée. Elle tomba dans une embuscade, et, malgré le courage héroïque de ses membres, elle fut écrasée par un ennemi dix fois plus fort. Ce fut un autre carnage ; plusieurs furent tués sur le champ et les autres faits prisonniers." (1)

(1) Père Denis dans " Bon sang ne peut mentir."

Cependant les captifs réussirent tous à s'échapper, et revinrent à Montréal, excepté La Robeyre, qui fut emmené dans les bourgades sauvages et brûlé à petit feu en présence de toute la tribu iroquoise.

Après avoir promené partout le fer et le feu, les Iroquois retournèrent à leurs canots et s'embarquèrent pour leurs pays en poussant leur cri de vengeance : "Ononthio, nous nous sommes vengés ! " (Ononthio est le nom que les Sauvages donnaient au gouverneur.)

Ceux qui furent préservés du Massacre

Comme les Sauvages n'osèrent pas attaquer les Forts de Lachine, les personnes qui y étaient abritées furent sauvées du massacre. De ce nombre furent les religieuses de la Congrégation avec leurs élèves pensionnaires et leurs orphelines, qui demeuraient alors dans le presbytère de l'église situé dans le fort Remy. (1)

---

(1) En 1683, M. le curé Remy avait obtenu de la Sœur Bourgeoys une école pour les enfants de Lachine. Cette école fut ouverte dans le presbytère qui ne servait au curé que le dimanche puisqu'il demeurait à Dorval. Après le massacre les sœurs retournèrent à Montréal. Plus tard elles revinrent à Lachine, mais en 1784, voyant que le nombre d'élèves était toujours insuffisant, elles partirent définitivement pour Pointe Claire. (B. Sulte.)

Sépulture des Victimes du Massacre

Après le massacre de Lachine la terreur était si grande que les colons ne voulurent plus rester sur leurs terres ; ils allèrent demeurer à Montréal, de sorte que cette place devint presque déserte. Même les cadavres et les ossements des victimes ne furent pas recueillis, tellement la crainte des Iroquois était grande.

Cet état de chose dura cinq ans et il fallut une ordonnance de Mgr de Saint-Vallier, le 28 mai 1694, pour décider les gens à remplir cette tâche sacrée.

Ce lugubre travail eut lieu deux dimanches de suite après la messe, sous la direction de Monsieur le curé Remy. On fit des recherches le long du fleuve et dans le bord du bois sur une distance de trois milles pour découvrir les ossements des malheureuses victimes du massacre et pour les faire inhumer.

On trouva plusieurs corps horriblement mutilés et un grand nombres d'ossements à moitié calcinés, qui furent mis dans des tombes et enterrés dans l'ancien cimetière de Lachine, celui qui se trouvait près du fort Remy.

Cependant les anciens colons de Lachine échappés au massacre finirent par retourner à leurs terres dont les bâtiments avaient été détruits ; les souvenirs qui les occupaient tout en travaillant à se construire de nouvelles demeures, les tenaient bien tristes.

Longtemps après cette catastrophe on en parlait encore beaucoup à Lachine, et on ne désignait plus l'année 1689 autrement que du nom funèbre de " l'Année du Massacre ! "

Le Monument des Victimes du Massacre

En 1889, c'est-à-dire deux cents ans après le massacre, le Rév. M. Nazaire Piché, alors curé de Lachine, résolut de commémorer ce triste événement par l'érection d'un monument à la mémoire des victimes.

Plusieurs paroissiens de Lachine, voulant seconder cette initiative de leur dévoué curé, se formèrent en comité et ouvrirent une souscription pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument projeté.

C'est mardi, le 6 août 1889, qu'eut lieu la célébration du 200e anniversaire du massacre de Lachine. Cette touchante cérémonie devait avoir lieu le dimanche précédent, mais comme l'organisation n'était pas terminée, elle fut reculée de deux jours.

La démonstration a commencé par un service solennel célébré pour le repos de l'âme des défunts. L'église de Lachine n'était pas assez grande pour contenir la foule venue de Montréal et de plusieurs paroisses environnantes.

Monument des Victimes du Massacre

Le temple sacré était tout tendu de noir. De nombreuses draperies de deuil tombaient de la voûte, des colonnes et des murs.

Les membres du comité d'organisation formaient comme une garde d'honneur autour du catafalque, et les invités et les notables de Lachine occupaient des sièges réservés au pied des balustres.

Sa grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, assistait, ainsi que Mgr Tanguay et un grand nombre de prêtres du diocèse.

La messe fut chantée par M. le curé Piché, assisté de MM. les abbés Véroux (1) et Jobin (2) comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval, à Montréal, devait prononcer l'oraison funèbre, mais il en fut empêché à la dernière minute et il envoya un télégramme à M. le curé Piché pour lui exprimer son regret de ne pouvoir répondre à son invitation.

Mgr de Montréal dit quelques mots de circonstance, et il termina en invitant les fidèles à prier pour le repos de l'âme des malheureuses victimes des barbares de 1689.

Un puissant chœur de chant, composé de la chorale de Lachine et de plusieurs chantres de Montréal,rendit avec succès une messe de Requiem,

---

(1) Alors vicaire à Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle.

(2) Alors vicaire à Notre-Dame de Grâces.

sous la direction de MM. Firmin Picard et du Docteur P.-A. Valois.

Dans l'après-midi, eurent lieu le dévoilement et la bénédiction du monument, puis des discours furent prononcés par MM. J.-A. Descarries, avocat, président du comité d'organisation et par M. Taillon député, et le Rév. M. Piché, curé de Lachine.

M. D. Girouard, C. R. M. P. donna aussi lecture d'un travail très documenté sur les origines de Lachine et sur le massacre. (1)

Dans la soirée, le cercle Montcalm de Lachine interpréta avec succès un joli drame canadien (2).

230e Anniversaire du Massacre de Lachine

Samedi, le 9 août 1919, la ville de Lachine célébrait le 230e anniversaire du massacre, en même temps que le 230e du creusage de l'ancien canal, et le 225e de l'inhumation des victimes du massacre.

Cette manifestation, qui était sous le patronage de l'Action française, fut organisée par les jeunes gens du Cercle Savaria de Lachine.

Elle commença par une messe de Requiem célébrée en plein air dans la cour de l'Académie

---

(1) Ce travail a été mis en brochure depuis.

(2) Félix Poutré.

Note.—En 1908 lorsque le cimetière fut transporté au Mont Sainte-Anne, on y porta aussi le monument des victimes.

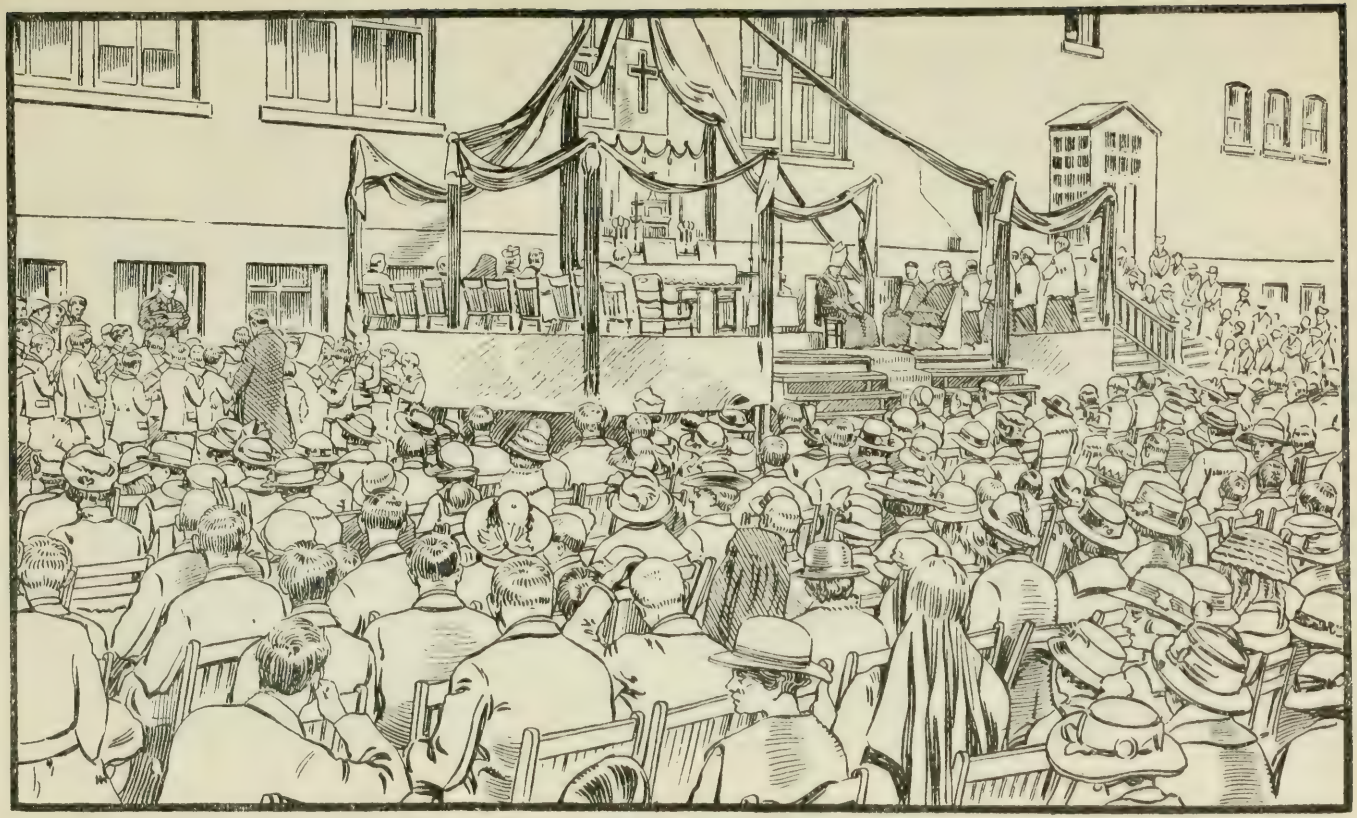

Messe célébrée en plein air à Lachine, le 9 août 1919

Piché, par Mgr Forbes, (1) évêque de Joliette, accompagné de diacre et sous-diacre.

Un autel tout drapé de noir avait été érigé pour la circonstance du côté est de l'école, et toute la partie de la cour qui est de ce côté, était remplie d'une foule compacte, composée de citoyens de Lachine et de nombreux étrangers. Au premier rang avaient pris place les membres du clergé, les invités et les notables de Lachine.

Les chœurs de chant de la paroisse et des élèves du collège exécutèrent très bien la messe des morts, partie de Pérosi et partie de Borduas, et la fanfare de l'Académie Piché fit entendre plusieurs jolis morceaux.

"Après le chant du Libera, M. l'abbé Philippe Perrier, dans un vigoureux sermon, tira de l'événement commémoré, de fortes leçons de souvenir et de charité pour les morts." (2)

Tous se transportèrent ensuite sur la promenade du père Marquette, en face de l'Hôtel-de-Ville, pour le dévoilement de deux plaques commémoratives dont l'une rappelle le massacre de Lachine et l'autre les premiers travaux du creusement du canal Lachine par Dollier de Casson.

Des discours furent prononcés à cet endroit par M. l'abbé Maurault et par le Rév. Père Côté. Les orateurs furent présentés à la foule par M. Alfred Thessereault, maire de Lachine.

---

(1) Qui a été autrefois curé de Caughnawaga.
(2) Almanach de la Langue Française, 1920 page 94.

" M. l'abbé Maurault a dit, dans une allocution d'une belle tenue littéraire, les origines françaises du canal de Lachine...Il a énuméré les diverses étapes du creusage et montré comment, cent ans avant le projet de lord Haldimand, M. Dollier reconnut d'instinct l'utilité du gigantesque canal actuel." (1)

" Le Rév. Père Côté, o. m. i., a évoqué avec poésie le passé de Lachine , puis d'un vibrant tableau historique du Massacre, l'orateur a conclu que ces luttes sont une loi de notre vie nationale."

" Les Sauvages, soudoyés par nos adversaires et nos rivaux, n'en voulaient pas seulement à notre nationalité, mais à notre foi. Les luttes se poursuivent encore : elles sont seulement changées de caractère, de forme et de sphère... De même aujourd'hui on en veut encore à notre foi."...

..." Après avoir montré les formes diverses qu'ont revêtues les attaques de nos rivaux, le R. P. Côté ajouta : Vous le voyez bien, Mesdames, Messieurs, que si le martyre sanglant de notre race est fini, celui de nos idées nationales et religieuses n'est pas prêt de se terminer. Faudrait-il s'en étonner, étant donné que la lutte entre la vérité et l'erreur ne cessera jamais ? C'est tout à fait dans l'ordre que notre fidélité à la

(1) Le Devoir, 11 août 1919.

croyance ancestrale et à la langue gardienne de cette croyance, nous désigne comme un vivant reproche à tous les descendants de réformistes et d'apostats."

" S'il faut en croire nos publicistes catholiques les plus éclairés, l'orage s'amoncelle de tous côtés contre la foi catholique. Chez nous autant qu'ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, la commotion se fera sentir. Le contre-coup des cataclysmes sociaux actuels, tant dans les mœurs que dans les idées ne trouble-t-il pas déjà passablement notre vie intérieure ? Et qui nous dit que demain cet état de choses ne s'opposera pas davantage à notre essor propre ? Comme nos ancêtres, avec l'Irlande et la Pologne, nous aurons sans doute à gravir notre calvaire. Il faudra alors plus que jamais nous rappeler, avec le grand Oblat patriote que fut Mgr Langevin, que " La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête les arbres sans racines, mais qu'elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants." (1)

" La foule se rendit ensuite à la " ville La Salle " qui est le lieu précis du massacre de 1689. A la limite de Lachine, des cavaliers en costumes du XVIIe siècle attendaient les invités qu'ils escortèrent jusqu'au noviciat des Pères Oblats à

(1) Le Devoir, 11 août 1919.

côté du grand pont, où une estrade avait été érigée au bord du fleuve."

" MM. Perrier et Côté improvisèrent très brillamment de courtes mais vibrantes allocutions."

" M. Raoul Carignan dit le mot de la fin, très heureux. Il proposa de fonder partout des pèlerinages historiques. De temps en temps, dit-il en substance, nous irions y faire des stations comme nous aimons à méditer, dans les églises, le chemin de la croix. Ainsi nous pourrions entretenir en nous la ferveur patriotique." (1)

Dans la soirée des discours patriotiques furent prononcés, à l'endroit appelé "La Promenade du Père Marquette," par le R. P. Sigouin, s. j., aumônier militaire, et par M. J.-C. Martineau, avocat, vice-président du comité central de l'A. C. J. C.

" Le Rév. Père Sigouin, présenté par M. le curé Therrien, parla brièvement de l'œuvre du rétablissement du soldat dans la vie civile."

" M. le curé présenta aussi M. Martineau à l'assistance, comme le soldat d'une milice qui mène aussi les bons combats."

" M. Martineau loua d'abord l'initiative des

---

(1) Almanach de la Langue Française, 1920, page 94

Note.—Dans l'après-midi eurent lieu de belles régates organisées par M. W.-E. Ranger.

jeunes gens du cercle Savaria, (1) organisateurs de ces fêtes. Dès sa fondation en 1904, dit-il ensuite, l'A. C. J. C. inscrivit dans ses statuts l'étude de l'histoire du Canada. C'est là, continue l'orateur, que nous apprendrons à connaître la mission providentielle des Canadiens-Français, que nous apprendrons la nécessité de rester fidèles à notre tradition et de garder notre entité distincte, que nous puiserons la force de résister aux ennemis de notre foi, de notre race et de notre langue. Ces ennemis sont nombreux. Les uns nous sont bien connus, ce sont ceux qui travaillent à l'abolition de nos droits. Nous leur devons des remerciements, car ils ont réveillé chez notre peuple le sentiment national qui s'effritait. Notre patriotisme a sursauté dès que nos droits ont été attaqués. Nous nous laissions tranquillement bercer par les douceurs de la paix et nous ne nous apercevions pas que les traditions de notre race étaient jour par jour rongées, grâce à l'esprit de conciliation."

" Heureusement, nos adversiares ont voulu nous étouffer trop rapidement. Le temps n'était plus un facteur assez prompt : ils ont voulu lui aider à accomplir son œuvre fatale. Les Canadiens se sont alors réveillés de leur léthargie, ont vu le danger, les pertes subies."

---

(1) Le Cercle Savaria de Lachine est une branche de l'A. C. J. C.

" La lutte est engagée, les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur dénoncés. Nous voulons le respect de notre langue, mais il faut d'abord la respecter nous-mêmes."—Et l'orateur fit un vibrant appel à la lutte contre l'anglicisme et contre tout ce qui dépare le doux parler de France."

" Les membres de l'A. C. J. C. ont été les premiers à lancer le mouvement de revendication de nos droits."

" L'orateur termina son magnifique discours par cette citation de M. Armand Lavergne : Parlant des réclamations de notre société en faveur de la langue, M. Armand Lavergne disait d'elle : " N'eut-elle fait que cela, c'est assez pour que nous lui gardions une éternelle gratitude." (1)

La fête du soir a été marquée par une procession aux flambeaux, l'illumination des résidences, le lancement de fusées et l'exécution d'un joli programme musical par les fanfares réunies des hommes et des collégiens.

---

(1) Extraits du " Devoir " du 11 août 1919.

Personnes consultées

M. l'abbé Z.-N. Hurteau.
M. Anatole Carignan.
M. Oswald Mayrand, de " La Presse ".
M. J.-N. Marcil.

— III —

BIOGRAPHIE POPULAIRE

DE

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER

ET

RAPPORT DES FÊTES

célébrées en son honneur

en 1919

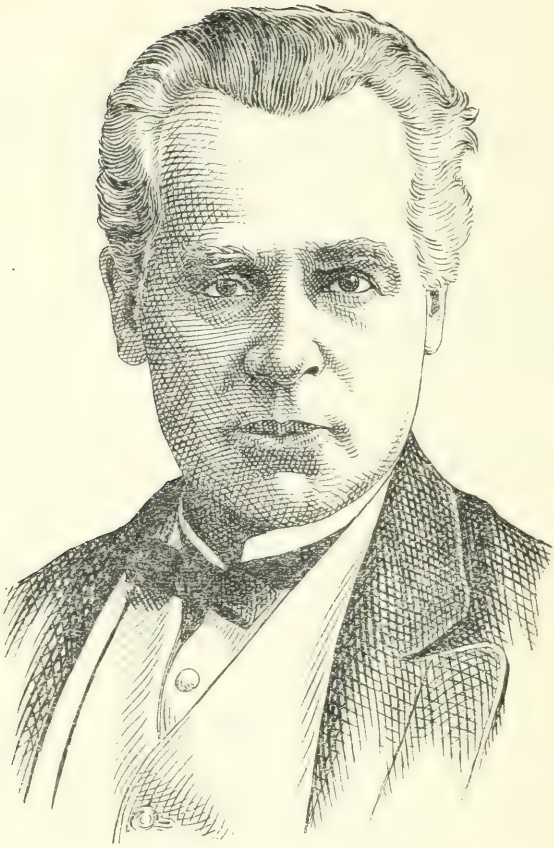

Sir Georges-Étienne Cartier, Baronnet.

Notions préliminaires (1)

Depuis que le Canada appartient à l'Angleterre il a été gouverné de trois manières différentes :

1° Par un seul gouvernement ;

2° Par deux gouvernements séparés ;

3° Par un gouvernement général pour tout le pays, avec des gouvernements particuliers pour chaque province : c'est ce qu'on a appelé la Confédération.

En 1791, les Anglais du Canada, alors moins nombreux que les Canadiens-Français, (40,000 contre 160,000), résolurent de demander au roi de donner au pays deux gouvernements : l'un pour le Haut-Canada, et l'autre pour le Bas-Canada. Leur but était de gouverner à leur goût au moins dans une partie du pays, le Haut-Canada, où ils étaient en majorité.

Le roi se rendit à leur désir, et le Canada fut divisé en deux provinces, dont la ligne de séparation était la rivière Ottawa.

Cependant, comme il venait en Canada beaucoup d'Anglais, la population anglaise devint bientôt plus nombreuse que la population française.

---

(1) M. John Boyd a écrit une magnifique vie de G.-E. Cartier pour les politiciens et les hommes de lettre. Mon but ici est de faire une biographie à la portée de tout le monde et surtout des jeunes : de là son titre de " Biographie populaire."

En 1841, les Anglais, croyant qu'ils pourraient désormais gouverner tout le pays, demandèrent au roi de vouloir bien réunir les deux gouvernements en un seul, ce qui leur fut accordé.

Mais la population anglaise du Canada n'a jamais compris les aspirations de notre race et elle n'a jamais voulu la traiter sur un pied d'égalité (1) ; aussi il ne fut pas encore possible de s'entendre. On imagina alors de diviser le gouvernement du pays en plusieurs gouvernements particuliers, et de placer, au-dessus de ces gouvernements particuliers, un gouvernement général.

Cette manière de conduire le pays avait pour but de donner plus de satisfaction à chacune des deux grandes races du Canada ; et l'homme qui a le plus contribué à nous obtenir cette forme de gouvernement est sir Georges-Etienne Cartier. Voilà pourquoi tous les Canadiens doivent à ce grand patriote tant d'amour et de reconnaissance.

Jeunesse de G.-E. Cartier

G.-E. Cartier est né dans la paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 6 septembre 1814, de parents à l'aise et surtout bien bons chrétiens.

---

(1) Depuis toujours, cependant il faut dire que bon nombre d'Anglais à l'esprit large ont sympathisé avec les Canadiens-Français. Par exemple, pour n'en citer que quelques-uns : Sir Geo. Prévost, Sir John MacDonald, Robert Baldwin, et, de nos jours, M. John Boyd.

Il descendait de la même famille que Jacques Cartier, le célèbre découvreur du Canada.

Son père était un commerçant qui faisait des affaires non seulement au pays, mais il envoyait en Europe de grandes quantités de blé que les environs de la Rivière Richelieu produisaient alors en abondance.

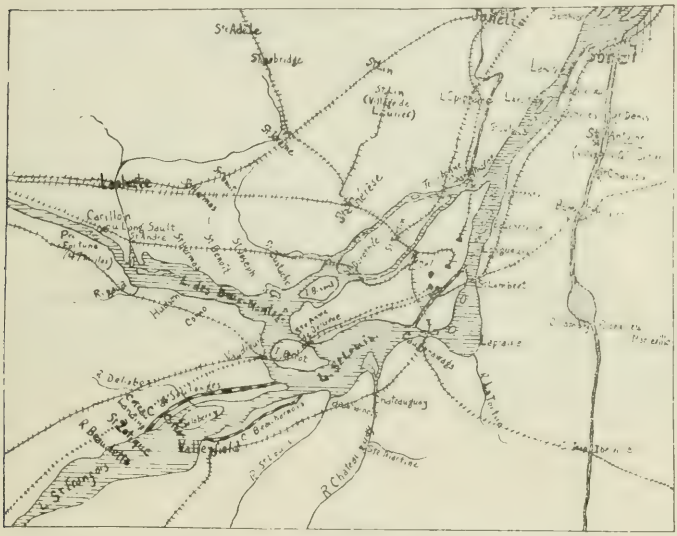

St-Antoine-sur-Richelieu et quelques autres endroits des environs de Montréal.

La maison paternelle de G.-E. Cartier était une grande bâtisse en pierre de près de 100 pieds de longueur, et ayant un sous sol et deux étages. Cette construction avait trois parties différentes.

D'un bout était le logement de la famille avec des chambres pour les visiteurs ; de l'autre se trouvait le grenier (1) et le magasin appelé " Magasin à vaisselle ".

Cette maison portait le nom de " *Maison aux Sept Cheminées,*" parce que, en effet, elle

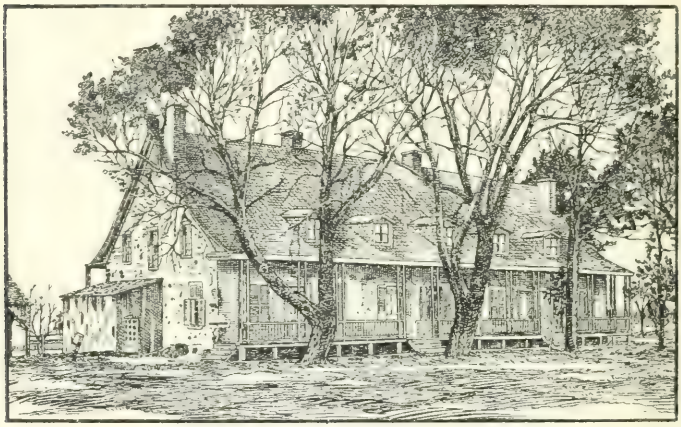

Maison natale de Georges-Étienne Cartier

avait sept cheminées. Elle fut détruite en 1906, parce qu'elle menaçait de tomber en ruines, et l'on construisit en cet endroit une maison ordinaire en bois.

" Il est regrettable que le gouvernement ait laissé démolir un pareil édifice historique, car

(1) Où l'on mettait le blé, etc.

cette maison aurait dû être conservée à titre de véritable monument national " (1).

Pour comprendre la conduite de G.-E. Cartier pendant toute sa vie, il faut voir comment il fut élevé.

Voici ce que M. Louis-Joseph Cartier me dit de la mère de G.-E. Cartier : " Sa mère était une sainte femme, d'une très grande charité. Tous les ans, elle donnait l'hospitalité aux Frères Récollets qui venaient deux, à l'époque de la première communion, enseigner le catéchisme aux enfants, puis leur apprendre à lire ; car, dans ce temps -là, il n'y avait pas d'écoles, et les bons Frères se transportaient dans les campagnes pour y instruire les enfants."

" Mme Cartier avait un si grand soin de ces bons religieux, qu'ils lui firent cadeau de deux portraits à l'huile des deux premiers religieux qui avaient reçu l'hospitalité chez elle, les frères Isidore et Emmanuel."

Dans la famille Cartier, on était fidèle à réciter en commun les prières du matin et du soir, ainsi que les prières avant et après les repas. Quelquefois le père ou la mère faisaient présider ces pieux exercices par quelqu'un de leurs enfants. Tous enviaient cet honneur, mais le jeune Etienne surtout se faisait remarquer par sa prononciation franche et nette et par sa bonne tenue.

---

(1) John Boyd, traduit de Sylvia Clapin.

Madame Cartier aimait à voir ses enfants s'approcher souvent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et elle faisait tout en son pouvoir pour les aider à s'en approcher le plus dignement possible.

Presque chaque dimanche, quelque membre de la famille communiait. Il n'y avait qu'une messe le dimanche, mais le bon curé se rendait de bonne heure à la sacristie où il confessait toutes les personnes qui se présentaient et donnait plusieurs fois à communier jusqu'au moment de la messe.

Le père Cartier était souvent absent, à cause de ses nombreuses affaires, mais, lorsqu'il se trouvait à la maison, il savait aider sa pieuse femme dans l'éducation de ses enfants. Le dimanche, il se rendait de bonne heure à l'église pour la confession et la communion. Son action de grâces ne durait pas moins d'une demi-heure.

Lorsque l'Eglise célébrait une fête un peu solennelle, et surtout à Noël, à Pâques, il aimait à voir toute sa famille s'approcher de la sainte table, et, le soir, son plaisir était de faire chanter des cantiques à ses enfants. Il donnait parfois une pièce de monnaie à ceux qui se distinguaient le plus dans leurs chants, c'est-à-dire à ceux qui en chantaient le plus long par cœur.

Le père Cartier aimait aussi beaucoup le plaisir, et sa maison était souvent le lieu où se

réunissaient les personnes les plus notables de la paroisse et même du district.

Il ne comprenait pas une fête sans chant et musique, et il ne manquait jamais de faire chanter en chœur : " A la claire Fontaine ", sans quoi, disait-il, on n'est pas Canadien. C'était sa chanson favorite.

Etudes de Geo.-Etienne Cartier

Geo.-Etienne Cartier apprit des Frères Récollets les premières notions des sciences, puis il alla au collège de Montréal dirigé par les Sulpiciens, où il fut l'élève le plus brillant de son temps.

En 1824-25, il remporta le 1er prix de Grammaire ; en 1825-26, le 1er prix d'Histoire Sainte ; en 1826-27, le 1er prix d'Histoire profane ; en 1827-28 le 1er prix d'Histoire moderne. Il eut aussi chaque année plusieurs 2èmes prix et accessits. Enfin, en 1830-31, il eut le très grand honneur d'être choisi comme le meilleur élève de tout le collège pour donner une discussion en latin sur un point de Philosophie, et il fit preuve, en cette circonstance, d'un grand talent, et s'attira les applaudissements de son auditoire et les félicitations de ses maîtres.

En sortant du Collège en 1831, Geo.-Etienne Cartier se mit à étudier le droit. Il entra comme

clerc, chez M. Edouard Rodier, l'un des avocats les plus éminents de Montréal à cette époque, et, après avoir subi ses examens avec succès il fut reçu avocat en 1835.

Il aide à la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste.

Pendant que Cartier était chez M. Rodier, il rencontra M. Ludger Duvernay, qui travaillait à fonder " L'Association Saint-Jean-Baptiste." Il s'associa à M. Duvernay pour travailler au succès de cette association patriotique dont il fut le premier secrétaire.

Le 24 juin 1834, lorsque la nouvelle société donna son premier banquet, sous la présidence de M. Jacques Viger, maire de la ville de Montréal, Geo.-Etienne Cartier chanta pour la première fois la célèbre chanson " O Canada. mon Pays, mes Amours ! " qu'il avait composée spécialement pour cette circonstance. Il en distribua des copies aux invités, et, comme refrain tous chantaient le premier couplet, l'air adopté étant celui d'une vieille chanson française : " Je suis français, mon pays avant tout ! "

Cette même année, Geo.-Etienne Cartier, alors âgé seulement de 20 ans, prit part aux élections pour appuyer la candidature de Louis-Joseph Papineau, et il se fit remarquer par son activité et par son éloquence. Il composa

alors, contre les candidats du gouvernement, des chansons que ses amis faisaient résonner dans leurs réunions ou en retournant chez eux.

Il prend part aux Troubles de 1837-38

"Dans sa jeunesse G.-E. Cartier avait souvent entendu son père, pendant les longues soirées d'hiver, lui raconter les combats de 1812 et 1813 contre les Américains, et ces récits de poudre et de canons avaient enflammé sa jeune imagination."

" Aussi rien d'étonnant que son enthousiasme le fît entrer dans les rangs des Patriotes en 1837." (1) On appelait alors Patriotes ceux qui, parmi les Canadiens français, après avoir montré à leurs compatriotes combien notre race était persécutée par le gouvernement, (2) voulurent les entraîner à la révolte.

Cartier se dit alors : Puisque la cause pour laquelle nous combattons est juste, allons-y ; et il fit tout son possible pour exciter les autres à le suivre.

On l'appelait alors " Petit Georges ", à cause de sa petite taille, et on chantait ses chansons. Il en composa une surtout que les Patriotes aimaient beaucoup. Elle était intitulée : " Avant tout je suis Canadien ! " Cette chanson était d'un caractère entraînant et rédigée de façon à

(1) L.-O. David.

(2) Ils n'étaient pas déloyaux et n'en voulaient qu'au gouvernement du pays.

soulever l'enthousiasme des jeunes patriotes qu'on appelait alors : " Les Fils de la Liberté."

Geo.-Etienne Cartier fut donc un des membres les plus actifs des " Fils de la Liberté " ; il fit même le coup de feu à Saint-Denis contre les troupes du gouvernement. Cependant ces patriotes enthousiastes furent bien vite écrasés. On les arrêta par centaines, et, comme Cartier passait pour être un des plus ardents, sa tête fut mise à prix, c'est-à-dire que le gouvernement offrit un gros montant d'argent à celui qui donnerait les renseignements nécessaires pour le trouver et l'arrêter.

Les amis de Cartier lui conseillèrent alors de s'enfuir aux Etats-Unis. C'est ce qu'il fit. Il partit avec quelques compagnons à travers les bois. Cependant, rendus à une certaine distance, les fuyards se séparèrent et on ne les revit plus.

Cartier et son cousin Henri Cartier, croyant qu'ils seraient plus en sûreté chez un de leurs amis qui n'avait pas pris part à la révolte, décidèrent de revenir sur leurs pas, et d'aller lui demander de les cacher.

Cet homme s'appelait Louis Chagnon dit Larose et demeurait à Verchères. Il les reçut avec joie et le bruit courut bientôt que les déserteurs étaient morts de froid et de faim dans les bois.

" Quand Cartier lut, dans un journal, l'article qui annonçait sa mort, il dit à son cousin : " Maintenant, mon cher Henri, pourvu que nous ne nous montrions pas, nous pouvons dormir en paix." Le lendemain, un journal de Québec, " Le Canadien ", faisait les plus grands éloges de Cartier, disant qu'il était un jeune homme doué des plus brillantes qualités, etc. On apprit ensuite que c'était G.-E. Cartier lui-même qui avait envoyé cet article au journal, ce qui fit beaucoup rire les personnes qui étaient avec lui." (1)

Cartier et son cousin seraient demeurés chez Larose jusqu'après le grand pardon qui fut ensuite accordé aux révoltés de 1837, si leur présence n'eût été découverte de la façon un peu curieuse que voici : La servante de Larose était courtisée par un jeune homme du voisinage. Or, un soir qu'elle était au salon avec son ami, celui-ci, en se penchant pour ramasser quelque chose par terre, aperçut par-dessous le poèle, dans la pièce voisine, deux paires de jambes qui eurent le don de l'intriguer, et il dit à la jeune fille qu'elle lui préférait ces deux jeunes gens ; de sorte que, pour le rassurer, elle fut obligée de lui avouer ce qui se passait, en lui recommandant le plus grand secret. Le galant garda sa langue pendant quelques jours, mais un bon dimanche soir, il revint à la charge au sujet des deux jeunes gens ajoutant

(1) L.-O. David.

qu'il allait dénoncer Larose. C'est alors que Cartier et son cousin furent forcés de s'enfuir aux Etats-Unis, d'où ils ne revinrent qu'après que le pardon fut accordé aux patriotes de 1837-38.

Mariage de G.-Etienne Cartier

A son retour à Montréal, G.-E. Cartier se livra tout entier à l'exercice de sa profession avec son frère François qui était un homme de grand talent.

François étudiait les causes difficiles et importantes qui leur étaient confiées, et comme Georges-Etienne était plus habile orateur, c'est lui qui allait les plaider au palais de justice.

Lorsque Cartier se fut ainsi acquis une certaine aisance, il songea à se marier. C'était en 1847 ; il avait alors 33 ans.

Il y avait, à quelque distance de son bureau, un marchand à l'aise appelée Edouard Fabre, père de Mgr Fabre, 3e évêque de Montréal. Les relations qu'il eut avec les fils de M. Fabre, surtout avec Hector, qui était journaliste, fit qu'il rencontra bientôt leur sœur Hortense.

Il ne tarda pas à admirer cette fille non seulement pour sa beauté, mais aussi pour son éducation, son bon caractère, sa piété et la réputation de sa famille.

Cartier ayant parlé à ses parents de son projet d'union avec Mlle Hortense Fabre, ces

derniers lui dirent qu'ils étaient heureux de le voir entrer dans une aussi honorable famille. " Quant à cette fille, lui répondit sa mère, nous ne la connaissons pas, mais nous avons confiance qu'à l'âge que tu as, tu sauras prendre une personne digne de toi et de ta famille."

Cartier Premier Ministre

En 1848 Geo.-Etienne Cartier, poussé par ses nombreux amis, se présenta comme député dans le comté de Verchères, qui était son comté, et fut élu par une très grande majorité.

" Arrivé à la chambre des Communes, à Québec, il ne se hâta pas de faire valoir ses aptitudes. Ce ne fut qu'à sa 3e session, en 1851, qu'il prit part aux débats parlementaires ; mais ses premiers discours le placèrent immédiatement au premier rang ", (1) et dès lors, on put prévoir qu'il serait un jour à la tête de son parti.

C'est en 1858, que Cartier devint premier ministre du Canada.

Après la démission du gouvernement Brown-Dorion, le gouverneur général demanda à Alexander T. Galt de former une nouvelle administration ; celui-ci, craignant de ne pas être assez influent pour cela, conseilla au gouverneur de choisir plutôt Geo.-Etienne Cartier.

Le gouverneur se rendit alors à la demande de Galt, et Cartier fut chargé de former un cabi-

(1) L.-O. David.

net. Il devint ainsi premier ministre, et M. John A. Macdonald devint procureur général (1). Ce gouvernement prit le nom de Cartier-Macdonald.

Dès la première session, Cartier commença à s'occuper de ce qu'il désirait depuis longtemps : la formation d'une Confédération canadienne.

Cartier assiste à une Distribution de Prix.

Deux ans après sa nomination comme premier ministre du Canada, Geo.-Etienne Cartier fut invité à assister à une distribution de Prix au Collège de Montréal et se rendit à cette invitation.

Ce fut avec plaisir qu'il remarqua que le premier chant exécuté par les élèves était : " O Canada, mon Pays, mes Amours ! " dont il était l'auteur, et il félicita les élèves d'avoir si bien exécuté ce chant en prononçant bien distinctement tous les mots.

Il félicita ensuite les professeurs en ces termes : " J'éprouve, dit-il, une bien grande joie de pouvoir rencontrer dans cette maison, mon ancien professeur, M. l'abbé Bayle, qui en est actu-

(1) Le pays était alors partagé en 2 provinces : Bas-Canada et Haut-Canada, et le gouvernement prenait les noms des deux ministres qui formaient un ministère dans ces deux provinces.

ellement le supérieur, afin de lui témoigner ma reconnaissance pour tout ce que je lui dois. Et je ne crains pas d'affirmer hautement que la position que j'occupe aujourd'hui n'est pas due à mon mérite propre ; c'est à M. l'abbé Bayle que je la dois. Quand j'étais jeune comme vous et d'un caractère assez indomptable, il a su me discipliner et m'instruire et m'a indiqué la voie à suivre pour faire un honnête homme et un bon chrétien. Aussi je suis infiniment aise de le voir aujourd'hui supérieur de Saint-Sulpice, comme de son côté il est sans doute heureux de me voir devenu conseiller du représentant de Sa Majesté." etc.

Ce fut aussi pendant que G.-Etienne Cartier était Premier Ministre que le Prince de Galles, Edouard VII visita le Canada à l'occasion de l'inauguration du pont Victoria et de la pose de la première pierre des nouveaux édifices du parlement à Ottawa.

Geo.-Etienne Cartier perd le pouvoir, 1862

Sir Geo.-Etienne Cartier perdit le pouvoir au moment où il voulait rendre le plus grand service à son pays.

Le 20 mars 1862, lorsque le gouvernement se réunit, il approuva diverses mesures qui furent proposées dans le meilleur intérêt du Canada.

Il en est une cependant qui amena la chute du ministère : ce fut celle de la défense du territoire canadien. Elle fut rejetée par un vote de 61 à 54, soit une majorité de 7 contre le gouvernement. Cartier disait à ce propos : " Une pensée nous console dans notre chute, c'est que nous tombons à l'occasion d'une mesure destinée à assurer la protection et la défense de notre pays ; mesure que nous croyons nécessaire pour mettre les Canadiens en état de jouir librement de leurs institutions politiques, à l'ombre glorieux du drapeau de la vieille Angleterre."

La grande Œuvre de Cartier

Nous devons à Cartier le Grand Tronc, le pont Victoria, le Pacifique Canadien, etc., etc., mais, l'œuvre principale de Cartier, c'est la Confédération.

Depuis longtemps Cartier travaillait à l'établissement de la Confédération, mais il fallait une circonstance qui lui permît d'exécuter ce projet et la voici :

a) Assemblée de Charlottetown, 1864.—Le 1er sept. 1864, des députés des provinces maritimes s'étaient réunis à Charlottetown (I. P.-E.) pour y discuter le projet d'une confédération entre leurs provinces.

En entendant parler de cette assemblée, le parlement de Québec envoya une dépêche à

Charlottetown, pour demander aux délégués s'ils recevraient les représentants canadiens pour discuter avec eux. Sur leur réponse affirmative, MM. G.-E. Cartier, John Macdonald et autres encore se rendirent à Charlottetown, où le projet d'union des provinces maritimes fut changé en celui de l'union de toutes les provinces du Canada.

b) Assemblée de Québec.—Sur la demande du gouverneur général, toutes les provinces du Canada furent invitées à envoyer des délégués à Québec pour discuter le projet d'une union de toutes les provinces du Canada.

Les déléguées présents à cette assemblée furent appelés " Les Pères de la Confédération."

Après un mois de discussion sur ce projet on finit par s'entendre, et MM. G.-E. Cartier, John MacDonald et G. Brown furent délégués pour aller en Angleterre demander au gouvernement impérial d'accepter cette nouvelle forme de gouvernement, ce qui leur fut accordé. (1)

Le discours que fit Cartier sur la Confédération est le plus remarquable de sa vie. Il avait préparé ce discours avec un grand soin et parla pendant plus de 3 heures avec une vigueur remarquable, passant en revue les objections de ses adversaires et y répondant d'une manière admirable.

---

(1) Dans ce voyage Cartier se rendit jusqu'à Rome, où Pie IX le félicita de son œuvre d'homme d'Etat Canadien.

Le coup de maître de Cartier dans toutes les négociations concernant la Confédération fut d'avoir obtenu pour cette nouvelle constitution la forme fédérale au lieu de celle d'une union législative, comme le voulaient la plupart des délégués, surtout ceux de langue anglaise, car cette forme fédérale était celle qui pouvait le mieux sauvegarder les intérêts des Canadiens-Français.

Les lois qui se rapportent au gouvernement du pays par une Confédération prirent le nom de " L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867."

Les provinces qui entrèrent d'abord dans la Confédération furent celles de : Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario. En 1870, Cartier y fit entrer celle du Manitoba, et, en 1871, celle de la Colombie-Anglaise. L'Ile-du-Prince-Edouard se joignit à la Puissance du Canada en 1873, ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, où deux autres provinces ont été formées en 1905, l'Alberta et la Saskatchewan.

Le 1er juillet 1867 vit la naissance du grand Dominion. Lord Monk, qui venait d'être nommé gouverneur-général du Canada, chargea Sir John A. MacDonald de former une administration. Geo.-E. Cartier, qui fut alors nommé ministre de la Milice et de la Défense, garda cette charge toute sa vie.

Cartier subit cependant une autre défaite, mais le député de Provencher se retira et lui

céda sa place qu'il ne garda pas longtemps, car il mourut peu après.

Voici en quelle circonstance Cartier fut défait lorsqu'il se présenta en 1872. Ayant promis à ses électeurs qu'il ferait construire le chemin de fer du Pacifique avec terminus à Montréal, on lui cria : " Montrez-nous le contrat ".

" Dans un instant, répondit Cartier, vous entendrez sir Hugh Allan vous dire ce que j'ai fait pour en arriver à ce point."

Mais alors, en temps d'élection, on avait souvent bien de la peine à se faire entendre, et cette assemblée dut bientôt prendre fin au milieu du tumulte d'une foule d'émeutiers.

Comme il regagnait sa demeure, en passant place Viger avec ses amis, Cartier leur dit : " Le terminus du Pacifique sera là !" Sous ce rapport comme sous bien d'autres, il se trouva que la prédiction de Cartier s'est réalisée.

Mort de Geo.-Etienne Cartier

La vieillesse ressemble généralement à la jeunesse. Ce fut le cas pour Cartier. Elevé bien chrétiennement il devait aussi terminer sa vie dans ces mêmes dispositions.

En 1872, voyant que les médecins de Montréal ne pouvaient pas guérir la maladie de bright dont il souffrait, il résolut d'aller à Londres, en Angleterre, suivre les traitements des spécialistes.

Quelques jours avant son départ de Montréal, il se rendit à Saint-Antoine voir ses parents (frères et sœurs), ainsi que le curé de la paroisse à qui il fit sa confesssion générale.

Par son testament, il donna $1,000. quarante piastres par année durant 25 ans, pour aider à vêtir les enfants pauvres de la paroisse allant aux écoles élémentaires.

La veille de son départ pour l'Angleterre, Cartier, se sentant très malade, fit prier le père Dandurand, curé de la cathédrale, de venir le voir, et il passa plusieurs heures avec lui.

Cartier partit pour l'Angleterre le 27 sept. accompagné de sa femme et de ses deux filles.

Un grand nombre d'amis étaient à la gare pour lui adresser quelques paroles de sympathie et lui souhaiter un prompt rétablissement. Cartier les remercia en termes émus.

En traversant le comté de Verchères, Cartier jeta un dernier regard vers sa paroisse natale, vers les lieux où s'était passé sa paisible et pieuse enfance et qu'il quittait pour toujours, il en avait presque la certitude.

C'est le cœur serré par l'émotion qu'il entendit le conducteur crier : " *Belœil* ", et qu'il contempla un instant la belle rivière Richelieu qui lui rappelait tant et de si doux souvenirs....

En arrivant à Lévis, Cartier fut reçu par le Premier Ministre de la province, son ami intime, l'hon. J.-P.-O. Chauveau, et par un grand nom-

bre de citoyens éminents venus de Québec pour le rencontrer.

Les citoyens de Lévis lui présentèrent une touchante adresse, à laquelle il répondit en termes émus , puis on lui fit une nouvelle ovation à son départ.

Une scène encore plus touchante devait marquer son départ de Québec. Au milieu des acclamations de milliers de ses compatriotes, et tandis que le canon de la citadelle saluait de 17 coups le ministre de la Milice, et qu'une musique militaire faisait entendre une marche brillante, Cartier s'embarqua sur le tender William, qui le conduisit au paquebot Allan Prussian, sur lequel il devait faire son voyage en Europe. Le maire de Québec présenta alors à Cartier une adresse couverte de plus de 1500 signatures, reconnaissant les immenses services qu'il avait rendus au pays, et exprimant l'espoir qu'il ne tarderait pas à revenir avec sa santé parfaitement rétablie.

Cartier sut répondre en termes heureux à cette belle adresse, mais il ne put terminer son discours, car l'émotion le força de s'interrompre, et ce fut les larmes aux yeux qu'il adressa un dernier adieu à ses compatriotes. Il ajouta en terminant : " Si les spécialistes d'Angleterre ne peuvent pas me guérir, je reviendrai au pays mourir parmi mes compatriotes." Ce furent les

dernières paroles de Cartier à son départ pour l'Angleterre.

Arrivé à Londres, Sir Georges se mit sous les soins du docteur Johnstone qui lui fit d'abord un peu de bien ; au commencement de l'année suivante, il se disposait à revenir au Canada, lorsqu'il eut une nouvelle attaque de la maladie de bright, plus douloureuse que celles qu'il avait eues jusqu'alors.

Il comprit que c'en était bien fini pour lui de l'espoir de revenir au Canada, et il ne songea plus qu'à se préparer chrétiennement à la mort.

Tout près de la maison que Cartier avait louée à Londres était la chapelle de l'ambassade de France, desservie par deux pères Sulpiciens. C'est là que la famille Cartier allait à la messe le dimanche et quelquefois la semaine.

Lorsque Madame Cartier vit que son mari était en danger de mort, elle fit aussitôt demander le médecin et un des pères de l'ambassade. Le malade fit sa confession et se prépara de son mieux à paraître devant Dieu.

Le soir, le père qui l'assistait se retira et son confrère vint le remplacer aussitôt. Pendant cette nuit, qui fut la dernière, G.-E. Cartier s'enferma longtemps avec son confesseur, puis, lorsqu'il permit à sa famille d'approcher de lui, il leur dit qu'il était heureux de mourir si bien préparé, et il bénit ses enfants.

" Cartier est mort en bon chrétien après avoir demandé et reçu plusieurs fois, avec de grands sentiments de piété les sacrements et les secours de l'Eglise." (1)

Il s'éteignit pieusement en présence de son confesseur et de sa famille en prières.

Lorsque le père qui l'assistait eut reçu son dernier soupir, il alla célébrer la messe pour lui à la chapelle de l'ambassade. Il était 5 heures du matin.

Funérailles de G.-E. Cartier

Après la mort de Cartier, son corps fut ramené au Canada sur le Prussian, un des bateaux de la ligne Allan.

En arrivant à Québec, il fut transporté à la cathédrale, où un *Libera* solennel fut chanté par l'abbé C.-F. Cazeau, et une oraison funèbre, c'est-à-dire un sermon de circonstance, fut prononcé par Mgr Racine, alors vicaire-général. Les rues de la ville conduisant à la basilique étaient décorées et une foule immense suivait le cortège funèbre ; de minute en minute, les coups de canons de la citadelle se faisaient entendre et les cloches de toutes les églises sonnaient le glas funèbre.

---

(1) L.-J. Cartier.

Après le service à la basilique, les restes de Cartier furent portés sur le Druid, qui se mit aussitôt en route pour Montréal.

On arrêta à Trois-Rivières, où un *Libera* fut aussi chanté, puis l'on se mit de nouveau en marche pour Montréal. En passant à Verchères, chef-lieu du comté de G.-Etienne Cartier, on jeta l'ancre un instant par respect pour l'endroit où, 59 ans auparavant, le grand homme d'Etat avait vu le jour.

Dans la matinée du 11 juin, les premiers coups de canon tirés par la batterie de l'île Sainte-Hélène, apprirent à la population de Montréal que l'illustre défunt était arrivé.

Au milieu de cérémonies imposantes, les restes furent transportés du Druid au Palais de Justice, pour y être exposés jusqu'au temps des funérailles.

Le 13 juin, le gouvernement fit à Cartier des funérailles civiques auxquelles assistèrent des délégués de toutes les provinces du Canada, et une foule si considérable que l'église était trop petite pour la contenir.

" Dans le cortège funèbre les députés suivaient le corbillard deux à deux excepté Sir John MacDonald qui était seul, le premier à la suite du chariot, pour montrer que son ami, celui qui, pendant quinze ans, avait gouverné le pays avec lui, n'était plus là. (1)

---

(1) Melle Hortense Cartier.

Messieurs les Sulpiciens, en reconnaissance des services rendus par leur ancien élève, lui firent en leur église de Notre-Dame, les plus belles funérailles qu'on eût encore vues à Montréal.

Un chœur spécial de 300 voix, composé des élèves du collège de Montréal, où Cartier avait reçu son éducation, avait été exercé pour la circonstance, et Mgr Fabre, beau-frère du défunt chanta lui-même le service funèbre.

Après le service, le cortège se reforma pour se diriger vers le cimetière de la Côte des Neiges, où le défunt fut enterré dans le terrain de la famille.

Une foule immense était au cimetière et paraissait si émue qu'il semblait qu'on allait descendre dans la tombe le père de la patrie canadienne.

Autour de la fosse on remarquait des députés et diverses notablilités de tout le pays et en particulier de la province de Québec. Tout auprès, se trouvait sir John MacDonald, l'ami intime de Cartier pendant toute sa carrière politique, et qui paraissait plus particulièrement ému.

Le mausolée de sir Georges-Étienne Cartier

« Afin de permettre d'inhumer le corps de sir Georges-Étienne Cartier dans un endroit convenable à la position que ce grand homme avait occupé dans le pays, la Fabrique de Notre-Dame

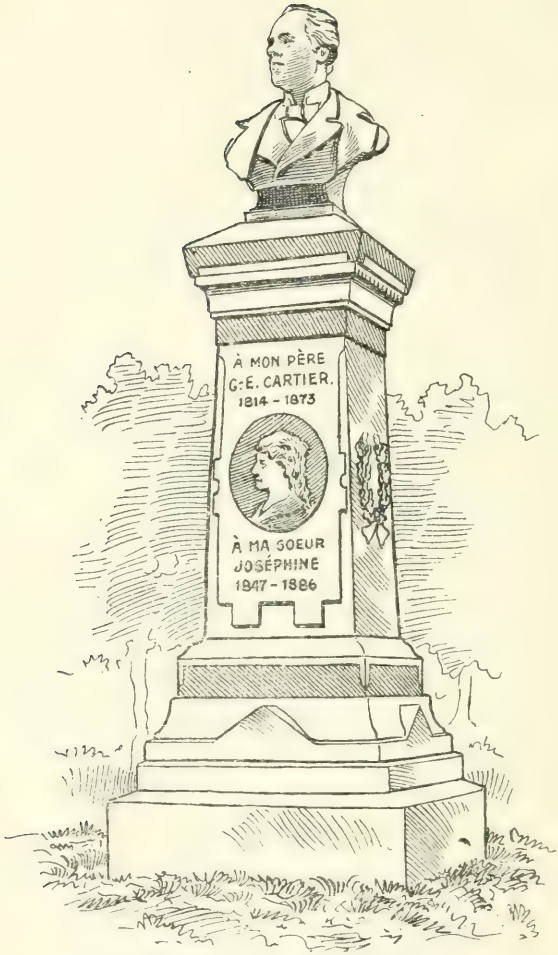

Mausolée de Cartier au cimetière

donna à la succession, en échange du terrain qu'elle avait à la Côte des Neiges, un autre terrain situé entre la IXe et la Xe Station du Chemin de la Croix ».

« En 1877, les exécuteurs testamentaires de feu sir Georges-Étienne Cartier firent entourer ce terrain d'une jolie clôture en fer par la maison E. Chanteloup, et les restes du défunt y furent aussitôt transportés.»

« Le mausolée ou monument a été fait par notre sculpteur canadien Philippe Hébert, alors à Paris. Il a été envoyé de Paris et érigé en 1888.»

« Ce monument consiste en un soc de granit surmonté du buste de sir Georges-Étienne Cartier, en bronze, et portant un médaillon en bronze de feu Mlle Joséphine Cartier, fille aînée de feu sir Georges-Étienne Cartier, décédée à Cannes le 18 mars 1886 et dont les restes sont également inhumés dans le terrain de la succession au cimetière de la Côte des Neiges.» (1)

L'érection de ce monument par la famille Cartier ne donna lieu à aucune démonstration publique, et les journaux du temps n'ont fait aucune mention de cette érection.

---

(1) L'honorable N. Pérodeau.

Eloges de Cartier

Dans un concours de Rédaction donné l'an dernier par M. J.-P. Labarre, directeur des Ecoles de Montréal, Dictrict Nord, aux élèves les plus avancés de son district, il était demandé :

" *Quel est, selon vous, le plus grand Canadien-Français sous la Domination anglaise, et motivez votre choix par des comparaisons, etc.?* "

Comme réponse à cette question presque tous les élèves se prononcèrent pour sir Geo.-Etienne Cartier, et ils avaient raison.

J'ajouterai que Cartier est non seulement le plus grand des Canadiens-Français, mais qu'il fut aussi un grand chrétien : Sa foi le portait à s'appuyer sur Dieu dans toutes ses entreprises ; sa charité le portait à s'attendrir sur la perte de la foi chez ses semblables ; sa religion ne paraissait pas moins dans sa vie publique que dans sa vie privée.

Un jour, comme un ami lui annonçait qu'un de ses compatriotes venait de mourir en libre penseur, Cartier répondit : " Ah ! il se trompait ; un Canadien-Français doit toujours être catholique ! "

Il reconnaissait pleinement la grande part que les évêques et généralement le clergé de l'Eglise catholique avaient prise non seulement pour guider et sauvegarder le peuple sous le rapport moral, mais en outre, pour conserver la

nationalité canadienne-française. Dans une certaine circonstance il disait : " Quelle reconnaissance la race canadienne-française ne doit-elle pas à son clergé ! Si elle a conservé sa nationalité, sa langue, ses institutions, à qui le doit-elle surtout, sinon à ce corps vénérable qui est notre clergé ? "

C'est lui qui fit passer la loi donnant l'existance civile aux paroisses érigées canoniquement ; cette loi exempte une foule de démarches aux membres du clergé, et complète l'organisation de l'Eglise comme société indépendante.

Le 31 mars 1869, dans un discours qu'il prononça en chambre sur le rétablissement de l'Eglise d'Irlande il disait : " Je suis catholique, et jamais cette chambre ni aucune chambre, ni aucun pouvoir sur terre ne me feront renoncer à ma foi : mes convictions religieuses sont inébranlables."

Il était cependant très tolérant pour les autres. Il disait le 30 octobre 1866 : " Je suis catholique, j'aime ma religion, la croyant la meilleure ; mais, tout en me disant hautement catholique, je crois de mon devoir, comme homme public, de respecter la sincérité et les convictions des autres."

Que dire de sa bienveillance pour ses employés ? En ce temps-là, dit M. Benjamin Sulte, le personnel du gouvernement n'était guère plus nombreux que celui d'une grosse municipalité de

1919. Tous les employés se connaisaient et fraternisaient. Le ministre savait l'histoire du moindre d'entre nous, et il s'informait de nos familles. Lorsqu'il partait pour Montréal ou ailleurs, Cartier passait de bureau en bureau, pour serrer la main aux employés, les messagers compris." (1)

Il était très attaché à sa nationalité dont il se disait très fier. Un Anglais lui dit un jour : "Vous êtes attaché aux Canadiens-français et que sont -ils ? "—Cartier répondit : " Ce sont les descendants des Normands qui ont conquis l'Angleterre." (2)

Je sais intéresser les jeunes en disant que Cartier ne manquait jamais une occasion de faire plaisir aux enfants et qu'il n'oubliait jamais de leur donner ce qu'il leur promettait.

Comme il partait pour Londres en 1859, sa fille Hortense lui dit : " Vous m'apporterez un oiseau dans une cage, n'est-ce pas ? "—" Oui," répondit-il en l'embrassant, et il tint parole. A son retour d'Angleterre il présenta à sa fillette un bouvreuil avec sa cage en lui disant :—" Je t'apporte un bouvreuil de la reine Victoria : Eh bien ! disons ensemble—God save the Queen,—et l'oiseau de répéter : " God save the Queen ", ce qui ne fit pas peu plaisir à la petite Hortense.

Un jour que M. le Docteur J.-W. Mount de Acton Vale avait lu une adresse à Sir G.-E. Cartier,

---

(1) Mélanges historiques Volume IV. (2) Ibidem.

sa petite fille vint aussitôt lui offrir un joli bouquet.

Sir G.-E. Cartier embrassa la fillette (Mary Jane) et lui dit qu'elle était si gentille qu'il ne l'oublierait jamais. Ce fut réciproque : de son côté Mlle Mount n'oublia jamais celui qui lui avait fait un si beau compliment. (1)

Un jour que G.-E. Cartier avait ses deux fillettes sur ses genoux et leur enseignait à connaître l'heure sur sa montre, la petite Hortense lui dit : " Quand vous mourrez, à qui donnerez-vous votre montre ?"— "A toi," répondit-il, et il tint encore parole sur ce point.

Cette montre, comme tout ce qui était à son usage, avait reçu la marque de son esprit de religion. Il avait fait graver dans le couvercle cette invocation : " *Mater admirabilis, ora pro me, nunc et in hora mortis mei.*"

Cette montre a été plus tard volée à Mlle Cartier, (par un peintre, croit-elle), ce qui lui causa beaucoup de chargrin.

Sir G.-E. Cartier avait un petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ en latin et il en lisait quelques chapitres presque tous les jours. A divers endroits de ce livre il avait écrit quelques intentions de prières, surtout pour son père et sa

---

(1) Ainsi qu'elle le disait aimablement à Mlle Hortense Cartier dans une visite au Ritz Carleton, après la cérémonie du dévoilement de la statue de Cartier, à Montréal.

mère. Parfois il soulignait ou mettait entre parenthèses des versets qu'il aimait plus particulièrement à retenir. (Ainsi les deux derniers versets du livre III, ch. XXVIII sont mis entre deux grosses parenthèses et soulignés).

A l'église il était très attentif à suivre les prières du prêtre et le chant liturgique. Il fredonnait presque sans cesse par derrière les chantres, le *Kyrie*, le *Gloria* et les autres chants du commun de la messe. Jamais il n'apportait de livre à l'église. Sa femme, qui était très pieuse, s'imaginant qu'il n'entendait pas bien la messe, lui disait parfois : " Toi, tu n'entends pas bien la messe : tu n'apportes pas de livre à l'église."— Il répondait : " C'est justement parce que je n'apporte pas de livre que j'entends très bien la messe. J'offre à Dieu le saint sacrifice en m'unissant aux intentions du prêtre, je suis les prières liturgiques qui sont les plus belles prières que l'on puisse faire pendant la sainte messe, et je fais la communion spirituelle."

Je ne saurais mieux terminer ce chapitre qu'en recommandant au lecteur le 4e volume des " Mélanges Historiques " publiés par M. Benjamin Sulte, surtout les chapitres suivants : Grand caractère,—Puissance de travail,—Sa manière d'écrire, —La journée de Cartier,—Le courage de sir Georges,—Fin diplomate,—Le Pacifique Canadien,—La Confédération,—Energie de fer,—Ses derniers temps,—Sa mort.

"A lire cette esquisse de vie remémorée par un contemporain, dit Gérard Malchelosse, on comprend mieux que Cartier fut vraiment un homme extraordinaire. Car, à l'encontre de tant d'autres, pour être vu de très près, loin de diminuer, il grandit toujours dans l'admiration réfléchie de ses compatriotes."

Dévoilement du Monument de Cartier à Ottawa, le 29 janvier 1885

Douze ans après la mort de sir G.-E. Cartier, le gouvernement fédéral lui fit élever un monument à Ottawa en face de l'édifice du parlement.

Le jeudi, 29 janvier 1885, aussitôt après l'ouverture du parlement, les ministres et les députés se rendirent à l'endroit où se trouve le monument et où une foule immense était déjà réunie pour assister au dévoilement de la statue du grand homme d'état.

Au pied de la statue était une estrade sur laquelle prirent place sir John-A. MacDonald et les autres membres du cabinet fédéral ; l'honorable sénateur Robitaille, M. Hébert, l'artiste qui a sculpté la statue de Cartier, etc. Dans l'assistance on remarquait MM. Jacques Cartier, J.-E. Lusignant, J. Desrosiers et Alphonse Raymond, parents de sir Georges-Etienne Cartier. Une compagnie de volontaires et le club de raquettes " Frontenac " étaient rangés en face de l'estrade.

Monument Cartier à Ottawa

Les édifices du parlement avaient été décorés avec goût pour la circonstance, et partout dans la ville des pavillons avaient été hissés en signe de réjouissance.

Sir John A. MacDonald fit en termes émus l'éloge de sir Geo.-Etienne Cartier, son ancien collègue et son grand ami. Je résume ce discours que le lecteur trouvera dans " La Presse " du 30 janvier 1885

Messieurs,

Nous sommes réunis ici pour honorer la mémoire d'un grand homme de bien. Le parlement du Canada, en votant l'argent destiné à défrayer le coût de l'érection d'une statue à sir G.-E. Cartier, a exprimé ses désirs, et ceux de toute la population du Canada, d'honorer dignement la mémoire d'un de ses plus grands hommes d'Etat, sir G.-E. Cartier.

Comme ce patriote si regretté a été mon collègue, comme nous avons travaillé de concert depuis 1855 à 1873, alors que la mort l'a enlevé à sa patrie, il m'est presque impossible de parler des services qu'il a rendus à son pays sans dire un mot du gouvernement dont Cartier et moi-même avons fait partie." Plus loin il dit ces paroles qui furent vivement applaudies : " Je ne crois pas qu'un seul homme public, depuis que le Canada est Canada, ait conservé autant que lui, pendant

toute sa vie publique, le respect des deux grands partis qui se divisent actuellement le pays."

" Il a toujours été et n'a jamais cessé d'être un fervent libéral-conservateur ; il n'a jamais déshonoré ses principes, et il les a défendus fidèlement et honnêtement. Et, en ce faisant, il a toujours reconnu aux autres la liberté qu'il réclamait pour lui-même. La conséquence est que ceux qui combattaient le plus fortement ses principes politiques étaient obligés de s'incliner devant l'honnêteté de ses intentions. D'autres de ses amis politiques et personnels ont beaucoup perdu par son départ, mais *aucun homme n'a souffert plus que moi* de la perte de mon ami, de mon camarade, de mon collègue et de mon associé."

Parlant du patriotisme de Cartier il s'écria : " Il était un bas-canadien, un Canadien-Français, et, du moment qu'il entra au parlement, il fut fidèle à sa province, fidèle à sa parole, fidèle à sa race et fidèle à sa religion (applaudissements). Avec lui pas de bigoterie et pas de favoritisme pour sa propre province. Ceux qui lui étaient opposés l'appelaient un Français parlant l'anglais. Il était aussi populaire dans la classe anglaise que parmi ses compatriotes, parce qu'il rendit justice à tout le peuple du Canada sans différence de race, de religion ou de principe. Sir John MacDonald termina en disant : " Je puis parler de lui en connaissance de cause, parce que

je connais sa grande valeur comme homme d'Etat, comme homme et comme ami personnel. Je l'aimais lorsqu'il vivait et je l'ai pleuré après sa mort. Je ne puis que conclure par ces paroles de la chanson que sir Geo.-E. Cartier avait l'habitude de chanter lorsqu'il était avec nous :" Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai."

Après ce discours, l'honorable premier ministre fit tomber le voile qui recouvrait la statue, et les traits de sir Georges-E. Cartier, si fidèlement rendus par l'artiste, apparurent aux regards de la foule.

Tous les fronts se découvrirent, et de vives acclamations éclatèrent, pendant que la fanfare faisait entendre l'air de la chanson populaire : " O Canada, mon pays, mes amours ! "

Lorsque ce mouvement d'enthousiasme fut un peu calmé, l'honorable sir Hector Langevin prit la parole en français, rappelant à la foule les qualités et les vertus publiques et privées de sir G.-E. Cartier, après quoi M. Benjamin Sulte, un autre ami intime de sir G.-E. Cartier, lut la poésie suivante qui est de sa composition.

———

LA STATUE DE CARTIER

Voyez dans ce bronze fidèle,
Fait triompher des autans,
Celui qui servait de modèle
Aux patriotes de son temps !
Il reparait, superbe dans sa force,
Dressant un front qui n'a jamais plié.
Cœur généreux, chêne à la rude écorce :
Le Canadien n'a pas été oublié
Ne l'a pas oublié !

Venu de l'époque lointaine
Où l'intrigue primait le droit,
Cet héritier de Lafontaine
Nous affranchit d'un joug étroit.
Grand ouvrier dans la tâche commune
Avec ardeur il a sacrifié
Santé, repos, et bonheur et fortune :
Le Canadien ne l'a pas oublié
Ne l'a pas oublié !

Le souci de la politique
N'altéra jamais sa santé ;
Souvent la verve poétique
Chez lui brillait en liberté.
Et, bout en train, type de Jean-Baptiste,
Comme il chantait l'amour et l'amitié
L'humble couplet révèle un artiste.
Le Canadien ne l'a pas oublié
Ne l'a pas oublié !

Près des souvenirs que j'honore,
Son image est dans ma maison,
Et j'aime à rappeler encore
Son esprit ferme, sa raison.
A la jeunesse il enseigne l'Histoire,
Car son destin fut le plus envié.
Nous l'avons mis au temple de Mémoire.
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

M. P.-J. Beaudry, s'adressant ensuite au sculpteur, lut la poésie suivante :

A M. L. HÉBERT

Debout, l'air énergique ainsi qu'à la tribune
Lors de la grande lutte on le voyait jadis,
Quand sa voix exprimait la brillante fortune
Que les progrès nouveau présageaient au pays,

Lui, le maître, souffrit la haine et la rancune,
Faisant se détourner la coupe des ennuis,
Ont hâté pour Cartier la sentence commune
Et trop tôt pour nos vœux la mort nous l'avait pris.

Il revit dans ton bronze, et sa franche figure
Représente si bien ce que fut sa nature
Qu'en le voyant tantôt, la foule applaudissait.

Quand j'étais jeune encor mon cœur le chérissait,
O notre artiste, à toi qu'aujourd'hui chacun nomme
Je veux dire : " Merci," j'ai revu le grand homme.

P.-J.-Ubald Beaudry.

L'assemblé se dispersa ensuite pendant que la fanfare jouait l'air national : " Vive la Canadienne ! " (1)

---

(1) Tous ces détails m'ont été gracieusement fournis par M. Mayrand de " La Presse ".

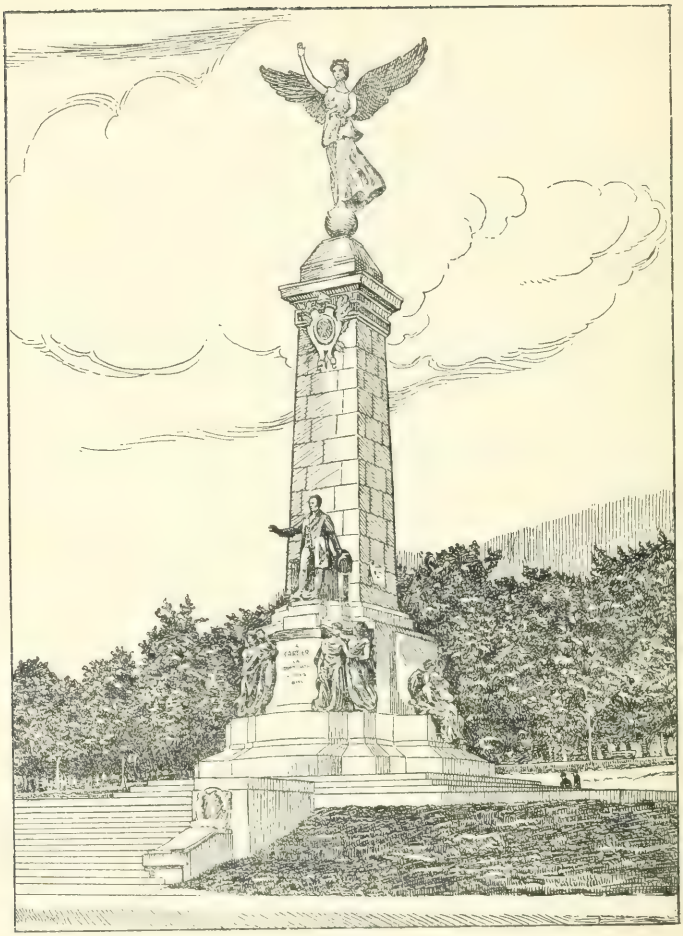

Monument de la Confédération et statue de Cartier

Le Monument de la Confédération

En 1914, pour commémorer le centième anniversaire de la Confédération canadienne, un superbe monument fut élevé, à Montréal, au pied de la montagne, du côté est.

Comme on ne pouvait pas placer sur ce monument la statue de tous les Pères de la Confédération, il fut résolu qu'on y placerait la statue de celui qui avait le plus fait pour nous obtenir cette forme de gouvernement, c'est-à-dire la statue de sir Georges-Etienne Cartier.

Le monument de la Confédération est le plus élevé de Montréal, ayant une hauteur de 87 pieds. Au-dessus du socle sur lequel il repose, s'éleve une colonne de granit surmontée d'une statue de 18 pieds de hauteur représentant la Renommée. A la base du monument sont des statues représentant les différentes provinces de la Confédération et divers autres emblèmes.

Ce superbe monument a coûté $100,000.00. Les fonds ont été prélevés par souscriptions du gouvernement fédéral et des gouvernements de toutes les provinces, ainsi que des municipalités et des particuliers non seulement du Canada mais de tout l'Empire Britannique.

La statue de Cartier qui n'a été dévoilée que le 6 sept. 1919 (1) se dresse devant la colonne à environ 30 pieds de la base. (2)

Cartier est représenté dans une attitude d'orateur, la main gauche reposant sur un rouleau de papier sur lequel sont inscrits ces mots : " Avant tout je suis Canadien."

Dévoilement de la Statue de sir G.-E.Cartier

" Samedi, le 6 septembre 1919, la mémoire de sir G.-E. Cartier a été dignement honorée par les fêtes qui ont accompagné le dévoilement de sa statue par le roi d'Angleterre lui-même." (La Presse, 8 sept. 1919).

" Cette cérémonie a été le couronnement du travail persévérant d'un groupe de citoyens de Montréal, à la tête desquels était M. E.-W. Villeneuve président du comité exécutif du centenaire."

" Mlle Hortense Cartier, fille de sir G.-E. Cartier, était venue de France spécialement pour cette cérémonie, à laquelle prirent part le gouverneur général, les représentants du clergé, du gouvernement fédéral, des législatures de toutes les provinces, de nombreuses associations et une multitude de personnes venues d'un peu partout, particulièrement de la province de Québec."

---

(1) Elle n'était pas prête en 1914.

(2) Elle a 11 pieds de hauteur.

" Le programme fut rigoureusement observé, grâce à l'exactitude des invités de marque. Le gouverneur général et la Duchesse, arrivèrent un peu avant trois heures. Peu après les personnalités de marque étaient réunies et le président du comité du centenaire fit signe au chef de fanfare M. J.-J. Gagnier, de jouer une ouverture."

" La foule attendit quelques instants anxieuse le moment où devait tomber le drapeau voilant la statue de Cartier et les bronzes qui ornent le socle du monument.

" A l'heure exacte, trois heures et quart, le Roi, à son château de Balmoral, en Ecosse, pressait un bouton électrique, et, 32 secondes après, le fluide brûlait les fils retenant le drapeau qui cachait les traits de Cartier, et ce drapeau tomba." (1)

La foule applaudit à outrance, et la fanfare attaqua aussitôt une sonnerie de trompettes écrite pour la circonstance, tandis qu'une batterie d'artillerie des grenadiers faisait éclater un salut de 19 coups de canon.

Au cours du dévoilement une scène attendrissante eut lieu : comme le drapeau tombait, Mlle Hortense Cartier, qui se tenait à côté de la Duchesse de Devonshire se mit à verser d'abondantes larmes, et la Duchesse émue, pleura avec elle.

---

(1) La Presse, 8 sept. 1919.

Le secrétaire de l'organisation lut ensuite le message suivant :—" En dévoilant le monument Cartier, cérémonie que, grâce à la merveille de l'électricité, je puis accomplir à une distance de plus de trois mille milles, je suis heureux de me joindre avec le peuple du Canada dans la commémoration du centenaire de leur plus illustre compatriote, dont le nom sera toujours étroitement associé avec la conciliation, le progrès et la prospérité du Dominion."

George R. I.

Comme le temps était très désagréable, on se rendit ensuite à l'arsenal des grenadiers, rue Esplanade, où une adresse fut lue à Melle Cartier et où des discours furent prononcés.

Après que les invités eurent pris place dans la salle de l'Esplanade, le président du comité salua le gouverneur général au nom des citoyens, et exprima le vœu que l'œuvre de Cartier et de ses collaborateurs serve à resserrer toujours davantage les liens entre la mère-patrie et le Canada.

Le gouverneur général, s'exprimant en français, remercia au nom du Roi des sentiments de loyauté que l'on témoignait si cordialemnt. Il ajouta : " Le monument élevé à Cartier est beau et grand, mais plus beau et plus grand encore est l'exemple que nous a laissé ce grand patriote,

exemple qu'il nous faut suivre si nous voulons assurer l'avenir du Canada." (1)

M. Villeneuve lut ensuite à Melle Hortense Cartier une adresse de bienvenue, après quoi lady Lacoste, au nom de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et de l'Imperial Order of Daughters of the Empire, lui présenta une gerbe de fleurs.

L'adresse présentée à Melle Cartier est un album de plusieurs pages renfermant des dessins des emblèmes de l'Angleterre, du Canada, de la province de Québec et des armes de la famille Cartier. Cette adresse se lit ainsi :

A Melle Hortense Cartier,

Madame,

Vous portez un beau nom et le sang qui coule dans vos veines est riche et noble : c'est le nom et c'est le sang de sir Georges-Étienne Cartier, votre père, l'homme d'Etat distingué, à qui nous devons la Confédération canadienne. Au jour de son apothéose, rien ne pouvait être plus agréable à notre peuple, qui se souvient, que de vous recevoir, vous, son unique survivante.

Soyez remerciée d'avoir maintenu, selon le mot de sa devise, *franc et sans dol*, toujours clair

(1) Le Devoir, 8 sept. 1919.

et toujours pur, le blason de votre illustre père, notre grand sir Georges-Etienne Cartier. Tout spécialement, soyez remerciée d'avoir bien voulu être des nôtres pour son apothéose. (1)

En recevant cette adresse (2) Melle Cartier remercia aimablement les citoyens au nom de son père et dit qu'elle était très reconnaissante à Dieu qui lui a laissé la vie pour voir ce jour de fête. (3)

On lut ensuite des messages des gouvernements de toutes les provinces du Canada, puis des discours furent prononcés par les honorables Thomas Chapais et C.-J Doherty, Sir Lomer Gouin, Mgr Gauthier, l'évêque anglican Farthing, M. J.-V. Desaulniers et quelques autres orateurs.

M. Chapais fit un éloquent panégyrique de sir Geo.-Etienne Cartier, que je regrette de ne pouvoir reproduire ici, mais que le lecteur pourra trouver sur le Devoir du 8 septembre 1919.

Mgr Gaúthier parla surtout de l'esprit de religion de sir G.-E. Cartier, et M. J.-V. Desaulniers, représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste, rappela heureusement ce qu'avait fait Cartier dans la fondation de notre société nationale.

---

(1) Le Devoir, 8 sept. 1919.

(2) Cette adresse et autres souvenirs de sir G.-E. Cartier ont été laissés à l'Université de Montréal par Melle Cartier, à son départ pour la France.

(3) La Presse, 8 sept. 1919.

" La Société Saint-Jean-Baptiste, dit-il, s'enorgueillit de pouvoir considérer Cartier comme celui qui, après Duvernay, jeta les bases de son organisation, présida à ses débuts, lui imprima une orientation depuis lors toujours suivie. . . " M. Désaulniers termine en disant que nous continuerons à revendiquer nos droits. " En agissant ainsi, dit-il, nous rendrons plus forts les liens qui nous attachent à la couronne britannique." (1)

Pour clore les cérémonies du dévoilement du monument Cartier, une troupe d'artistes, sous la direction de M. Edgar Becman, devait jouer la revue " Le Canada Glorieux ", sur l'emplacement du monument, mais, à cause de la mauvaise température, cette représentation fut remise au lendemain.

" Le Canada glorieux " est une série de 20 tableaux mimés et illustrés par un poème qui a été écrit spécialement pour la circonstance par un de nos revuistes connu, et dont l'interprétation fut confiée à la Chorale Saint-Louis de France.

Les principales dates de notre histoire étaient évoquées dans ces 20 tableaux. La foule les applaudit tous, mais on admira surtout celui de la " Mort de Montcalm."

" Il a fallu à M. Becman du travail, des recherches et une infinie patience pour arriver à

---

(1) La Presse, 8 sept. 1919.

un accomplissement aussi parfait, tant pour l'exécution des tableaux que pour leur composition." (1)

Dévoilement du Buste de Cartier à St-Antoine

" Après la fête du 6 sept., qui réunit toute la nation au pied du monument Cartier, élevé sur le versant du Mont-Royal, une fête intime au grand homme d'Etat a eu lieu dimanche, le 28 septembre, à Saint-Antoine de Richelieu, son village natal, en présence de toute la famille Cartier et d'une foule d'environ 7,000 personnes." (2)

Le monument de Cartier à Saint-Antoine s'élève en face de l'église. Le piédestal, qui est en granit des Laurentides, a 12 pieds de hauteur. Le buste de Cartier qui est d'une ressemblance parfaite, a 4 pieds de hauteur. Une palme en bronze, sur laquelle est inscrite la devise de Cartier :—" Franc et sans dol "—est placée au bas. Le buste est l'œuvre du sculpteur G.-W. Hill.

La cérémonie était sous la présidence d'office de M. Louis-Joseph Cartier, neveu de G.-E. Cartier, qui souhaita la bienvenue aux invités et présenta les orateurs à la foule massée en face de l'église.

---

(1) La Presse, 8 sept. 1919.
(2) La Presse, 29 sept. 1919.

Buste de Cartier à Saint-Antoine

M. le chanoine C.-A. Beaudry, curé de Saint-Antoine, ouvrit la série des discours en souhaitant la bienvenue à Melle Hortense Cartier (1) et aux autres invités.

Après avoir parlé de la foi et de la charité de Cartier, l'orateur se tourna vers Melle Cartier et lui dit : " A vous, Mademoiselle, si ressemblante à votre illustre père, par les qualités du cœur et de l'esprit, l'honneur de dévoiler ce monument." M. E.-W. Villeneuve, président des fêtes du centenaire Cartier, dit ensuite quelques mots, puis Melle Hortense Cartier s'approcha du monument, fit tomber le drapeau anglais qui dérobait le buste de Cartier aux regards publics. Ce geste fut salué par les vivats de la foule, tandis que la fanfare de Saint-Denis attaquait " O Canada, mon pays, mes amours."

Les orateurs et les invités prirent ensuite place sur l'estrade improvisée et les discours continuèrent." (2)

C'est l'honorable J.-B. Archambault, juge à la Cour de Circuit de Montréal, qui prononça le panégyrique de Cartier (3). Plusieurs autres orateurs prirent aussi la parole. M. John Boyd, historien de Cartier parla en anglais. Il rappela que la principale politique de Cartier avait été

---

(1) Présidente d'honneur.

(2) La Presse, 29 sept. 1919.

(3) Reproduit dans La Presse, 29 sept.

d'établir l'harmonie entre toutes les races du Dominion.

M. l'abbé P.-Alexandre Archambault, p. s. s., lut ensuite une pièce de vers dont il est l'auteur, et que j'ai le plaisir de publier avec sa bienveillante permission.

POUR LE DEVOILEMENT

Par

MELLE HORTENSE CARTIER

d'un buste

de Sir GEORGES-ETIENNE CARTIER

à

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

Le 28 sept. 1919.

— I —

Cartier rentre au foyer de sa grande famille
Et, pour l'honorer dès le seuil,
Sa paroisse lui fait accueil
Par les vivats de tous et la main de sa fille.

Parti longtemps, il nous revient
Dans un bronze qui l'éternise,
Gardien du sort de notre église
Dans le rôle qui lui convient.

Il reçoit de cette assistance
Un commun hommage, aujourd'hui,
Des paroisses tenant de lui
Dans le Code, leur existence.

La nôtre, cependant, où sa naissance eut lieu,
Se doit de préserver sa gloire
Qu'elle accompagne dans l'Histoire :
Le cœur veille à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Point de nuage où luit sa flamme !
Comme aux vacances d'autrefois
En d'autres yeux et d'autres voix,
Sir Georges trouve une seule âme.

— II —

Dans l'anse du manoir natal
Voyez que là-bas la rivière
Incurve son flot de lumière
Pour réfléchir plus d'idéal

. . . . . .
L'enfant y songe à sa carrière
. . . . . .

Le Richelieu, le Saint-Laurent,
Plus loin, la mer illuminée,
Serait-ce un peu la destinée
De ce rêveur devenu grand ?

Au sein d'une lutte fatale
Elle prend source à Saint-Denis,
Et grâce aux Canadiens unis
De l'est à l'ouest, court, s'étale.

C'est la Confédération
Qui fit d'un rêve une Action ;
Son souvenir pour nous évoque
Tous les bienfaits de son époque ;
Il a poussé, franc et sans dol,
Ses racines dans notre sol.

— III —

Acclamons, admirons le père dans la fille,
Plus qu'un bronze, vivant rappel,
Et qui, dans l'éclat paternel,
Par ses propres vertus montre assez qu'elle brille.

Les Anciens ont transmis aux jeunes pour Cartier
Un brin de tendresse en partage.
Goûtez, Madame, à l'héritage
Dans ces vers que pour eux j'ose vous dédier.

Abbé P. Alexandre Archambault
De (1) Saint-Antoine-sur-Richelieu.

" A l'issue de la cérémonie, M. John Boyd déposa au pied du Monument Cartier, au nom de la Ligue Nationale Canadienne dont il est le président, une couronne de fleurs et de feuilles d'érable."

" La foule se dispersa ensuite aux accents de " O Canada ! " (2)

---

(1) Natif de.

(2) La Presse, 29 sept. 1919.

Melle Hortence Cartier

Melle Hortense Cartier au Canada

Nous savons que G.-E. Cartier eut deux filles : Josephine, morte célibataire en 1886, à Cannes, Côte d'Azur, France, où sa famille s'était retirée après la mort du grand patriote son père ; Hortense, la cadette, étant célibataire, demeure encore à Cannes, où elle occupe une magnifique Villa, qu'elle a acquise et où elle aime à recevoir la vieille noblesse française.

Pour les fêtes du dévoilement de la statue de son père, au pied de la montagne de Montréal, Melle Cartier s'est fait un devoir de venir au Canada, où elle se retira au Ritz Carlton.

Après les fêtes célébrées à la mémoire de son père, elle fut aussi l'objet de plusieurs réceptions, entre autres au château de Ramsay et à l'Ecole Cartier.

Au cours de la réception qui lui fut faite au château de Ramsay, par la section féminine de la Société des antiquaires, Melle Cartier fut admise membre à vie de cette association, et une bannière commémorative de cette réception lui fut offerte par la présidente Mme Wurtele.

Il y eut chant et musique, et une causerie fut donnée par lady Williams Taylor, qui insista sur l'union que nous devons maintenir entre les deux grandes races du Canada.

Mademoiselle Hortense Cartier est reçue à l'école Cartier

Je ne puis mieux faire, pour rapporter la réception dont Melle Cartier fut l'objet à l'école qui porte le nom de son père, que de citer textuellement ce qu'en dit le " Canada " du 8 oct. 1919.

" C'était fête, hier, à l'école Georges-Etienne Cartier. Les 430 enfants de cette institution ont reçu Mademoiselle Hortense Cartier, venue de France pour assister au dévoilement de la statue de son père. Au fond du théâtre apparaissait, entouré de drapeaux, un superbe portrait de sir Georges-Etienne Cartier.

Les enfants, sous la direction de Mademoiselle Emma Mireault, ont exécuté de jolis chants : " Bienvenue ", " Si petits que nous sommes."

Une gerbe de roses a été présentée à Mlle Cartier qui, avec la permission de la commission scolaire, a accordé un congé aux enfants et a su leur dire d'aimables paroles.

Assistaient à cette réception, l'honorable juge Eugène Lafontaine, président de la commission Centrale des Ecoles ; Sir L.-O. Taillon, le R. P. Bourque, des Dominicains ; M. l'abbé Dupuis, visiteur des Ecoles ; l'abbé Mousseau, curé de St-Zotique ; le Dr Audet et Mlle Béatrice Audet, Mmes Desrosiers, J.-A. Christin ; M. J. David Pilon, directeur des écoles du district Ouest ; M. le député Bédard, M. Déziel, les abbés Potvin,

Boismenu, Lachapelle, M. Thomas F. Cuddihy, inspecteur d'écoles, etc., etc.

Ont adressé la parole, après la séance musicale : le juge Lafontaine, sir L.-O. Taillon et M. l'abbé Dupuis.

Le président de la commission scolaire a dit combien il avait à cœur de faire honorer par les enfants, la mémoire des grands hommes. Sir L.-O. Taillon rappela des souvenirs d'enfance et de jeunesse et rendit hommage à la piété filiale de Mademoiselle Hortense Cartier. M. l'abbé Dupuis s'adresse aux enfants.

Allocution de M. l'abbé Dupuis

" Mes bien chers enfants, en étudiant l'histoire du Canada, le premier nom que l'on vous apprend, c'est celui de Jacques Cartier, ce hardi marin qui a découvert le beau pays que nous habitons."

" Après avoir parcouru la Domination française, nous entrons sous le régime anglais. Après un siècle de luttes, nous conquérons bien des droits perdus. En 1867, nous devenons les égaux de nos vainqueurs : c'est encore un " Cartier " dont il faut retenir le nom, qui préside à ce dernier triomphe. C'est Georges-Etienne Cartier qui a pris la part la plus active dans la Confédération des provinces du Canada. Pour nous Canadiens-français et catholiques de la province de Québec, le grand avantage de la Confédération, c'est qu'elle

nous a établis comme un bloc inattaquable au sein du nouvel Etat, avec toutes les libertés essentielles à notre autonomie provinciale : notre droit civil, le contrôle de l'instruction publique et le libre exercice de notre religion.

"Au gouvernement central, nous abandonnons les intérêts matériels communs à tout le pays, encore soumis cependant, à Ottawa, à notre part d'influence. Mais il est une vérité que nous ne saurions trop proclamer. C'était une conquête vitale et décisive que celle qui nous permettait d'instruire nos enfants, de perpétuer notre langue, de conserver nos lois. Et c'est pourquoi nous saluons en Georges-Etienne Cartier, l'un des plus grands bienfaiteurs de notre langue et de notre nationalité."

"Il est deux qualités dominantes chez cet homme d'Etat, que les plus petits eux-mêmes doivent s'efforcer d'imiter : l'amour du travail et la force de la volonté. Les traditions du vieux collège de Montréal nous apprennent que Cartier écolier fut le plus laborieux des élèves. Nous irons, tout à l'heure, porter au directeur du Collège de Montréal, une thèse philosophique soutenue par le jeune finissant de 1831. De l'aveu de ses contemporains, Cartier fut un bourreau de travail : il travaillait quatorze heures par jour. Aussi le succès couronna-t-il ses efforts."

"Il fut aussi un professeur d'énergie. Quand nous lisons sa vie, c'est la caractéristique qui nous

frappe le plus : fermeté inébranlable. Quand l'étude et la réflexion avaient mûri son jugement, il n'y avait plus d'hésitation."

"Ajouterai-je que sir Georges-Etienne Cartier a eu confiance en son étoile. Il avait une idée élevée de sa valeur. Certes, il avait grandement raison, lui qui avait plus travaillé, plus étudié que ses amis et ses rivaux. Si nous avions plus de fierté nationale, si nous nous débarrassions de ce préjugé déprimant que la race supérieure, "ce sont nos voisins", si nous montions vaillamment à l'assaut des premières places par notre travail persévérant, notre énergie infrangible, un optimisme de bon aloi, est-ce que nous ne jouerions pas le rôle rêvé par Cartier dans la Confédération canadienne, c'est-à-dire le premier ?"

"Enfants, en marge de cette fête scolaire, inscrivez ces trois mots :—travail, énergie, confiance."

Après cette magnifique réception, les automobiles qui conduisaient les distingués visiteurs firent le tour du square Georges-Etienne Cartier.

Melle Hortense Cartier, Mme Desrosiers, sir L.-O. Taillon, M. l'abbé Dupuis et M. le juge Lafontaine, allèrent saluer, à sa résidence, Mme Mireault, la vénérable mère de la directrice de l'école Cartier.

Départ de Melle Hortense Cartier pour la France

Le 2 novembre, Melle Cartier partait pour New-York d'où elle devait s'embarquer pour retourner en France.

La veille de son départ, Melle Cartier en exprimait son regret (1) par ces paroles : " Mon grand bonheur serait de revenir au Canada. " Elle ajoutait : " Oui, je suis contente, satisfaite, ravie du Canada et des Canadiens. Aussi comme je leur suis reconnaissante de l'action noble qu'ils ont accomplie en élevant un monument au grand patriote, mon père ! Je suis particulièrement reconnaissante aux organisateurs des belles fêtes qui ont eu lieu. Dites aux Canadiens que je les remercie du fond du cœur."

Le dévoilement du monument de sir Georges-Étienne Cartier à Québec.

Avant la guerre de 1914 un comité s'était formé pour travailler à l'érection d'un monument à sir Georges-Étienne Cartier à Montréal et d'un autre plus modeste à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les membres de ce comité ayant demandé à l'hon. juge L.-P. Pelletier de Québec de se joindre

(1) Aux représentants de la Presse.

Monument de G.-E. Cartier à Québec

à eux, celui-ci demanda comme condition de son concours à cette œuvre patriotique qu'un monument de Cartier fut aussi érigé à Québec.

Cette condition fut acceptée avec plaisir et le dévoilement de ce monument devait avoir lieu aussitôt après celui de Montréal, mais comme il n'était pas arrivé à cette époque, son inauguration dut être remise à l'année suivante.

« Cette cérémonie eut lieu le lundi 6 septembre 1920, jour de la fête du Travail, et donna lieu à une manifestation patriotique imposante ».

« L'Église et l'État s'étaient donné la main, dans la vieille capitale, pour célébrer les mérites et la gloire de l'éminent homme d'État canadien-français qui a été cent fois salué, d'un bout à l'autre du pays, comme le principal fondateur de la Confédération canadienne et comme l'un des hommes qui ont le plus travaillé à préparer le bel avenir que nous entrevoyons ». (1)

Le monument Cartier à Québec est l'œuvre du sculpteur canadien G.-W. Hill, et il a été érigé dans le parc Montmorency ; « c'est l'endroit même où s'élevait autrefois le vieux palais épiscopal, converti plus tard en édifice parlementaire où sir Georges-Étienne Cartier a fait maintes fois entendre sa voix puissante et autorisée ».

« La température, sans être des plus belles, fut du moins propice à la cérémonie. Longtemps

(1) *La Presse*, 7 septembre 1920.

avant l'arrivée des officiels, la foule se massait aux alentours du monument ».

« La partie musicale fut remplie par la fanfare de l'artillerie royale, sous la direction du lieut.-colonel O'Neil, et un détachement du 22e faisait une garde d'honneur à Cartier ». (1)

Sur l'estrade qui avait été érigée près du monument on remarquait d'abord le président du comité de Québec, M. le commandeur Châteauvert, ayant à sa gauche S. G. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, et à sa droite, M. E.-W. Villeneuve, président du comité du centenaire de Cartier à Montréal. Il y avait aussi plusieurs ministres, députés et autres invités ainsi que M. J. Lusignan, neveu de sir G.-E. Cartier et quelques autres parents du grand homme d'État.

Avant la cérémonie, l'hon. M. Meighen, l'hon. M. Taschereau et le général Landry, passèrent en revue la garde d'honneur.

M. Victor de Châteauvert, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et président du comité du monument de Cartier à Québec, a ouvert la cérémonie par quelques paroles de bienvenue aux nombreux visiteurs. Il remercia aussi le gouvernement provincial pour l'aide financière qu'il avait apportée à cette œuvre patriotique et montra combien il convenait qu'un monument fut érigé à Québec en l'honneur de sir G.-E. Cartier.

---

(1) *La Presse*, 7 septembre 1920.

Il invita ensuite l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, à dévoiler le monument et à adresser la parole.

Le premier ministre commença ainsi son discours : « Dans ce vieux Québec, qui est comme le cœur du Canada, et où il est de tradition de garder un pieux souvenir du passé et la mémoire de ceux qui ont bien servi la patrie, il convenait d'élever un monument de granit et de bronze à l'illustre homme d'État qui a le plus activement contribué à créer la Confédération canadienne et à y assurer à notre province les privilèges auxquels elle a droit. C'est un insigne honneur que l'on m'a fait et dont je remercie sincèrement le président et les membres du comité, que de m'avoir invité à dévoiler cette belle statue qui consacre une grande renommée et comporte les plus utiles enseignements ».

« Mais Québec n'a pas attendu que l'œuvre de sir Georges-Étienne Cartier fût sanctionnée par un demi-siècle d'existence pour lui marquer son affection et lui rendre hommage. Je puis d'autant mieux l'attester que le souvenir de cet hommage public me revient avec toute la vivacité avec laquelle les événements remarquables s'imprègnent dans la mémoire de l'enfant ».

« Par une singulière coïncidence, c'est ici même, de cette élévation, où se dressait le vieux Parlement, que j'ai vu passer, au milieu d'un immense concours de peuple, le cortège imposant qui conduisait, du quai de la Reine à la cathédrale, la

dépouille mortelle du grand parlementaire prématurément fauché loin du sol natal. Spectacle émouvant s'il en fut, et bien fait pour impressionner un enfant de six ans, penché dans une fenêtre du Parlement aux côtés de sa mère, et attendant impatiemment le défilé du convoi pour découvrir son père parmi les porteurs des cordons du poêle ».

« Avec quelle étonnante précision je me rappelle les détails de cette historique après-midi de juin. Toute la population était sur pied, les magasins fermés et décorés de tentures funèbres ou de drapeaux entourés de crêpe, le canon qui tonnait à chaque cinq minutes et les sons lugubres des cuivres qui dirigeaient la marche funèbre, la magistrature et les hauts dignitaires en grande tenue, et la solennelle cérémonie qui se déroula vis-à-vis du Parlement alors que le clergé de la Cathédrale vint à la rencontre du cortège ».

« J'étais trop jeune pour saisir toute la signification de cette manifestation publique et pour aller à la Cathédrale où officiait le cardinal Taschereau, alors évêque, et entendre l'oraison funèbre prononcée par Mgr Racine. Mais sans doute est-ce à cette première impression que je dois, lorsque j'eus atteint l'âge où l'on éprouve tant d'ardeur à étudier l'histoire de son pays et où l'on se forme un culte pour les grands hommes, de m'être attaché plus particulièrement à connaître la vie de Cartier. Il m'est facile de comprendre maintenant

pourquoi sa mort avait mis tout le pays en deuil, et pourquoi ses restes furent accueillis avec tant de pompe. Et si nous songeons que notre vieille ville était à son cœur ce qu'elle est au nôtre et qu'il l'aimait d'un amour filial, nous comprendrons mieux encore qu'il ne fallait pas laisser à Ottawa et à Montréal seuls, l'honneur d'avoir élevé un monument à sir Georges-Étienne Cartier ».(1)

Le discours du premier ministre, ainsi que tous ceux qui ont été prononcés en cette circonstance, mériteraient d'être cités en entier, mais ce serait trop long. On les trouvera d'ailleurs dans les journaux du 7 septembre 1920.

« Après ce magnifique discours, l'hon. L.-A. Taschereau se rendit au pied du monument accompagné des principaux officiers et des invités, et c'est aux applaudissements de la foule qu'apparut la belle figure de sir Georges-Étienne Cartier, tandis que la fanfare jouait : « O Canada ! mon pays ! mes amours !. . .« et que les troupes présentaient les armes ». (2)

L'hon. juge L.-P. Pelletier fit ensuite le panégyrique de Cartier (3) et d'autres discours furent ensuite prononcés par l'hon. M. Meighen, premier ministre du Canada, son éminence le cardinal Bégin le Rév. R. Shreve, doyen de la cathédrale anglicane

---

(1) *Le Devoir*, 7 septembre 1920.

(2) *La Presse*, 7 septembre 1920.

(3) Ce panégyrique est une pièce d'éloquence remarquable. On le trouvera à l'appendice D.

et représentant l'évêque Williams et l'hon. A. Galipault, ministre des travaux publics.

M. Chouinard, greffier de la cité de Québec, lut ensuite le discours préparé par S. H. le maire Samson qui n'avait pu assister à la cérémonie du dévoilement, et M. E.-W. Villeneuve lut la lettre suivante envoyée par Mlle Hortense Cartier au président du comité du centenaire Cartier :

Cannes, France,
le 5 juillet 1920.

M. E.-W. Villeneuve,
Prés. Centenaire Cartier,
317 Ave Esplanade,
Montréal, Qué.

Cher Monsieur Villeneuve,

Il m'a été bien agréable d'apprendre que des préparatifs se faisaient pour le dévoilement à Québec, le 6 septembre prochain, du monument à la mémoire de mon père.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir être avec vous en cette circonstance, car j'ai encore bien présent à la mémoire, le souvenir de la large hospitalité de la population de cette ville, que nous habitions lorsque mon père était vivant, et c'est pourquoi il m'aurait fait si grand plaisir d'être avec vous à l'occasion de la cérémonie. Je serai

cependant de cœur avec vous ce jour-là, et je vous prierais de bien vouloir présenter en mon nom, mes souhaits de gratitude, au gouvernement de la province de Québec, à la Cité de Québec, et à ses citoyens qui se sont unis pour ériger un monument à la mémoire de mon vénéré père.

Avec mes meilleurs souhaits de succès, je demeure,

Votre bien dévouée,

(Signé) HORTENSE CARTIER.

Immédiatement après la cérémonie du dévoilement, un bouquet fut offert aux invités par le comité québecois du centenaire de Cartier.

Maintenant que plusieurs statues ont été élevées en l'honneur de sir G.-E. Cartier, ayons soin de ne jamais passer devant une d'elles sans nous rappeler la pieuse enfance et la fructueuse carrière du grand homme d'État « qui fut un des plus ardents apôtres de bonne entente entre les races du Canada. . . « et en face des complications que la grande guerre a fait naître dans les relations qui existent entre la mère patrie et ses colonies, ayons sans cesse devant les yeux ces paroles de Cartier : « Avant tout, soyons Canadiens ». (1)

(1) *La Presse,* 7 septembre 1920.

FIN

APPENDICE A

Poème lu par M. John Boyd lors de la manifestation à Dollard en 1910

THE DEATH OF DOLLARD

1660

by JOHN BOYD.

(Written for the great celebration held on Place d'Armes, Montreal, May 29, 1910, in commemoration of the two hundred and fiftieth anniversary of the heroic deed of Dollard and his companions by which Montreal was saved.)

On swiftest feet the years have sped,
Each after each with hastening tread,
Since 'neath the brightening beams of May,
With gallant front, in scant array,
A band of youthful heroes bold,
Whose deeds famed from the days of old
    As brightly shine to-day.
Knowing no craven fear of death,
But sworn to fight till their last breath
And never more the sword to sheath,
On that fair morn o'er virgin health
    Marched on their fateful way!

Beneath the Royal mountain's shade,
Deep in primeval forest glade,
By warrior hands its ramparts laid,
    The infant city stood.
There Maisonneuve still held his post
Against the lurking savage host,
Target for many a ruthless band,
Whose weapons were the knife and brand
Who in their dire, vindictive hate
Had doomed the town to cruel fate,
    The Iroquois brotherhood.

What hope to save the little town—
For who would tempt the martyr's crown
    To ward the deadly blow ?
Then up rose Dollard, soldier brave,
And took an oath the town to save,
    To face the savage foe ;
And sixteen comrades, brave and true,
Strong in their faith, though all so few,
Shared in their leader's fiery zeal,
And vowed to serve the common weal,
Though death should their devotion seal,
    And with him boldly go.

Blessed by the church with solemn rite,
As warriors in a righteous fight,
Upon the river's mighty stream,
Where rays of splendor brightly gleam,
    They launch their frail canoes ;
No pomp of war, no martial tunes,
As laden are arms and musketoons,
    As bade the last adieus ;
Softly o'er river and lake they glide
Till they have reached the Ottawa's tide,
And there where downward sweeps the Sault,
Where turbulent waters swiftly flow,
They find a battered barricade,
And camped within the pallisade
    They wait the coming foe.

Lo, eager to join the fateful fray,
Nor ever pausing on their way,
    A band of Hurons speed !
Two score in numbers aid they brought
And with devotion boldly sought
    Their allies in their need ;

Their chief was one of valiant mien.
Who staunch in aid had ever been.
Royal in nature, though untamed,
By deeds of prowess rightly famed,
In counsel sage, in conflict brave,
Who quarter neither sought nor gave,
    Anahontaha named.

Soon, swiftly gliding down the Sault,
Is seen the war craft of the foe—
    The vanguard of the band ;
From out the fort a volley speeds,
Tossed are the boats like fragile reeds
    And driven to the land ;
Into the woods the redmen flee
And circling fast from tree to tree
    Summon the savage host ;
Quickly is told the tale of woe,
How wait below the pale-faced foe,
Then war whoops rend the forest air
And rouse the savage in his lair
    With sanguinary boast.

With frantic shout and savage yell,
Like demons from the depths of hell,
From far and near speed now the foe
And carried swiftly down the Sault
    They glide from tree to tree ;
Now nearer and nearer to the post,
Where scarce three score defy their host ;
From twenty loopholes rains the fire,
Dampening the redmen's murderous ire
    What miracle they see !
As rocks are shattered by the storm,
Stayed are the fiends in human form,
They halt, they break, they flee.

Soon couriers speed upon their way
To summon to the desperate fray
    Another warrior band,
Encamped upon the isles below,
Where Richelieu's water softly flow
    Through miles of fertile land ;
In haste they come and soon the throng
Swollen their ranks, eight hundred strong,
Their war songs ringing on the wind,
Glistening their eyes with fury blind,
    Charge tomahawk in hand,
Charge, charge again, but all in vain,
Shattered their ranks, they chieftains slain,
Steadfast the heroes stand.

Day followed day with rapid flight,
Still ceaseless raged the deadly fight,
And 'neath the blazing noonday sun
Sounded afar the echoing gun
    With its incessant boom ;
Hunger and thirst bring added woe
To the fierce onslaught of the foe,
But still the heroes ward the blow
    Amidst the forest gloom ;
The Huron braves have fled the spot,
All but their chief, who flinches not
To share the common doom.

And now, made desperate by their plight,
The Iroquois vow to win the fight ;
One last attack to wager all,
Cost what it may, the fort must fall ;
A host of demons heed the call
    With eager vengeful breath.

Close to the guns the heroes stand,
The remnant of the gallant band ;
Undaunted each, with sword in hand,
    All boldly facing death !

What desperate valor marked that fight,
What deeds of prowess, feats of might
    Upon them glory cast !
No quarter sought no quarter given,
By blood the bonds the closer riven,
The storm of shot the fiercer driven,
    Death borne upon the blast !
As beat the waves upon the shore,
With loud, resounding, thunder roar ;
So on the fort the legions pour,
    Again and yet again !
Till, 'midst a ceaseless rain of shot,
At last they reach the fated spot,
    With many a warrior slain.

The fort is gained, by knife and fire
The redmen wreak their vengeful ire,
By frenzied strokes the walls are hacked,
Around the fagots closely packed ;
And soon by many a broadening breach
The last defence of all they reach,
    Moving with wary tread,
For rendering all their havoc vain,
Are huddled in heaps the victims slain
    A rampart of the dead !

In the fell carnage like a rock,
Brave Dollard faced the foemen's shock ;
With dauntless mien and drawn sword,
He waited the onset of the horde,
    Unflinching at his post ;

Thus in his youthful strength and pride,
Hemmed in by foes on every side,
He fought till he could fight no more,
Ever the onslaught bravely bore
    In conflict glorious,
Whilst danced the savage foe around,
Till crushed by numbers to the ground
    Dead but victorious!

Aghast the dusky warriors stood
And gazed upon the price of blood,
    The slayers and the slain!
In heaps the mangled corpses lay,
The victims of that stubborn fray,
    Who had not died in vain!
What hope to take the little town,
Guarded by men of like renown
To those who had no mercy craved,
But to the death their wrath had braved;—
Like mists before the morning light,
Vanished the foe in headlong flight,
    And Ville Marie was saved!

Proud is the land whose records tell
The deeds of those who fought and fell,
Facing the fierce and cruel foe,
Where downward sweeps the surging Sault
For them no need of sculptured stone,
Of stately pile or trumpets blown,
On glory's scroll their names are known,
    The bravest of the brave!
And history's page and poet's song
Shall for all time their fame prolong,
Whilst needing not a battlement,
Where stood the town they died to save,
    A city is their monument,
Though no stone marks their grave.

—— APPENDICE B ——

Discours du Rév. Z.-N. Hurteau.

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans une bien vive émotion et surtout sans une certaine timidité, que je prends en ce moment la parole pour répondre à l'aimable et gracieuse invitation qui m'est faite de dire un mot dans une circonstance aussi solennelle que celle-ci, surtout après les magnifiques, les magistrals discours que nous venons d'entendre, discours pleins de hautes pensées historiques, marqués au coin du plus pur patriotisme et dont les nobles sentiments ont fait vibrer les fibres les plus intimes et les plus délicates de nos cœurs de Canadiens.

Ah ! c'est qu'ils rappelaient une des pages les plus émouvantes et les plus glorieuses de notre histoire : Dollard donnant sa vie avec ses braves compagnons pour sauver la colonie naissante et assurer la permanence de la race française sur ce coin de terre de l'Amérique du Nord.

Comme je ne m'attendais nullement à adresser la parole en cette circonstance, vu que nous avions demandé des orateurs admirablement doués et fort documentés sur l'histoire du Canada... pour nous relater en traits saillants et à coups de pinceaux artistiques, cette épopée sublime qui s'est déroulée sur les bords de l'Outaouais, je me contenterai tout simplement de remercier, de féli-

citer les distingués orateurs, d'unir ma faible voix à celles que nous venons d'entendre, pour glorifier ceux qui, dans un élan sublime, ont cru devoir donner leur vie pour le salut de notre chère patrie.

Voilà un exemple et une leçon dont il faut savoir profiter.

Et l'histoire de ceux qui nous ont devancés sur ce sol arrosé du sang de nos martyrs et de nos preux, est toute remplie de gestes héroïques qui sont autant de phares brillants qui tout en éclairant le passé, projettent une lumière abondante sur les générations à venir aussi bien que sur la route que nous devons suivre, si nous voulons conserver notre caractère ethnique, les nobles traditions de nos ancêtres, si nous voulons, en un mot, rester les dignes descendants de ceux que l'on peut appeler à juste titre les chevaliers sans peur et sans reproche.

Si nous remontons à nos origines, si nous considérons la vie des premiers habitants de ce pays, nous ne pouvons nous empêcher de constater un fait qui nous étonne d'abord, mais qui s'explique facilement pour peu que nous y réfléchissions.

Ce fait incontestable, ce sont les difficultés sans nombre qu'ils ont rencontrées sur leur chemin et le courage invincible avec lequel ils les ont surmontées..... Le mousquet d'une main et la faucille de l'autre, ils ont conquis pied à pied les

arpents de neiges qu'envient aujourd'hui les plus riches contrées de l'Europe... Et si vous demandez à l'historien judicieux et impartial d'où leur venaient ce courage indomptable et cette énergie irréductible, la réponse ne se fera pas attendre : de leur profond esprit de religion qui entretenait en eux les trois grandes vertus qui font les forts et les héros.

La Foi qui éclaire, qui illumine ; l'Espérance qui relève les courages et la Charité qui fortifie les cœurs, multiplie les énergies, en les faisant battre à l'unisson, en les embrasant tous d'un même amour.

C'était cet esprit religieux et chrétien qui entretenait en eux des convictions profondes, cette énergie persistante qui ne recule devant rien, pas même devant l'intérêt personnel, lorsqu'il s'agit d'un mal à éviter, d'un devoir à accomplir.

Oui, disons-le, c'était là le secret de leur force comme c'était là aussi la source surnaturelle et féconde d'où ont jailli ces actes de vertus sublimes dont ils ont émaillé les pages de notre histoire nationale.

Voulons-nous, Mesdames, Messieurs, voir refleurir dans toute leur première splendeur les saines vertus de nos pères, comme eux soyons des chrétiens sincères, fidèles à tous les enseignements de notre foi ; comme eux songeons sans cesse à nos glorieuses destinées et dirigeons vers elles toutes les puissances de notre âme ; et pour

ne jamais dévier de notre chemin marchons sans cesse à la lumière des principes évangéliques ; vivons dans la sobriété, la justice et la crainte de Dieu ; donnons le bon exemple en tout, partout et toujours dans la vie publique comme dans la vie privée... N'ayons pas deux consciences, une pour Dieu et l'autre pour le monde.

Soyons partout ce que nous devons être, des militants, des prédicants par la parole et encore plus par le bon exemple qui s'impose plus que jamais, en un temps où la vertu est battue en brèche, où avec un cynisme parfois révoltant, on foule aux pieds les lois les plus élémentaires de l'honnêteté et de la morale chrétienne.

Oui, c'est le cas de dire et de répéter plus que jamais : il est des temps et des circonstances où la vertu ordinaire ne suffit pas. Il ne suffit pas d'être bon il faut être très bon. Ce n'est pas assez de remplir à peu près ses devoirs de chrétiens et d'honnêtes citoyens, il faut les remplir tout à fait, avec une générosité, un détachement des choses d'ici-bas et un dévouement qui aillent parfois jusqu'à l'héroïsme.

Eh bien ! Nous sommes précisément à cette époque malheureuse où la parole ne suffit plus pour enrayer le mal qui se propage avec une rapidité alarmante. Il faut l'exemple c'est-à-dire il faut que les chrétiens d'aujourd'hui sortent de leur apathie, de leur torpeur, de leur sommeil ; il faut que le zéle et la ferveur les enflamment et que

publiquement, sans ostentation, sans honte, mais aussi sans crainte, ils montrent aux nouvelles générations déjà si dégradées et oublieuses de leurs devoirs, ce que peut la foi pour l'honneur et la dignité de la vie.

Vous vous souvenez de ce chevalier, une des plus pures gloires de la France, qui aimait à se dire " sans peur et sans reproche ". Eh bien ! il nous faut des chrétiens sans peur, qu'aucune menace n'intimide et qui, fermes dans leurs convictions, ardents au bien, défient comme l'apôtre saint Paul toutes les puissances de la terre de les séparer jamais de Jésus-Christ. Il nous faut des chrétiens sans reproches qui arrachent au monde comme un cri d'admiration et qui, en dépit des corruptions du siècle attirent à Jésus-Christ des âmes enthousiasmées de tant de perfection et ravies de tant de vertus.

Soyez donc de tels chrétiens, à la manière de Dollard et de ses vaillants compagnons d'armes qui, par leur héroïsme ont suscité d'autres héroïsmes..... Si vous savez comme eux mettre au-dessus de tout, au-dessus de vos aises, au-dessus de ce que vous avez de plus cher, au-dessus de votre vie même, vos devoirs de chrétiens, d'honnête homme et de patriote sincère, oh ! alors, vous accomplirez des prodiges. Le bien que vous ferez vous ne le saurez pas mais un jour,..... au jour des grandes justices et des grandes récompenses, tout sera dévoilé, et alors, il y aura des âmes que

Dieu vous montrera, et en les voyant toutes rayonnantes de bonheur, tout étincelantes des gloires de l'éternité, entre toutes les joies comme une des plus douces et des plus suaves, vous goûterez celle de les avoir sauvées.

Avant de terminer, je tiens à féliciter les MM. de la Garde Benoît XV de l'heureuse idée qu'ils ont eue de faire un pèlerinage au monument Dollard..... Je tiens également à remercier MM. les orateurs de s'être rendus à notre invitation et en particulier M. l'abbé Lionel Groulx d'avoir si bien répondu aux désirs de ses auditeurs qui étaient anxieux d'entendre celui que nous pouvons appeler à bon droit notre historien national.

Je remercie non moins sincèrement tous les paroissiens de Ville Emard et d'ailleurs qui sont venus donner un si bel exemple de patriotisme.

Je ne doute pas que Dieu bénira vos démarches, qu'il saura faire surgir au besoin, de vos foyers, de nouveaux Dollards, il y en a déjà..... qui se tiendront toujours sur la brèche pour défendre à l'occasion nos droits, nos traditions sacrées, pour continuer d'accomplir dans cette partie du nouveau monde les " gestes de Dieu " qui aime les Francs et partant les Canadiens-français.

APPENDICE C

En marge du massacre de Lachine

Dans son roman canadien intitulé « Bon sang ne peut mentir », le Rév. Père Denis nous dépeint bien l'horreur que devait présenter la nuit du massacre.

Il met en scène deux orphelins un garçon de 14 à 15 ans appelé Pierre et sa sœur (1) nommée Antoinette, âgée de 12 ans. Depuis la mort de leur mère, leur tante Rosalie demeurait avec eux et le soir du massacre leur père était absent pour quelques jours.

Je cite : « La soirée se passa tranquille. Ils récitèrent en commun leur chapelet, puis après une fervente prière, tante Rosalie et les deux enfants s'endormirent d'un profond sommeil.

... Aux premiers bruits de l'ouragan, tante Rosalie s'était éveillée. Tenant d'une main son scapulaire, elle égrenait de l'autre les Ave de son rosaire et implorait le secours de la très sainte Vierge et la protection de la Providence. Profondément endormis, Pierre et Antoinette n'entendirent pas les bruits de l'orage, le sifflement du vent dans les arbres, et les roulements prolongés du tonnerre.

... Au moment où tante Rosalie s'assoupissait de nouveau en murmurant un dernier : « Je vous salue Marie », un cri sinistre et prolongé

(1) disons pour simplifier les choses.

retentit, mille clameurs sauvages y répondirent. Puis ce fut un fracas de voix impossible à décrire.

Alors, des broussailles où ils se tenaient tapis, les Indiens bondirent comme des fauves, brandissant la hache de guerre et hurlant des cris de mort.

Ce qui suivit fut épouvantable. Au signal du massacre, tante Rosalie, pâle de terreur, le cœur battant à se rompre, s'était dressée sur son séant.

Mon Dieu !. . . Vierge sainte ! Au secours !. . . Mes pauvres enfants ! Les sauvages !. . .

Au cri poussé par leur gardienne, les deux enfants avaient sauté à bas du lit, et cherchaient leurs vêtements dans l'obscurité. Ils regardèrent à la fenêtre.

Une lueur d'incendie leur révéla une scène qui figea le sang dans leurs veines.

Les Iroquois, armés de torches, s'élançaient à l'assaut des habitations. Les colons fuyaient de toutes parts, à demi vêtus, poussant des cris d'épouvante et poursuivis par des tigres altérés de carnage. Quelques fermes avaient déjà été attaquées par les flammes et les lueurs sinistres projetaient sur toute cette scène une affreuse clarté.

La porte de leur propre maison commençait à céder déjà, ébranlée par des coups terribles. Que faire ? Tante Rosalie, affolée, prenait les enfants dans ses bras, leur couvrait le visage de larmes brûlantes et répétait : « Mes pauvres petits enfants ! Nous allons tous mourir ! »

Pierre, le premier moment de frayeur passé, avait repris son sang froid. Il comprit qu'il devait remplacer son père et prendre en main le salut des siens.

« Ma tante », dit-il d'une voix rapide et ferme, « il faut sortir. Nous n'avons qu'une chance : fuir. Sortons par la porte du fond ».

Il saisit une main d'Antoinette qui, à demi morte de frayeur, pouvait à peine se mouvoir et se cramponnait à tante Rosalie. Un instant après tous les trois étaient hors de l'habitation. La pauvre femme s'arrêta ne sachant où diriger ses pas.

« Vers le bois, dit Pierre, vite avant qu'ils puissent nous voir ! »

Ils avaient à peine fait quelques pas que l'embrasement de la ferme voisine rendait la nuit claire comme le jour. Les fugitifs avaient été aperçus. Un guerrier, jeune encore, mais grand et fort, bondit à leur poursuite en poussant un grand cri de triomphe.

Ce fut une course effrénée de quelques minutes. Pierre, qui frayait le chemin, perdit de vue sa tante et sa petite sœur. Il les revit bientôt.

Hélas ! le jeune guerrier les avait déjà atteintes. Levant sa hache sur la tête de la pauvre femme il lui fracassa le crâne ; son coutelas décrivit alors autour de la tête de sa victime un cercle rapide et d'un mouvement brusque il lui arracha la chevelure, vociférant son cri de guerre.

Il levait déjà sa hache sur Antoinette et s'apprêtait à l'immoler de la même manière, mais il abaissa son arme, et, s'emparant de la fillette, il disparut dans la nuit. (1)

APPENDICE D

Panégyrique de sir Georges-Étienne Cartier prononcé par l'hon. L.-P. Pelletier, le 6 septembre 1920

Avant la guerre, lorsque M. Villeneuve et ses collaborateurs commencèrent à s'occuper du centenaire Cartier il était question d'un monument grandiose à Montréal et d'un autre plus modeste dans le comté de Verchères, où Cartier est né, mais on ne songeait pas à Québec. Je crus devoir demander, comme condition de mon concours officiel et personnel, l'érection d'un monument dans la vieille capitale. On trouva les raisons bonnes et on y consentit avec beaucoup de bonne grâce.

Et voilà maintenant devant nous ce monument qui vous fait honneur. Parlons-lui et laissons-le nous parler.

---

(1) D'après le roman du père Denis, Pierre s'étant rendu à Montréal, réussit, avec l'aide des soldats de la Robeyre, à délivrer sa sœur, mais il s'agit ici d'un roman, car nous savons qu'aucun des prisonniers ne fut repris aux Iroquois.

Pourquoi ces fêtes ?

Mais tout d'abord, pourquoi ces fêtes et pourquoi tous ces monuments ?

Pourquoi ? C'est parce que Sir Georges-Étienne Cartier a été, pendant la période tourmentée qu'il a dominée de son génie, le champion et le sauveur du Canada en général et aussi du Canada français et catholique.

Vous savez comme notre âme si sensible, semblable à une harpe éolienne, s'émeut lorsque l'on entend ces trois mots : nos institutions, notre langue et nos lois.

Or, si nous les avons ces trois choses, si nous pouvons les chanter et les aimer, c'est surtout à Georges-Étienne Cartier que nous le devons.

Nos institutions ! C'est lui qui les a faites, qui les a imposées telles que nous les avons, qui nous a sauvés de l'Union Législative où nous aurions trouvé notre tombeau.

Notre langue ! Par la grande Charte du Canada qu'on appelle l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il a fait décréter son usage à perpétuité dans le domaine fédéral et pour notre province.

Nos lois ! Il nous a donné notre Procédure Française et surtout notre Code Civil, ce monument qui, au lieu de reproduire le Code Napoléon, condense l'ancien droit français auquel nous étions

attachés comme à une partie essentielle du patrimoine national.

Un homme qui avait fait cela devait apparaître un jour ou l'autre quelque part au sommet du promontoire sur le rocher français de Québec pour que nous lui rendions hommage.

Le voilà, saluons-le chapeau bas !

Témoignage éloquent

Parlant à l'ombre du Palais Archiépiscopal de Québec—dans ce jardin où Cartier a si bien sa place—je ne puis mieux résumer sa vie qu'en répétant ce que vous-même, Éminence, disiez de ce grand citoyen.

Vous faisiez suivre votre généreuse souscription pour le monument Cartier de ces mots mémorables :

« Son nom est déjà inscrit en lettres d'or dans les annales de notre pays ; déjà sa statue figure à Ottawa parmi celles des plus illustres fondateurs de la Confédération, mais il convenait que, sur le sol de la vieille Province qu'il a tant aimée et si bien servie, un monument de proportions plus grandioses rappelât à tout venant quel rôle proéminent il a joué dans notre histoire nationale.

« Cet homme qui, pendant plus d'un quart de siècle, fut le *champion* de nos droits et qui fut loyal *à la fois à l'Eglise, à la patrie canadienne et à la Couronne britannique,* méritait de la part de ses concitoyens un tel honneur et un pareil souvenir ».

Des hommes de valeur s'en vont qui laissent derrière eux des regrets tellement indiscutables,—même chez leurs adversaires politiques,—qu'un sentiment universel en résulte et prend tout de suite une forme concrète : leur vie publique est, du moment de leur mort, jugée à leur valeur à peu près exacte, et, sauf des réserves nécessaires, on admet qu'ils sont de grands citoyens qui ont fait honneur à leur pays.

Sir Georges-Étienne Cartier a été une exception à cette règle. Ses amis l'aimaient tout en le trouvant quelque peu autoritaire, mais ses adversaires le vouaient à toutes les gémonies et il y a peu d'hommes publics qui aient subi autant d'avanies, d'injures et d'humiliations. On disait de lui en termes amers qu'il était vendu à l'Angleterre et aux Anglais, qu'il était un traître à sa race et à sa religion,—le plus grand des misérables.

C'est au milieu de tout ce bruit que Cartier est mort.

L'admiration pour Cartier était donc alors loin d'être unanime. Je ne suis pas ici pour faire le procès des opinions de cette époque et cette fête du souvenir en souffrirait. J'irai plus loin et j'aurai la loyauté d'admettre, non seulement la bonne foi des adversaires de Cartier, mais je dirai que beaucoup de ses œuvres étaient de celles au sujet desquelles on pouvait entretenir des craintes sérieuses et des patriotiques angoisses.

Aujourd'hui, l'histoire donne raison à Cartier, aujourd'hui, tout le monde admet que le régime de l'Union était vermoulu, qu'il ne pouvait plus fonctionner, qu'il comportait pour nous des dangers angoissants et qu'il a été remplacé par un régime qui, tout en n'étant pas parfait, est, après tout, un bienfait public. Et maintenant que tout cela est bien constaté, bien admis et bien prouvé, voici la nation canadienne qui se lève toute entière, sans distinction de partis, qui va chercher ce grand homme dans son tombeau et qui lui fait, 47 ans après sa mort, l'apothéose de trois nouveaux monuments. C'est l'histoire qui salue le génie.

L'Œuvre de Cartier

Cartier a fait 25 ans de vie publique et il a été l'âme dirigeante de son pays pendant 20 ans.

Je vous ai déjà indiqué trois grandes choses dont une seule suffirait pour illustrer cet homme : il a donné une constitution à son pays, il nous a donné nos lois françaises et il a fait consacrer « le doux parler de France » comme langue officielle dans un pays britannique.

Énumérons brièvement le reste de sa grande œuvre.

La Confédération n'avait que quatre provinces : ce n'était qu'une partie du grand pays que Cartier voulait avoir. Son coup d'œil d'aigle voulait un Canada s'étendant d'un océan à l'autre,

et, grâce à l'ouest canadien, ce merveilleux territoire tant calomnié par les adversaires du grand homme, le Canada est aujourd'hui l'un des greniers du monde. Sir Georges avait bien aperçu et bien mesuré les horizons, les espaces, les vallées, les plaines, les collines et les montagnes.

La tenure seigneuriale qui tenait dans l'asservissement nos populations rurales avait déjà été pratiquement abolie grâce à Lafontaine, mais il manquait quelque chose à l'outillage pour qu'il fonctionne et, du reste, il était écrit que Cartier devait toucher à toutes nos grandes œuvres nationales. C'est lui qui, avec Drummond, grâce à une manœuvre excessivement habile, fit adopter la dernière loi qui permit de libérer finalement les cultivateurs du joug des seigneurs.

Ses autres œuvres

Quelques autres œuvres de Cartier ! Quoi ? Y en a-t-il encore ? Eh bien oui.

L'organisation de notre système d'éducation.

La tenue de nos registres de l'État-Civil par l'autorité religieuse, système admirable qu'on adopterait partout si on n'avait pas certains préjugés.

L'érection canonique et religieuse de nos paroisses se suppléant l'une à l'autre et se complétant mutuellement.

La décentralisation judiciaire mettant l'administration de la justice à la portée de tous.

Le creusement des canaux.

L'organisation des milices actives et des réserves pour la défense du Canada. Cartier a été bien vilipendé à ce sujet, mais il remplissait un devoir élémentaire d'homme d'État.

Enfin, un ensemble de lois et de mesures gouvernementales qu'il serait trop long d'énumérer mais qui portent toutes l'empreinte du génie de ce grand homme d'État. Voici un petit exemple que je choisis avec plaisir : c'est Cartier, qui, hardiment permettait à de grandes communautés religieuses dont nous sommes si fiers et qui font tant de bien—de naître et de vivre en leur concédant pour un prix nominal l'occupation d'anciens terrains militaires

Les Collaborateurs

Ici je m'arrête, car il me faut rendre justice à tous. On va me dire : vous parlez beaucoup de Cartier, c'est lui qui aurait tout fait et que faites-vous de sir John A. Macdonald, son frère siamois qui a, lui aussi, bien du mérite.

Loin de moi la pensée d'enlever à sir John sa part de gloire et de reconnaissance. Je la lui accorde pleine et entière et je veux aussi—c'est justice—associer à leur œuvre les autres collaborateurs de Cartier comme sir Étienne P. Taché, sir Hector Langevin, l'honorable J.-C. Chapais, sir A.-T. Galt et d'Arcey McGee. L'histoire impar-

tiale veut cependant que Cartier ait été le génie dominant de cette épopée de 20 ans. Sir John a continué de briller ensuite pendant 20 autres années, mais c'est Cartier qui a préparé et rendu tout cela possible, et avec quel coup d'œil !. . .

Reproches immérités

La Confédération n'est pas une œuvre parfaite—elle est une œuvre humaine—elle a causé des déceptions, mais ces dernières sont surtout dues non pas à l'œuvre elle-même, mais à ceux qui, chargés de l'appliquer dans une certaine sphère, n'en ont pas compris l'esprit et la hauteur.

C'est ainsi qu'on a attribué au pacte fédéral la situation faite à nos compatriotes dans certaines parties du pays. C'est une grande erreur. Cartier qui voulait que la province de Québec eut seule le contrôle de son éducation, de ses droits civils, et de toutes les choses essentielles à son caractère catholique et français ne pouvait pas refuser les mêmes droits aux autres provinces. Il a dit à la minorité de Québec : vous serez bien traitée, et Québec—qui se souvient—a tenu parole. Cartier comptait et avait le droit de compter que les autres aussi se souviendraient. Voici comment il s'exprimait à ce sujet à la Chambre d'Assemblée (7 fév. 1865) : « Est-il possible de croire que le gouvernement fédéral ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à

l'égard des minorités ? Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple ».

Defunctus Liquitur

Ma tâche serait maintenant terminée si je ne vous avais pas dit qu'après avoir parlé de Cartier, il faudrait laisser son monument nous parler pendant quelques minutes.

Les premières paroles de Cartier, après l'adoption du pacte fédéral, voulaient dire ceci : Mes chers compatriotes, soyez fidèles au drapeau britannique tout en restant sincèrement attachés à la France, et, même si l'on vous y provoque, ne vous isolez pas dans la Confédération—*Defunctus adhuc liquitur. . . semper liquitur.*

Il me semble aussi que si Cartier pouvait parler, il demanderait certaines explications au sujet de l'état actuel des principes qui ont servi de base à l'alliance Cartier-MacDonald. Il me semble aussi que, s'élevant à toute la hauteur de son amour pour son pays, Cartier regarderait avec angoisse quelques problèmes qui se posent aujourd'hui.

Y a-t-il place au Canada pour un sectionalisme régional étroit qui—sans considérer s'il va compromettre l'avenir économique de notre pays —veut tout avoir et faire pratiquement tout payer

par les autres ? La Confédération ainsi orientée et appliquée peut-elle durer longtemps ?

Je laisse à d'autres, dont c'est plutôt la mission, le soin de répondre à ces questions.

Enfin c'est bien la place ici, au pied du monument de Cartier, pour l'entendre nous parler de trois autres choses qui auraient bien réjoui son cœur.

D'abord, il nous dirait ce qu'il y a de providentiel pour nous dans le fait que l'Angleterre et la France—ayant versé leur sang ensemble pour la lutte contre l'asservissement du monde—sont aujourd'hui des amies et des alliées que nous pouvons aimer ensemble. En second lieu, les mânes de Cartier ont dû tressaillir dans leur tombeau lorsque le fils de notre Roi est venu ici—quelle leçon et quel exemple—nous parler français.

Enfin—quelle autre leçon de choses et quelle promesse d'avenir ! Voici les grands peuples du monde qui trouvent qu'il faut déclarer—dans le traité de paix avec l'Autriche et dans le concordat avec la Pologne ressuscitée—que les gouvernements devront protéger et respecter les minorités et leurs droits naturels en matière d'éducation.

Cartier a été prophète en disant qu'il doit en être ainsi.

—FIN—

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

BINDING SECT. MAY 29 1985

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

F
5470
T68
1921